

Economie+ Gabon

& BUSINESS FINANCES

Inscrivez-vous
à la **newsletter gratuite**
en consultant notre site



www.economie-gabon.com



PÉRIODIQUE DES DIRIGEANTS ET LEADERS D'OPINION

Mensuel gratuit, ne peut être vendu

L'ESSENTIEL

VIE ECONOMIQUE

**FEMME ENTRE-
PRENEURE :** Mme
Marie-Josée
Ongo



« Lorsque l'on est une femme, c'est encore plus difficile de créer une entreprise et d'obtenir des crédits »

Lire p.4

FOCUS



Victor Mali Ovoungou
« La démarche de l'Intelligence Economique nécessite l'implication et la sensibilisation de l'ensemble des acteurs »

Lire p.24

SOCIAL & SOLIDAIRE



Cancers du col de l'utérus et du sein
Les femmes ont compris

Lire p.26

DÉVELOPPEMENT DURABLE



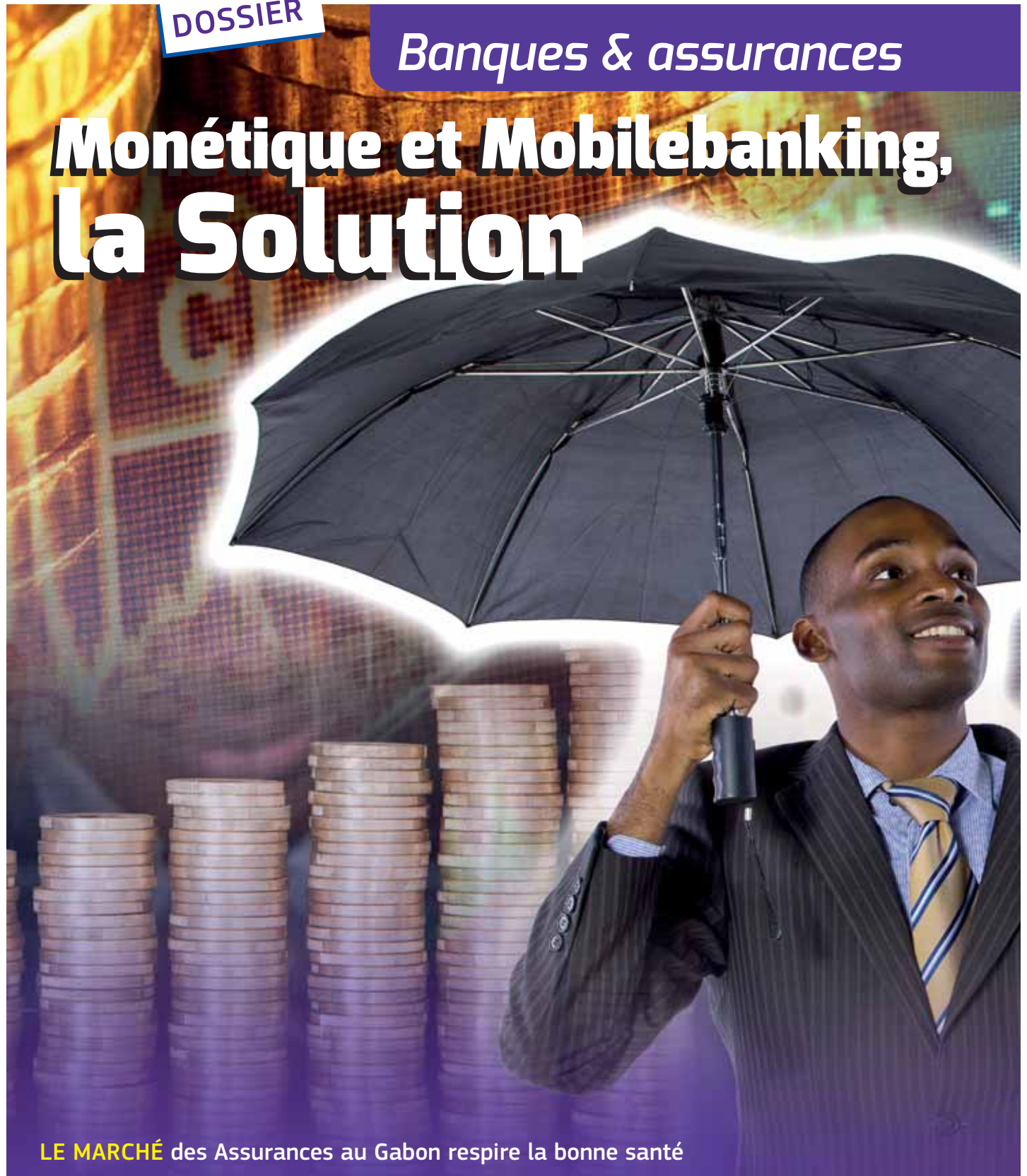
Eco-responsabilité de Casino
Arrêt de la pollution via les sachets plastiques de caisse

Lire p.25

DOSSIER

Banques & assurances

Monétique et Mobilebanking, la Solution



LE MARCHÉ des Assurances au Gabon respire la bonne santé

ASSURANCES : Histoire et origine

L'ASSURANCE DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE DE L'ENTREPRISE : que recouvre la responsabilité civile d'une entreprise ?

LA MONÉTIQUE : une solution pour relever le faible taux de bancarisation et « d'assurancisation »

LES SOLUTIONS DE PAIEMENTS MOBILES : le Gabon se les approprie

BANQUES : une femme à la tête d'Ecobank Gabon

Lire p.13-23





Respect des engagements

Professionnalisme

Innovation

Proximité

Pragmatisme

Responsabilité sociale

Intégrité

Expertise

Qualité de service

Transparence

Préparez l'avenir en toute sérénité



Sommaire N°34

VIE ECONOMIQUE

4-12

ÉTAT-PATRONAT GABONAIS

La dette intérieure soldée dans les meilleures conditions

COMITÉ NATIONAL DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PRODIAG

Promouvoir une agriculture entrepreneuriale performante et respectueuse de l'environnement.

ASE CORPORATION

Une jeune entreprise gabonaise véritablement ambitieuse

DOSSIER BANQUES ET FINANCES

13-23



FOCUS

24

VICTOR MALI OVOUNGOU

La démarche de l'Intelligence Economique nécessite l'implication et la sensibilisation de l'ensemble des acteurs

DEVELOPPEMENT DURABLE

25

SHELL GABON AU 1ER FORUM DU PÉTROLE ET DU GAZ

Être le partenaire le plus innovant et le plus compétitif du secteur de l'énergie

SOCIAL & SOLIDAIRE

26-27

CANCERS DU COL DE L'UTÉRUS ET DU SEIN

Les Femmes ont compris

EMPLOI ET FORMATION

28-29

BBS 2013-2014

Eviter le risque de rupture de compétences et la fuite des cerveaux

LE CARNET

30

CONSO & SANTÉ

Les facteurs de risque des Maladies Non Transmissibles sur les entreprises

Édito

Par Dr Nelto

Faire passer le Mobile Banking du m-paiement à la m-finance

Economie Gabon+ poursuit son petit bonhomme de chemin pour s'affirmer sur le marché de la presse écrite gabonaise. Magazine économique, Economie Gabon+ reste l'unique tribune - la vitrine - des dirigeants d'entreprise et des institutions et organismes internationaux en charge des finances et de l'économie, les leaders d'opinion, les milieux des affaires et les experts économiques, financiers et environnementaux. A titre d'exemple, chaque magazine qui paraît intègre un cahier spécial sur des thèmes économiques précis tels que celui du « *transport et de la logistique* » paru dans l'édition du mois d'octobre, ou le dossier de ce mois de novembre portant sur les « *banques et les assurances* », l'une soutenant l'autre dans toutes leurs opérations bancaires et financières.

Un dossier qui tombe à pic avec le 1er Forum Annuel des Marchés de la zone de la Fédération des sociétés d'assurances de droit national africaines (FANAF) organisé à Libreville. Indépendamment du chiffre d'affaires de la société de réassurance, le marché gabonais des assurances a réalisé un chiffre d'affaires global colossal, au 31 décembre 2013, de 114.880.617.000 FCFA.

Et pour les mois de décembre et de janvier, nous portons notre regard sur la distribution et les fêtes de fin d'année 2014 et du début de l'année 2015. Par conséquent, nous exhortons nos annonceurs et les potentiels annonceurs à ne pas être absents de cette vitrine qui leur est offerte pour rendre heureux leur clientèle, leurs partenaires et tous les employés des entreprises, établissements bancaires et financiers ainsi que les institutions et organismes internationaux. Rappelons que la vérité des affaires dans un environnement aussi concurrentiel que le nôtre reste la capacité d'une société à conquérir de nouveaux clients et à développer ses affaires de manière rentable à travers la façon dont ses collaborateurs accèdent à l'information, la partagent et l'utilisent.

D'où l'impérieuse nécessité pour nos entreprises de s'approprier les techniques de l'intelligence économique (IE) qui, selon le Pr Pierre Dussol, est la maîtrise de l'information par et pour les entreprises. Elle consiste à collecter, analyser, valoriser, diffuser et protéger l'information économique stratégique, afin de renforcer la compétitivité d'un Etat, d'une entreprise ou d'un établissement de recherche. Cela concerne aussi la banque qui est un secteur qui utilise l'intelligence économique. Sur ce volet, le Pr Dussol, de France, appuie son argumentation par l'exemple de la pratique de la surveillance prudentielle et du « stress test » (test de résistance). Selon lui, le contrôle prudentiel consiste à obliger les banques à une certaine proportion entre les actifs risqués et les fonds propres. Son but est de couvrir les pertes sur actifs sans pénaliser la clientèle.

L'autre pan de notre dossier porte sur la réussite du Mobile Banking qui offre de plus en plus de services, notamment aux populations qui ne sont pas bancarisées comme à celles qui le sont. L'argent mobile fait l'objet d'un engouement certain qui devrait se poursuivre dans les années à venir. Mais pour qu'il s'impose comme une alternative quotidienne à l'argent liquide, il manque encore un véritable écosystème marchand. Franchir ce cap exigera, selon les experts, une interconnexion des différentes offres - opérateurs, banques, etc.

Sur ce volet, le constat est que le modèle économique est en général le même dans tous les pays africains au sud du Sahara. L'opérateur met sur un compte bancaire l'équivalent des crédits électroniques en circulation. L'argent profite à la banque et l'opérateur ne touche pas (ou rarement) d'intérêts. Il se rémunère sur les commissions encaissées dans son réseau à chaque transaction sur la base d'une clé de répartition définie avec ses distributeurs. Les services d'argent mobile ne demandent pas d'investissements très lourds. Le gros du budget étant consacré aux salaires et au marketing.

Aujourd'hui, les banques sont présentes dans le Mobile Banking essentiellement en partenariat avec des opérateurs télécoms qui ont tendance à multiplier les accords avec celles-ci. Pour reprendre la main, les banques africaines aimeraient faire passer le Mobile Banking du m-paiement à la m-finance. Contrats d'assurance, produits d'épargne... Tous ces outils classiques disponibles dans les agences bancaires pourraient demain être proposés à un public beaucoup plus large grâce au mobile.

Dans une étude portant sur les services financiers sur mobile, Ecobank estime que les revenus tirés de cette activité dans les pays situés entre le Sahara et l'Afrique du Sud devraient passer de 657 millions de dollars à 3,53 milliards en 2017. Le nombre d'utilisateurs des services financiers par mobile devrait croître de 65,67 millions fin 2012 à 235,06 millions sur la même période. Cette progression s'explique, selon Ecobank, par un plus grand nombre d'abonnés mobiles, un déploiement accru de plateformes d'argent mobile, alors que 37% seulement des 166 opérateurs télécoms actifs en Afrique disposent d'une telle offre aujourd'hui. Dernier facteur, une pénétration accrue des ventes de Smartphones dans la région.

Aujourd'hui, « *la majorité des clients mobiles en Afrique ont insuffisamment accès aux services financiers. Bien que la pénétration du téléphone mobile soit de 53%, l'accès aux services financiers est bas, autour de 24% de la population adulte* », selon la Banque mondiale. Les opérateurs cherchent par conséquent à accroître les services de Mobile Banking et le Gabon n'est pas une exception. Si le nombre d'agences bancaires pour 100 000 adultes est passé de 4,34 en 2009 à 5,77 en 2011, et le nombre de distributeurs automatiques pour 100 000 adultes de 8,04 à 11,12 au cours de la même période, ceux-ci sont largement concentrés dans les grands centres urbains de Libreville, Port-Gentil et Franceville, ce qui fait du Mobile Banking une solution attrayante pour les populations rurales. Les programmes de transactions financières sur téléphone seront particulièrement utiles pour les personnes qui travaillent en ville et dont la famille réside à l'intérieur du pays, car ils représentent un moyen efficace d'épargner et de transférer de l'argent.



GESTION ET ADMINISTRATION :

Gérant : Philippe Chandezon
pchandezon@economie-gabon.com

Directeur de la publication :

Philippe Chandezon
pchandezon@economie-gabon.com

Comité de rédaction :

Nelto NARGO
PAMBO MOUSSOUNGOU
Annie-Laure CORDIER
laredaction@economie-gabon.com
contact@economie-gabon.com

Correspondant Royaume-Uni :

Blanche Matchanga
laredaction@economie-gabon.com

Correcteur / Rewriter : Rodrigue NDONG

contact@economie-gabon.com

Responsable Multimédia :

Annie-Laure CORDIER
Tél. : +241 01 44 11 62
Cell. : +241 04 79 49 05
contact@economie-gabon.com

Responsable Réseau de distribution

Louis Georges AGONDJO
servicecommercial@economie-gabon.com

Rédacteur en chef éditorial :

Nelto NARGO
laredaction@economie-gabon.com

Publicité & Marketing :

Bruno FRETTE : +241 01 44 11 62
Sentiment NGWA : +241 07 25 85 38
contact@economie-gabon.com
servicecommercial@economie-gabon.com

Directeur artistique : Thomas Ouédraogo

Infographie & montage : ©Studio Araignée Sarl

Impression : Multipress Gabon 5280/13

Tirage : 10 000 exemplaires

Informations Légales :

MOBILITY MEDIA AFRICA Société éditrice de : Economie Gabon+ Sarl au capital de 85.000.000 FCFA - RCM N°2010B09428
Numéro statistique : 771 619 H
Récépissé de déclaration de constitution d'un organe de presse : N°0165/MCPEN/SG/DCOM du 3 juin 2010

Siège social : immeuble BICP, BP 4562 Libreville-Gabon

Tél. +241 01 44 11 62

Site Internet : www.economie-gabon.com

Facebook : facebook.com/economiegabon.plus

Twitter : twitter.com/EconomieGabon

FEMME ENTREPRENEURE / MME MARIE-JOSÉE ONGO DIRECTRICE GÉNÉRALE DE BUSINESS CONSULTING GABON

« Lorsque l'on est une femme, c'est encore plus difficile de créer une entreprise et d'obtenir des crédits »

Une femme indépendante, fière de son pays le Gabon et désireuse d'apporter sa pierre à l'édifice. Elle croit fermement que le développement d'un pays passe par l'entrepreneuriat local et une intégration plus importante des femmes dans la prise des décisions du pays. Là sont les convictions de Mme Ongo.

Propos recueillis par le Dr Nelto Nargo

Economie Gabon + : Mme la Directrice Générale, le Comité de rédaction du mensuel Economie Gabon + vous sollicite dans le cadre du dossier sur la « Femme et l'entreprise » pour répondre à quelques questions relatives à la place de la femme dans notre société actuelle étant entendu qu'elle constitue la majorité de la population gabonaise. Pour commencer, quelle est la place accordée à la femme au sein de la société gabonaise en général et au sein des entreprises et institutions du Gabon en particulier ?

Mme Marie-Josée Ongo : D'une manière générale en Afrique, il y a encore d'énormes progrès à faire, mais je suppose que vous souhaitez avoir l'avis de la femme d'affaires gabonaise que je suis ? Eh bien je dois dire que le Gabon est avant-gardiste dans la reconnaissance du rôle de la femme dans le développement d'un pays, ainsi que dans la matérialisation de cette reconnaissance. Ainsi, nous avons eu une Présidente de la République par intérim, mais Présidente quand même. Elle a su gérer le pays pendant une période extrêmement délicate - une phase de transition pareille n'est jamais aisée et tout pouvait arriver -, grâce à son charisme. Nous avons une femme Présidente de la Cour Constitutionnelle, juriste émérite qui ne se laisse pas déstabiliser par la pression des affaires souvent délicates sur lesquelles elle est amenée à se prononcer. Je citerai enfin le poste qu'occupe actuellement Mme Raponda Ossouka en tant que Maire de la capitale administrative, Libreville.

Ce sont des exemples forts. Cela étant dit, il me semble que nous régressons, quatre femmes seulement sur la trentaine de membres, si je ne me trompe, disposent d'un portefeuille ministériel.

S'agissant de la place de la femme dans le monde des affaires, d'une manière générale il faut faire un constat évident : l'entrepreneuriat local ne pèse pas lourd dans l'économie locale. Les autorités en sont conscientes. Il faut louer les projets actuels des autorités pour le renforcer. Nous pouvons citer les différentes formations dispensées actuellement par l'Entreprenarium du Gabon (EdG) à des entrepreneurs gabonais, le projet d'incubateur national des jeunes entrepreneurs, par exemple.

Je dois aussi dire qu'il faut que les autorités se penchent sérieusement sur ce dossier tant il y a encore du chemin à faire. Dans ce domaine, il faut d'abord partir de l'évidence et reconnaître que nous n'avons pas, contrairement aux femmes de l'Afrique de l'Ouest, la « culture d'entreprise », entreprise entendue comme un projet d'affaire mis en œuvre pour produire des biens ou des services et dont l'objectif est de générer des revenus (quelles que soient la taille, la structuration et la sophistication du management). Le taux d'im-

plication des femmes dans les affaires reste insuffisant, on parle seulement de 20% des entreprises nationales créées par des femmes.

Il faut dire que la femme fait face à de nombreux obstacles, on citera la prudence naturelle, qui est une qualité intrinsèque, mais s'oppose à l'audace naturelle qui devrait animer toute personne qui veut se lancer dans les affaires. Mais cela dit, comme je le soulignais plus haut, nous sommes chanceux de jouer ce rôle.

Eco Gabon + : Les femmes ont souvent du courage et de l'opiniâtreté, mais moins de confiance en elles pour aller dire qu'elles sont les meilleures. Quel est votre jugement ?

C'est exact, j'allais effectivement citer ce trait de caractère au titre des obstacles. Cela tient à la culture. Pendant longtemps la femme s'est cantonnée au rôle d'épouse soumise et obéissante (ces deux qualités réjouiront les religieux purs et durs) et de ce fait on développe inconsciemment chez elle l'esprit d'assistanat, l'inertie et le manque d'initiative.

« Nous accédons rarement au crédit. Je n'en ai jamais eu »

Eco Gabon + : Etre une femme et entrepreneur, un parcours de combattante ? Est-ce vrai ?

D'une manière générale entreprendre au Gabon,

pour les nationaux en particulier, est un parcours du combattant. Nous accédons rarement au crédit. Je n'en ai jamais eu, car on vous demande des documents dont on ne peut disposer lorsqu'on est une jeune entreprise. J'ai simplement, comme je le disais plus haut, l'avantage d'avoir travaillé et accumulé une expérience professionnelle forte qui m'a permis de m'organiser autrement avant de créer ma société. Mais lorsque l'on est une femme, c'est encore plus difficile.

Sans parler des contraintes familiales, les hommes nous font très peu confiance dès qu'on veut passer le cap de simple vendeuse de gâteaux ou commerçante de quartier à chef d'entreprise. Dès que quelqu'un visite vos locaux, la première question qu'il vous est : « Tu sous-loues auprès de quelqu'un ? »

Eco Gabon + : Quelle est la part des femmes dans la création d'entreprise au Gabon ?

Je donnais un pourcentage plus haut, qui est, sauf erreur de ma part, de 20%. C'est très faible. Le Grand Prix du Président de la République a favorisé l'émergence de la femme dans le domaine agricole, ce serait bien de faire la même chose dans d'autres secteurs. Nous avons toutes un projet que nous voulons réaliser, malheureusement les financements nous font défaut. J'ai par exemple créé le siège social de mon Cabinet à Libreville. Depuis près de quatre ans, j'aimerais le renforcer, et depuis huit mois j'ai ouvert un bu-



reau à Port-Gentil que j'aimerais voir se développer, mais je me limite encore à des bureaux de taille raisonnable faute de financement.

Nous avons besoin de financement car il y a de nombreuses femmes détentrices de grands projets pour le Gabon.

Eco Gabon + : La création d'entreprise, observe-t-on, garde l'image d'un milieu un peu guerrier et les femmes, malgré un super parcours sur le papier, ne trouvent pas leur place dans l'entreprise, en particulier dans les grands groupes ? Qu'en dites-vous ?

Je le confirme et je peux vous donner plusieurs exemples pas très élogieux pour nous. Il y a aussi un problème de culture et de mentalité. Il y a une sensibilisation à faire dans ce domaine.

Eco Gabon + : Si l'on observe dans le milieu des affaires ou dans tout autre secteur d'activité que les femmes gardent une tendance à la gestion en bonne mère de famille, pourquoi à diplôme égal, ne leur confie-t-on pas la direction des entreprises ou des postes de responsabilité aussi bien dans le secteur public que dans le privé ? Leur reconnaît-on cette valeur ?

La gestion en « bonne mère de famille » peut ne pas être négative, elle pourrait simplement relever de la prudence dans les affaires et je

dois reconnaître que les femmes sont effectivement très prudentes et parfois réticentes à prendre certaines décisions. Mais une telle attitude n'est pas compatible avec la réalité du monde des affaires, par définition impitoyable. Il faut que les femmes soient conscientes de ces réalités pour être éligibles à des postes de direction.

Eco Gabon + : Les femmes dirigent-elles vraiment mieux que les hommes ?

C'est relatif, nous avons quelques femmes fortes à la tête de grandes puissances comme l'Allemagne, le Brésil et l'Argentine. Est-ce qu'elles dirigent mieux ? Je ne sais pas. Mais ce sont des exemples qui vous montrent que si nous pouvions diriger de grandes puissances économiques, assurer des périodes d'intérim (Gabon), cela signifie que les hommes doivent nous faire confiance pour diriger de grandes entreprises.

Eco Gabon + : Selon une étude britannique, la tendance à s'excuser pour tout et surtout dans leur volonté de concilier vie profession-

nelle et vie privée ; la tendance à attendre passivement que leur travail soit remarqué, plutôt que de faire connaître leurs succès ; la peur du risque et le syndrome de la bonne élève constituent les obstacles culturels qui freinent encore l'accès des femmes aux postes de responsabilité. Est-ce le cas des femmes

« Nous avons besoin de financement car il y a de nombreuses femmes détentrices de grands projets pour le Gabon »

africaines en général et de la femme gabonaise en particulier ?

Je suis d'accord avec cette étude, et ce sont des obstacles qui sont encore plus évidents en Afrique en général et au Gabon en particulier. Pourquoi ? Parce que, s'agissant de l'Afrique, l'éducation n'est pas partout répandue et reconnue à la femme.

tout son potentiel : les contraintes familiales (devoir conjugal, éducation des enfants, notamment). On devrait notamment avoir des crèches, des écoles à proximité des lieux de travail pour permettre aux femmes de concilier vie de famille et épanouissement professionnel.

Eco Gabon+ : Mme la Directrice, ne dit-on pas que tout est bien qui finit bien ? Assurément, nous concluons en beauté cette interview très enrichissante en vous posant cette dernière question d'ordre personnel : si l'on vous demandait de rédiger votre profil, comment le

présenteriez-vous ?

Je suis une femme indépendante, fière de son pays le Gabon et désireuse d'apporter sa pierre à l'édifice. Je crois que le développement d'un pays passe par l'entrepreneuriat local et une intégration plus importante des femmes dans la prise des décisions du pays.

Eco Gabon + : La parité homme-femme est-elle aujourd'hui possible dans la société africaine moderne et particulièrement dans l'entreprise ou dans l'administration publique de notre pays ?

Elle est possible si les institutions sont respectées et les lois appliquées.

Eco Gabon+ : Pour finir, quelle est votre vision pour une pleine intégration de la femme gabonaise dans l'économie nationale ?

J'ai la chance d'avoir bénéficié d'une éducation de famille solide, de la part de parents qui n'ont pas fait de distinction entre les garçons et les filles, j'ai eu un assez bon parcours universitaire et surtout une expérience professionnelle de qualité dans un Cabinet international.

Ce sont-là des atouts indéniables dont ne bénéficient pas nécessairement toutes les femmes. Ceci pour dire quoi ? Je suis une femme assez sûre d'elle, bien que j'aie certes des faiblesses comme tout être humain, mais je dois dire que j'ai confiance en moi, en mes capacités et en mes potentialités. La femme doit d'abord avoir confiance en elle-même, elle doit être convaincue qu'elle est capable de participer au développement de son pays au même titre qu'un homme.

Ensuite, les pouvoirs publics doivent sans doute tenir compte des obstacles naturels qui empêchent généralement la femme de donner

EN BREF

L'Afrique, moteur de la croissance mondiale

La nouveauté : l'Afrique est sur la voie d'un développement structurel. Ses atouts : une population jeune, une urbanisation exponentielle et un afflux de capitaux. La croissance mondiale connaît actuellement un ralentissement marqué en raison de plusieurs facteurs, parmi lesquels la stagnation économique de la zone euro, les moindres performances chinoises et la récession en cours dans trois pays des Brics (Russie, Afrique du Sud, Brésil). Plus globalement, la convergence des pays émergents avec les pays développés est remise en cause par plusieurs économistes. Selon les calculs des experts, le taux de croissance de la Chine, supérieur à 7% aujourd'hui, ne devrait pas dépasser, au cours des deux prochaines décennies, les 4%, et celui de l'Inde devrait plafonner à 3%.

Un duo États-Unis-Afrique comme locomotive

La croissance mondiale se retrouve ainsi tirée actuellement par deux moteurs : les États-Unis et l'Afrique. Si les États-Unis conservent une extraordinaire capacité de rebond économique, l'Afrique, de son côté, confirme son décollage économique. L'Afrique s'engage dans la voie d'un développement structurel qui s'appuie sur

une population jeune, une urbanisation exponentielle et un afflux de capitaux. Cette croissance africaine est d'autant plus remarquable qu'elle atteint, en moyenne, 5,5% par an depuis une décennie, indépendamment des aléas de la croissance mondiale, des risques souverains et de la crise financière. La croissance africaine s'est ainsi autonomisée, et est en mesure de poursuivre son chemin sur le long terme. Plus remarquable encore, les grands indicateurs macroéconomiques sont "sains" après les ajustements structurels des années 1980 et 1990. Six des dix pays connaissant la plus forte croissance dans le monde sont en Afrique, dont le Nigeria (7,5%) et la Côte d'Ivoire (8,5%). La richesse par habitant a crû de 3,5% par an depuis une décennie. Huit pays africains ont un revenu par habitant de 10 000 dollars, supérieur à celui des Brics. L'inflation est contenue à 8%. La balance commerciale est excédentaire de 4% du PIB.

La consommation porte de plus en plus la croissance

La croissance africaine, qui est endogène, est portée par la consommation, avec pour moteurs le recul de la pauvreté de 42% à 32% de la population et l'apparition d'une classe moyenne de 400 millions d'habitants selon la Banque mondiale. L'urbani-

sation de 40% de la population, contre 28% en 1980, est allée de pair avec le développement des services de première nécessité tels que l'assainissement de l'eau, l'école pour les enfants et le recours aux transports collectifs. Grâce à cette urbanisation accélérée, l'Afrique a connu des gains de productivité élevés, de 3% par an depuis 2000.

La croissance africaine diversifie les économies. C'est notamment le cas avec le développement des nouvelles technologies, et tout particulièrement du téléphone mobile, dont l'Afrique est le deuxième marché mondial, et qui a permis l'apparition d'une nouvelle classe d'entrepreneurs africains, pour certains devenus milliardaires. L'Afrique compte désormais 35 milliardaires et plus de 2 500 millionnaires.

L'impact du numérique sur l'émergence du continent africain

Paris a récemment accueilli la 3e édition des Assises de la transformation digitale en Afrique. Les échanges ont porté sur l'impact des technologies de l'information et de la communication (TIC) sur l'émergence économique du continent. Des responsables politiques, des investisseurs et des managers dans le secteur numérique en sont convaincus : la transformation digitale est un facteur formidable pour accélérer le développement du continent.

Business Consulting Gabon dispose d'une équipe de professionnels du droit des affaires qui vous assiste dans vos projets d'investissements au Gabon, de la constitution de votre société à son développement.

Nos domaines de compétences:

Droit des sociétés

- Constitution de sociétés, ouverture de succursales ;
- Rédaction de tous actes et documents de société, y compris les procès-verbaux de conseil d'Administration et Assemblée Générale ;
- Approbation de compte, restructuration (augmentation/réduction de capital, apports partiels d'actifs), opération de dissolution/liquidation ;
- Gestion des titres : certificat d'actions, obligations ;
- Tenue de registre de société (conseil et assemblées), actions et obligations.

Gestion de la Main d'œuvre étrangère

- Conseil en immigration ;
- Assistance à obtention de permis de travail, visas, cartes de séjours, cartes de travailleurs étrangers et validation de contrat de travail ;
- Assistance Aéroport.

Fiscalité

- Assistance à contentieux ;
- Audit et revue ;
- Fiscalité des sous-traitants pétroliers et gestion mensuelle TVA.

Droit du travail

- Conseil en droit du travail et sécurité social ;
- Rédaction et analyse de contrat de travail ;
- Différend du travail (assistance à licenciement) ;
- Audit social.

Règlementations Mines/Pétrole

- Conseil en matière de réglementations applicables au secteur des mines et des hydrocarbures
- Rédaction de conventions minières
- Analyse de CERP

Comptabilité

- Etablissement de la DSF
- Etablissement de la DAS
- Tenue de la paye

CONTACT :

marie-jose.ongo@businessconsulting-gabon.com

Mob:+241 07 37 42 10

Site web: www.businessconsulting-gabon.com

ÉTAT-PATRONAT GABONAIS

La dette intérieure soldée dans les meilleures conditions



L'État réaffirme sa volonté, suite à l'audit des finances publiques, d'apurer les encours auprès des entreprises privées. C'est dans ce cadre qu'un déjeuner de travail a réuni le Président de la République et le patronat gabonais, et en présence du Premier ministre et des ministres du

Budget et de l'Economie, pour un dialogue franc, sincère et constructif devant aboutir au règlement de la dette intérieure du pays. En conséquence le Président de la République Ali Bongo Ondimba a réaffirmé les engagements pris pour solder la dette intérieure dans les meilleures conditions. Depuis le début de

l'année, 385,7 milliards ont été décaissés et une nouvelle tranche sera versée d'ici à fin 2014 assortie d'une convention de rachat avec les banques.

Pour l'État, il faut payer la bonne dépense et pas plus. Pour les opérateurs privés, il faut éviter les impayés. Et c'est en vérité le même combat : celui de la saine compétition, du respect de l'usager et du consommateur, celui d'un État bien géré. Le Président Ali Bongo Ondimba a donc souhaité établir un dialogue direct avec les patrons, à la manière d'un engagement. Au cours des dix derniers mois, par le filtre d'une étude scrupuleuse des créances, l'État a donc réglé aux entreprises quelque 385,7 milliards de FCFA au titre des exercices antérieurs et en cours. La mission du FMI qui vient de séjourner à Libreville a « félicité les autorités », notamment pour s'être penchées sur la question des arriérés.

D'ici à fin 2014, le gouvernement s'engage à répondre aux attentes par le traitement définitif des encours sur la dette intérieure. Après le versement immédiat d'une nouvelle tranche conséquente, une convention de ra-

chat et de transfert des créances de l'État avec le secteur bancaire permettra la clôture du passif. Entre 2010 et 2013, l'État a honoré de manière régulière ses engagements auprès des entreprises et du Club de Libreville pour un montant global de 1.596,1 milliards.

Clarifiée et harmonisée, portée par la logique du « gagnant-gagnant », la relation État-entreprises apparaît capitale dans le processus de transformation vers une économie inclusive. Avec un budget d'investissement prévu de 644 milliards de FCFA au profit du développement des infrastructures - en constante augmentation depuis 2009 -, le déploiement des corridors intégrés dans tout le pays, l'allègement de 35% à 30% du taux de l'impôt sur les sociétés dans les secteurs hors pétrole et mines, la mise en place du Haut conseil pour l'investissement et de l'Agence nationale pour les investissements internationaux (ANPI), le Gabon se dote des meilleurs atouts pour sa réussite économique.

Source : Direction Com Présidence de la République

CONVENTION CADRE DE SOUS-PARTICIPATION EN RISQUE AFD ET BGFIBANK GABON

Garantir à hauteur de 50% les prêts d'investissement consentis par BGFIBank Gabon aux PME

L'Agence Française de Développement (AFD) et Bgfibank Gabon ont signé une convention cadre de garantie bancaire ARIZ au bénéfice des PME gabonaises.

Dans le cadre de l'accompagnement de sa clientèle, Bgfibank Gabon a signé le 30 octobre une convention cadre de sous-participation en risque avec l'Agence Française de Développement au Gabon (AFD), pour accompagner sa clientèle du secteur des PME/PMI dans leur développement. Le document a été signé par Patricia MANON et Yves PICARD, respectivement Directeur Général de Bgfibank Gabon et Directeur de l'Agence Régionale AFD du Gabon et de Sao-Tomé et Principe. La cérémonie s'est déroulée en présence de M. Alain STERBIK, Premier Conseiller de l'Ambassade de France au Gabon.

Cette convention « ARIZ » de garantie de portefeuille, permet de garantir à hauteur de 50% les prêts d'investissement consentis par Bgfibank Gabon aux PME-PMI, aux entrepreneurs individuels ainsi qu'aux professions libérales, avec un plafond de 200 millions de francs CFA par dossier. La signature de cette importante convention accompagne par ailleurs les efforts de l'Etat gabonais dans l'amélioration du climat des affaires, notamment en facilitant l'accès des PME-PMI et des entrepreneurs individuels au crédit bancaire.

La rédaction

Source : AFD Agence régionale de Libreville



Yves PICARD et Patricia MANON en entretien

La filiale BGFIBank GABON se conjugue au féminin

BGFIBank Gabon est une filiale à 100% du groupe BGFIBank, premier groupe financier de la zone CEMAC, avec un total de bilan à fin 2013 de 3.023.037 millions XAF (équivalant à 4,6 milliards d'euros).

Présent dans 10 pays dont le Gabon, le Bénin, le Cameroun, la Côte d'Ivoire, le Congo, Sao-Tomé & Principe, la République Démocratique du Congo, la Guinée Equatoriale, Madagascar et la France, le groupe BGFIBank détient également 4 filiales spécialisées (BGFICapital, BGFIBourse, Finatra et Loxia) et une société d'Assurance (ASSINCO S.A.). BGFIBank Gabon est leader sur le marché bancaire gabonais aussi bien en ressources (46,93%) qu'en emplois (47,02%).

BGFIBank Gabon est dirigée par Mme Patricia Manon, Directeur Général. Son Directeur Général Adjoint est Mme Marie-Ange NDOUNGO. BGFIBank, filiale gérée par des femmes sorties du moule de cet établissement bancaire, est, avec un capital social de 53,7 milliards de FCFA et un effectif de 591 salariés répartis dans une douzaine d'agences, la première banque au Gabon et la première en Afrique centrale.

L'AFD a engagé pour le Gabon des fonds de l'ordre de 300 milliards de FCFA

Institution financière publique régie par la loi bancaire française, l'Agence Française de Développement (AFD) agit depuis 70 ans

pour combattre la pauvreté et favoriser le développement économique dans les pays du Sud. Présente sur 4 continents, l'AFD dispose d'un réseau de 71 agences et bureaux. En 2013, avec près de 8 milliards d'euros (5.000 milliards de FCFA) d'engagements, l'AFD compte parmi les principales banques de développement au monde.

Au Gabon, les interventions du groupe AFD portent essentiellement sur des prêts à long terme à l'Etat, des garanties ARIZ destinées à faciliter l'accès des PME aux crédits bancaires, ainsi que sur le développement durable des écosystèmes forestiers, financé au moyen de l'accord de conversion de dettes entre la France et le Gabon. L'AFD peut également intervenir sous forme de prêts à moyen et long termes sans garantie de l'Etat

aux entreprises publiques, et par le financement d'opérations du secteur privé par sa filiale PROPARCO. Les engagements de l'AFD au Gabon sont actuellement de l'ordre de 300 milliards de FCFA.

Au Gabon, le dispositif de garantie ARIZ a permis de soutenir plus de 100 PME/PMI gabonaises depuis son lancement en 2009, pour un montant total d'environ 25 milliards FCFA de crédits octroyés. Aujourd'hui, 2.500 emplois ont pu être maintenus ou créés au Gabon grâce à ce dispositif. Dans le monde, l'AFD a établi un partenariat ARIZ avec plus de 90 institutions financières dans 34 pays. Depuis 2000, ARIZ a ainsi garanti les prêts destinés à plus de 2 000 entreprises qui représentent environ 190 000 emplois.

PREMIER FORUM DU PÉTROLE ET DU GAZ

Baker Hughes prépare la relève en investissant dans la formation

Le directeur financier de Baker Hughes nous a entretenu lors du 1er Forum du pétrole et du gaz sur la formation du personnel local comme gage d'une transmission des compétences et des activités de sa structure (NYSE: BHI), l'un des leaders mondiaux dans la fourniture de systèmes, technologies, produits et services pétroliers à l'industrie du pétrole et du gaz. Avec plus de 59 000 collaborateurs, répartis dans plus de 90 pays, Baker Hughes aide ses clients à découvrir, évaluer, forer, produire, transporter et transformer les ressources d'hydrocarbures.

Propos recueillis par Minka Pambo Moussoungou



Les participants au 1er Forum Pétrole et Gaz



Les membres du gouvernement au 1er Forum Pétrole et Gaz

Economie Gabon+ : Monsieur le directeur, pouvez-vous nous présenter Baker Hughes et ses activités dans l'industrie pétrolière mondiale ?

Directeur Financier de Baker Hughes : Depuis près d'un siècle, Baker Hughes occupe le devant de la scène technologique et fournit à l'industrie mondiale du pétrole, les meilleurs produits et services disponibles pour l'exploitation de puits de gaz et de pétrole, d'oléoducs et de raffineries. En 1907, Reuben C. Baker développe un sabot de cuvelage qui révolutionne le forage au câble. Deux ans plus tard, Howard R. Hughes, Sr.

lance le premier outil de coupe à molettes qui améliore significativement le processus de forage rotatif. Au cours des huit décennies suivantes, Baker International et Hughes Tool Company acquièrent de nombreux pionniers du forage pétrolier et deviennent ainsi les leaders du marché mondial de l'achèvement de puits, des outils de forage et des services connexes. Les deux entreprises fusionnent en 1987 pour former la plus grande société de services de forage au monde, présente dans plus de 90 pays.

Depuis 2009 Baker Hughes a entamé la gabonisation des postes et à ce jour, elle est à

79%, et à 1% de la demande en termes de gabonisation de l'Etat. Notre entreprise ne compte pas s'arrêter en si bon chemin car elle vise 87% à l'horizon 2016. Il faut cependant préciser que nous ne faisons pas de la « *gabonisation au rabais* » car il en va bien sûr de la réputation de l'entreprise qui opère dans une activité technologique de pointe. C'est dans ce cadre que Baker Hughes a ouvert un programme dénommé « *lead programme* ». Dans le lead programme, l'entreprise recrute des jeunes talents qui sont formés pendant deux ou trois ans. Les jeunes sont formés à Baker Hughes de Port-Gentil mais également à l'étranger. Il y a donc une expatriation des

jeunes Gabonais dans des pays tels que la Norvège, le Mexique, Dubaï, le Chili, les Etats-Unis, etc. Lorsque ces jeunes reviennent, ils occupent des postes de responsabilités. Cette politique de mobilité permet de compenser le déficit en formation des ingénieurs au Gabon. Il faut dire que le nombre d'ingénieurs qui sortent de l'Ecole polytechnique de Masuku reste insuffisant par rapport à la demande des entreprises du secteur de pointe. Au-delà des talents locaux, Baker Hughes recherche également des talents gabonais de l'étranger, à qui des contrats sont proposés pour intégrer les services de la compagnie au Gabon.

ASE CORPORATION

Une jeune entreprise gabonaise véritablement ambitieuse

Arnold Steeve Ekomy est le directeur d'une jeune PME spécialisée dans la construction d'ossature métallique. Elle construit des charpentes en acier léger et en acier lourd. Elle transforme des bâtiments centenaires en habitats sociaux ainsi que tout autre type de logement de grand standing. L'entreprise lève aussi des camps de vie pour les pétroliers, les miniers et les militaires, dans le strict respect des normes Qualité Hygiène Sécurité et Environnement.

Economie Gabon+ : Vous avez participé à ce premier forum du pétrole et du gaz, pouvez-vous nous dire si vous avez noué de bons contacts eu égard à vos opérations dans le secteur de la logistique pétrolière ?

Arnold Steeve Ekomy : J'ai réussi à avoir de très bons contacts. Pour un jeune entrepreneur comme moi, c'est vraiment une aubaine. J'ai été le 1er stand à être visité par le Premier ministre et sa délégation. C'était un moment de grande émotion et c'est surtout un honneur et un grand privilège. La chance de pouvoir passer en premier t'ouvre des opportunités dans le temps. Nous existons depuis moins d'un an. Dans ce genre de rencontre, comme le forum du pétrole et du gaz auquel j'ai participé, il s'agit de chercher de bons contacts directs avec de grands décideurs et des chefs d'entreprises du domaine, et qui sont de potentiels clients. Ma vision à moyen terme est

de m'installer dans la zone économique de Nkok.

EG+ : Pourquoi avoir choisi cette spécialité avec de tels matériaux, alors que le Gabon dispose de matériaux de construction tirés de ses matières premières comme le bois ?

Arnold Steeve Ekomy : La construction industrielle subit certes une certaine révolution dans les grands pays, mais nous, au Gabon, nous avons pensé que c'est le moment ou jamais de nous mettre à la page, pour ne pas rater le train de cette révolution industrielle qui touche également notre continent. Il faut bien commencer quelque part.

EG+ : Vous existez certes depuis moins d'une année, mais l'on suppose que vous n'avez pas chômé. Quelles sont les réa-



Arnold Steeve Ekomy, DG ASE Corporation

lisations concrètes à mettre à votre actif sur le plan national ?

Arnold Steeve Ekomy : Au Gabon nous avons déjà réalisé une étude en vue de la construction d'un grand hangar avec le groupe Shell Gabon dans leur site de Rabi Kouna. Comme je le disais tantôt, nous sommes pré-qualifiés pour la réalisation d'un

site vie avec le groupe Eramet dans le cadre de leur grand projet « Maboumine ». Au regard de ces premiers pas, nous estimons que nous sommes sur la bonne voie, par rapport aux solutions que nous apportons à nos partenaires. Des solutions qui sont à la fois fiables et durables.

Propos recueillis par Minka Pambo Moussoungou

MISSION FMI AU GABON

Maintenir le CAP !

La mission de consultations que le FMI vient de conduire au Gabon « félicite les autorités de s'être attaquées aux tensions budgétaires et de s'être penché sur la question des arriérés ». Saluant des perspectives de croissance robustes, le Fonds souligne que le PSGE - « programme ambitieux de réformes » - est étayé par « une expansion importante du programme d'investissement public ».

Quinze jours après la présentation de lancement, à Libreville, des Perspectives économiques régionales (Afrique subsaharienne) du Fonds monétaire international, les consultations annuelles tenues au Gabon du 22 octobre au 5 novembre débouchent sur un diagnostic détaillé, et particulièrement encourageant.

Avec une croissance du PIB prévue à 5,1% en 2014 et à 5,4% en 2015, dans la bonne moyenne de la dynamique africaine, avec encore une croissance du PIB hors pétrole attendue à 7,6% en 2015, en progression de 0,4%, le Gabon conservera à moyen terme des perspectives robustes en dépit d'une

baisse attendue de la production de pétrole. « La croissance devrait être portée par l'investissement public, les ressources naturelles hors pétrole et les services. Plusieurs projets en cours dans l'agro-industrie, les mines et le traitement du bois devraient soutenir la croissance non pétrolière attendue », peut-on lire dans la déclaration officielle du FMI.

Destinés à être étudiés par le Conseil d'administration du FMI en janvier 2015, les résultats de cette étude viennent conforter la détermination du président Ali Bongo Ondimba d'assainir les finances publiques et de favoriser un meilleur équilibre socio-économique. « La mission, peut-on lire, félicite les

autorités de s'être attaqué aux tensions budgétaires émergentes dans le cadre du budget 2014 révisé et du projet de budget pour 2015, et de s'être penché sur la question des arriérés qui se sont accumulés ». Toujours selon le communiqué du Fonds, « la mission soutient les efforts que le gouvernement déploie pour améliorer le climat des affaires et la qualité du capital humain ». Mot d'ordre des experts de Washington : « Maintenir le cap ! ».

Sécurité et ambition

C'est dire que les experts du FMI ont donné leur satisfecit aux fondamentaux économiques nationaux qui conjuguent sécurité et ambition. En effet, grâce au soutien des institutions multilatérales et régionales motivé par une politique bien planifiée, le pays respecte les critères de l'Union économique des États de l'Afrique centrale. Tandis que le ratio de la dette publique s'établit à 27,1% du PIB, le taux d'inflation demeure à 2,5%, ce qui est nettement inférieur à la norme commune. Le solde budgétaire de base se situe à 10,6% du PIB.

Dans le contexte 2014 de la Stratégie d'investissement humain du Gabon (SIHG), de

son effet de levier sur le pouvoir d'achat mêlant la Prime d'incitation à la performance, la revalorisation des allocations familiales et l'abaissement du prix du panier Soins-et-Santé, l'État a la responsabilité d'accompagner l'épanouissement du marché de l'offre et de la demande. L'État et les sociétés actives au Gabon doivent œuvrer en synergie tant il est de l'intérêt de tous d'intégrer un cercle économique vertueux. Objectif : le paiement des dépenses publiques de fonctionnement à 30 jours, et celui des dépenses d'investissement à 60 jours.

En guise de viatique stratégique, dans le cadre des projections de l'institution internationale, la mission ajoute qu'il « conviendrait de redoubler d'efforts pour veiller à ce que le PSGE soit financé de manière adéquate sans compromettre la viabilité des finances publiques. Il s'agirait de mieux maîtriser la masse salariale et de réduire progressivement les subventions énergétiques coûteuses et inéquitables, ainsi que de mieux établir les priorités dans le budget d'investissement afin de mettre l'accent sur les infrastructures ayant un impact économique plus important, tout en orientant les dépenses dans les domaines sociaux bien ciblés ».

Source : Direction Com Présidence de la République

UE/ACP

Les subventions agricoles de l'UE compromettent l'agriculture africaine

Les subventions agricoles de l'Union européenne représentent plus de 50% de son budget agricole. Plus de 80% des produits subventionnés à l'exportation sont acheminés en Afrique de l'Ouest et Centrale. Contrairement aux exportations agricoles des pays ACP dans l'UE qui sont plus complémentaires, les produits exportés par l'UE dans la zone ACP constituent une véritable concurrence aux produits locaux.

En 2012, c'est un montant de 37.7 milliards d'euros dont de 4.9 milliards d'euros consacrés uniquement à subventionner l'exportation de la viande et des produits laitiers qui a été débloqué. Plus de 80% des produits subventionnés à l'exportation sont acheminés en Afrique de l'Ouest et Centrale. Contrairement aux exportations agricoles des pays ACP dans l'UE qui sont plus complémentaires, les produits exportés par l'UE dans la zone ACP constituent une véritable concurrence aux produits locaux. A part les produits combustibles, la quasi-totalité des exportations africaines en Europe concerne les produits agricoles dont les plus importants sont le cacao et le café qui représentent à eux seuls plus de 40% des produits exportés par la zone CEDEAO. Ces produits tropicaux ne sont pratiquement pas cultivés dans les pays européens, alors que ceux-ci restent les plus gros importateurs mondiaux des produits venant essentiellement des pays africains.

La rareté des produits tropicaux sur le marché local européen fait que les exportations africaines n'y constituent pas une concurrence, mais plutôt une offre complémentaire à la production des agriculteurs européens. Sur le marché africain, les enjeux ne sont pas les mêmes. Les subventions dont bénéficient les producteurs agricoles européens leur permettent d'exporter dans les pays ACP tout en vendant à des prix largement inférieurs aux prix du marché local. Avec l'entrée en vigueur des préférences commerciales réciproques depuis 2008, l'UE exporte de plus en plus vers les pays de la CEDEAO des produits subventionnés dans le cadre de sa Politique Agricole Commune, ce qui remet en cause le caractère concurrentiel du marché intérieur de ladite zone.

Ce caractère discriminatoire des subventions de l'UE accentue le déséquilibre concurren-

tiel sur le marché de la CEDEAO et privilégie les produits européens auprès des consommateurs locaux, comme le souligne un jeune éleveur camerounais :

« Comment voulez-vous que la ménagère m'achète un poulet à 1 800 FCFA pièce quand elle peut se procurer du surgelé à 900 FCFA le kg ? »

Vincent Ribier et Roger Blein, dans une étude consacrée aux échanges agricoles entre l'UE et l'ACP, estiment que « les produits européens qui ont pu concurrencer, et parfois mettre en danger des filières locales ou régionales ACP, font l'objet d'un soutien interne important de la PAC. Leurs exportations correspondent le plus souvent à la gestion des excédents vis-à-vis de la consommation communautaire ou plus exactement les restitutions à l'exportation permettent de se positionner sur les marchés alors que les prix européens sont nettement plus élevés que les prix mondiaux ou les prix sur les marchés locaux convoités ».

En alimentant le marché africain de produits agricoles subventionnés, les exportations agricoles européennes sont considérées comme un des facteurs majeurs de perturbations des filières locales de production. Elles installent une concurrence déséquilibrée sur le marché local africain, qui dans le long terme décourage les entrepreneurs privés et les pouvoirs publics qui rechignent à investir dans ces filières, mettant en péril le potentiel d'emplois de milliers de jeunes à travers chaque région. Ce mécanisme mis en place et renforcé dans le cadre des APE que pourrait bientôt ratifier le Conseil des ministres de la CEDEAO, ne laisse que de maigres chances à ses producteurs qui, soumis au démantèlement des barrières douanières, n'ont comme unique possibilité de s'en sortir que l'exportation des matières premières.



Le désarroi des familles paysannes africaines

L'exemple de la famille paysanne ivoirienne productrice de cacao est illustrant. Avec beaucoup de chance, elle vend le kilo de cacao à 1 euro aux exportateurs dans la zone UE. Ce kilo de cacao d'après les « barmen » permet au moins de faire 100 tasses de café en raison de 2 euros l'unité. Ce qui permet au vendeur français de faire une plus-value de 199 euros, sur laquelle il faut enlever certes les charges comprises comme le transport, les frais de port, le salaire et autres charges liées. Au pire des cas, ce vendeur fait une plus-value nette de 100 euros, sans oublier toutes les entreprises qui sont intervenues dans la chaîne de production comme les assureurs maritimes, les transporteurs, les « barmen », le vendeur de café, le producteur de lait, etc.

Menace de suppression de 47% des aides au développement

Ainsi, « toutes les politiques de promotion d'une agriculture durable, moderne et compétitive, [...] seront compromises par les APE ». Ce modèle de « partenariat », tant qu'on peut l'appeler ainsi, n'est pas nouveau. Il date de l'époque coloniale, lorsque les colonies africaines ont été contraintes de se spécialiser chacune dans la production de biens commerciaux bruts, dans le seul but de ravitailler la métropole. Ce fut le cas de l'arachide pour le Sénégal, du coton pour le Mali, du cacao pour la Côte d'Ivoire, ainsi de suite. Ce qui est très étonnant, c'est de voir la dynamique dans laquelle se sont engagés les pays africains signataires, qui pour la plupart sont des PMA (pays moins avancés), semblant ignorer toutes les conséquences que cela risque d'avoir pour leurs économies, alors que tous les experts indépendants sont

unanimes sur les dangers que comporte ce partenariat pour les pays en voie développement.

En brandissant la menace de supprimer 47% des aides accordées aux pays en développement, dont les pays africains en première ligne, l'UE a su imposer la signature des APE aux pays de la CEDEAO, les obligeant à ouvrir leur marché intérieur à 80% de ses exportations, tout en excluant la possibilité de discuter sur la question des subventions agricoles en dehors de l'OMC.

Face au défi de répondre à l'une des problématiques du continent africain qui est l'emploi des jeunes malgré la forte croissance de son économie, les dirigeants africains semblent ignorer toute l'opportunité que présente leur secteur agricole. En acceptant d'ouvrir son marché intérieur aux importations agricoles européennes sans restrictions, la CEDEAO engage non seulement ses producteurs locaux dans une concurrence à sens unique minée par les subventions agricoles et les barrières non tarifaires, mais aussi elle compromet sérieusement toute chance de moderniser un secteur capable de répondre aux défis d'emplois des jeunes sur le continent africain.

Les préférences non réciproques entre l'UE et l'ACP étaient des arrangements commerciaux selon lesquels l'UE, de manière unilatérale, offrait des concessions comme une ouverture partielle de son marché intérieur aux exportations de certains produits agricoles venant des pays ACP, sans que ces dernières soient en principe taxées à la frontière. Quant aux exportations européennes vers la zone ACP, elles étaient de fait taxées aux frontières suivant les pays destinataires.

Synthèse de Nargo
Source : CNUCED 2014

COMITÉ NATIONAL DE PILOTAGE ET DE SUIVI DU PRODIAG

Promouvoir une agriculture entrepreneuriale performante et respectueuse de l’environnement

M. Pascal Pommarel, directeur général de l’IGAD, organe chargé de la mise en œuvre du Projet de Développement et d’Investissement Agricole au Gabon (PRODIAG), a présenté les réalisations du programme ainsi que ses perspectives pour l’année 2015 à l’occasion du comité de pilotage qui s’est tenu le 28 octobre dernier. Tous les domaines d’intervention, à savoir le maraîchage, le vivrier, l’élevage et la transformation des produits agroalimentaires ont été abordés.

Entretien réalisé par Pambo Moussoungou

Economie Gabon+ : M. le directeur général, vous avez activement participé au Comité national de pilotage et de suivi du PRODIAG, quels enseignements pouvez-vous tirer des travaux ?

M. Pascal Pommarel, directeur général de l’IGAD : Régulièrement nous devons rendre compte des avancées du PRODIAG au comité de pilotage, présidé par M. Joseph Essono Nto, représentant du chef du gouvernement. Le comité est aussi composé de représentants des différents ministères concernés par la mise en œuvre du projet. Et notre intervention a porté sur quatre points :

- Une présentation de l’IGAD ; cela nous a semblé important de procéder à quelques rappels dans la mesure où certains membres du comité de pilotage étaient nouvellement nommés dans leur ministère et ne connaissaient pas nécessairement très bien notre institut ;
- Un état d’avancement de nos activités pour l’année 2014, avec un point sur le niveau de mobilisation du budget ;
- Une présentation des réalisations prévisionnelles pour l’année 2015 ;
- Une présentation du budget de l’année 2015 nécessaire à l’atteinte des objectifs opérationnels du projet.

EG+ : Alors, qu’est-ce que le PRODIAG et quels objectifs lui sont assignés ?

Le PRODIAG est le Projet de Développement et d’Investissement Agricole au Gabon. Débuté en 2011, il s’étale sur 5 ans et couvre l’ensemble des 9 provinces du Gabon. L’objectif principal est de contribuer significativement au renforcement de la sécurité alimentaire du pays par la promotion d’une agriculture entrepreneuriale performante et respectueuse de l’environnement. Ce programme, suivi de près par le ministère de l’Agriculture, de l’Élevage, de la Pêche et de la Sécurité alimentaire, est la traduction sur le terrain de la volonté du gouvernement en matière de politique agricole et s’inscrit dans le cadre du PSGE.

EG+ : Quels sont les objectifs quantifiés du projet et quel est leur niveau d’avancement ?

Le PRODIAG vise à dynamiser quatre types d’activités agricoles, principalement sur des périmètres mis à disposition par l’Etat, mais aussi sur des exploitations indépendantes appartenant à des particuliers. Il y a tout d’abord le domaine vivrier, pour lequel il s’agit d’appuyer au total plus de 850 agriculteurs. Dans le cadre du programme, pour cette activité, déjà 395 exploitations ont été aménagées.

Vient ensuite la culture maraîchère. Le projet vise dans ce domaine à donner un nouvel élan aux activités périurbaines débutées il y a quelques années à Libreville et à les vulgariser à l’échelle nationale. A ce jour, 40 exploitations maraîchères ont été installées et on en comptera 140 à l’issue du projet.

Le troisième axe d’intervention, et non des moindres, car particulièrement rentable pour les bénéficiaires, est l’élevage. Il est généra-

lement combiné avec le maraîchage parce qu’en générant du fumier, il permet d’améliorer la fertilité des terres. Les deux types d’élevage ciblés par le projet sont les élevages de porcs et les élevages de poules pondeuses. Ce sont au total une quarantaine de structures qui vont être soutenues. Nos équipes prospectent actuellement dans tout le pays pour identifier des éleveurs volontaires susceptibles d’être appuyés.

Le quatrième domaine d’intervention du PRODIAG est celui de la transformation agroalimentaire. Le manioc est le produit pour lequel la majorité des appuis sont effectués et ce ne sont pas moins de quarante ateliers de transformation de manioc qui vont être installés. A ce jour, 24 ateliers ont été construits, dont 18 sont déjà opérationnels, et 9 autres sont en cours de construction, sur le point d’être finalisés.

Le PRODIAG, c’est en réalité 65 personnes qui travaillent au quotidien afin qu’un maximum d’agriculteurs soient performants. Nos

équipes sont confiantes sur l’atteinte des objectifs fixés par le ministère dans chacun des quatre domaines d’intervention. Il reste encore beaucoup à faire, mais nous sommes sur la bonne voie ; au troisième trimestre 2014, presque 500 exploitations avaient déjà été aménagées sur les 1070 visées par le programme. Au final, à l’issue des 5 années, plus de 1000 emplois directs et 2000 emplois indirects vont être créés grâce au PRODIAG.

EG+ : Quels sont les perspectives et les enjeux de ce projet en 2015 ?

L’année 2015 est une année clé pour notre programme. Elle va s’inscrire dans la lignée de 2014, qui a véritablement marqué une accélération de la mise en œuvre opérationnelle et des aménagements. Cette année, nous aménageons en moyenne un peu plus d’une exploitation par jour. En conservant ce rythme nous allons pouvoir atteindre nos objectifs dans chaque domaine dès la fin de l’année 2015.

Par ailleurs, conformément à la volonté du gouvernement, nous allons renforcer la responsabilité des provinces dans la mise en œuvre du projet. Nous sommes en effet chargés de constituer, dans chacune des 9 provinces du pays, des commissions indépendantes, auxquelles prendront part des représentants d’associations agricoles, qui seront chargées de sélectionner les agriculteurs qui bénéficieront d’un appui individuel dans le cadre PRODIAG.

EN BREF

Les conséquences de la baisse du prix du pétrole sont encore mal appréhendées par les pays producteurs

Les prix internationaux du pétrole ont chuté brutalement. Depuis le mois de juin dernier ils accusent désormais une diminution de près de 25 %. Cette baisse du prix du baril est appréciée diversement. Dans l’immédiat, les pays consommateurs, parmi lesquels figurent, on a tendance à l’oublier, la très grande majorité des pays en développement, respirent et voient d’un bon œil cette diminution providentielle de leur facture d’importation énergétique. Pour leur part, de nombreuses institutions, gouvernementales ou autres, qui réfléchissent à l’avenir de l’approvisionnement mondial en énergie, se préoccupent d’une baisse des prix qui risque de rendre encore plus problématique le financement des immenses besoins en investissements aussi bien dans les énergies fossiles que les énergies alternatives.

Le consultant sénior algérien, au sein de l’API-CORP - une agence de l’OPAEP spécialisée dans les investissements pétroliers dans la région arabe, Ali Aissaoui, révèle qu’un des grands sujets de préoccupation des investisseurs est lié au coût des projets d’investissements dans l’amont pétrolier ou gazier, qui aurait quasiment doublé ou triplé au cours des dix à quinze dernières années. Ces investissements, malgré leur coût croissant, resteront sans doute toujours rentables du point de vue économique. Mais, ce qui doit réellement inquiéter, c’est que cette inflation des coûts d’investissement va contribuer à éroder tendanciellement l’assiette réelle qui sert de base à la fiscalité des hydrocarbures et donc aux revenus futurs de l’Etat. L’augmentation du coût de production réduit d’autant la rente dont vivent aujourd’hui les producteurs de pétrole et renforce chaque jour l’urgence de la diversification de l’économie.

Des perspectives économiques encourageantes pour l’Afrique subsaharienne

Selon le Fonds monétaire international (FMI) qui appelle à « *maintenir le cap* » pour les prochains mois afin de consolider les atouts de développement, les perspectives économiques sont encourageantes pour l’Afrique subsaharienne. Une analyse de la situation économique révèle que « *la croissance économique de l’Afrique subsaharienne devrait rester vigoureuse et s’établir à environ 5% en 2014, puis 5,4% en 2015* ». Malgré le retard qu’accuse le continent africain en termes de développement, surtout dans cette région subsaharienne où plus de 600 millions de personnes vivent encore avec moins d’un dollar par jour, le rythme de croissance y est plus soutenu, par rapport aux pays occidentaux où la croissance tourne autour de 2%, où à certains grands pays émergents où le taux de croissance est en moyenne de 3%. Toutefois, la situation économique est loin d’être homogène à tous les pays subsahariens, le FMI ayant notamment relevé « *de bonnes perspectives à court terme, mais aussi des aléas négatifs* » qui pourraient impacter sur le développement de certains Etats. D’où des appels à la diversification économique, le renforcement de la gouvernance, l’amélioration du climat des affaires afin de doper la croissance économique.

Santé et économie : le secteur privé face à Ebola

L’Union africaine se joint pour la première fois au secteur privé africain, pour lutter ensemble contre l’épidémie à virus Ebola en Afrique de l’Ouest, selon un communiqué rendu public à Addis Abeba. Il s’agira de mobiliser des ressources au sein du continent, dans le but d’appuyer les efforts entrepris sur les plans national et international et de développer les moyens d’inverser la tendance au recul économique des pays, après Ebola. Selon une étude réalisée par le Programme des Nations unies pour le développement (Pnud) sur l’impact socio-économique de l’épidémie, « *le virus Ebola en Afrique de l’Ouest entrave les capacités des gouvernements à générer des recettes, augmentant les risques de faire flamber les dettes na-*

Quelles sont les recommandations formulées lors de ce comité de pilotage ?

Au terme de cette rencontre, ce sont au total 16 recommandations qui ont été formulées pour la bonne marche du PRODIAG. On peut dire entre autres qu’il faudra renforcer le dispositif de recherche porté sur la mécanisation ; travailler de concert avec l’ANPN et la FAO pour définir une stratégie visant à protéger les agriculteurs et leurs exploitations contre la faune sauvage ; diversifier les productions et structurer les filières.

Une autre recommandation me tient particulièrement à cœur, celle qui consiste à réfléchir avec le ministère de l’Agriculture, de l’Élevage, de la Pêche et de la Sécurité Alimentaire, ainsi qu’avec le ministère de l’Education Nationale, et de l’Enseignement Technique et Professionnel, à l’opportunité de réintroduire l’enseignement de l’agriculture dans le système éducatif. C’est selon moi absolument essentiel, nous devons faire comprendre à la jeunesse que le Gabon possède de nombreux atouts pour l’agriculture, que c’est un secteur d’avenir, avec des métiers de plus en plus rentables, notamment grâce aux itinéraires techniques que nous proposons, qui permettent, à terme, la mécanisation de certaines opérations culturales.

La prochaine session du Comité de pilotage du PRODIAG se tiendra au mois de mai 2015.

tionales et étrangères et d’accroître leur dépendance à l’égard de l’aide». L’étude révèle par ailleurs que les gouvernements de la Guinée, du Liberia et de la Sierra Leone, pays les plus touchés par le virus, accusent un déficit total de 328 millions de dollars qui les empêche de fonctionner aux niveaux d’avant la crise, selon cette étude. Ce déficit est provoqué par l’augmentation des dépenses visant à faire face à la crise liée à Ebola et aux contraintes budgétaires émanant du ralentissement des activités économiques telles que le tourisme, le commerce et le secteur minier.

Afrique : tirer profit des conditions de l’affacturage

Les sociétés africaines sont exhortées à tirer profit des conditions avantageuses de l’affacturage comme outil de financement du commerce. Les législateurs et les régulateurs devraient aider les entreprises africaines à profiter des avantages de l’affacturage comme un instrument de financement du commerce par la création d’environnements propices à l’épanouissement de l’instrument, a souligné la Banque Export-Import de l’Afrique (Afrexim-bank).

Le document fourni à l’issue d’un séminaire d’une journée sur l’affacturage, organisé par la Banque africaine de développement (BAD) au profit des législateurs et des régulateurs du Sud, de l’Est et du Nord de l’Afrique, vise à sensibiliser à l’obstacle posé par l’absence de lois et règlements appropriés et à initier les législateurs et les régulateurs aux meilleures pratiques dans la régulation de l’affacturage des entreprises. Avec l’évolution socioéconomique récente, l’Afrique devient de plus en plus la prochaine frontière pour l’activité d’affacturage. Il est à souligner que malgré des volumes nettement plus faibles que dans d’autres régions, à seulement 1% du total mondial, le volume de l’activité d’affacturage en Afrique avait été multiplié par quatre, soit de près de cinq milliards d’euros en 2000 à près de 23 milliards d’euros en 2012, a-t-on relevé.

AIR FRANCE KLM INNOVE

Un confort inégalé à bord des nouvelles cabines BEST & BEYOND

La Première, Business, Premium Economy, Econom..., Air France poursuit l'équipement de ses Boeing 777-200 munis de nouvelles cabines Business, Premium Economy. Fin 2014, cinq Boeing seront ainsi équipés de nouvelles cabines Best & Beyond. Bientôt, Dubaï et Sao Paulo seront également desservis avec ces cabines d'exception.

Le Gabon n'est pas oublié dans la présentation de ces nouveaux produits long-courriers d'Air France en Afrique, qui aura lieu les 4 et 5 décembre à l'hôtel NOMAD de Libreville, en présence de M. Patrick Alexandre, directeur général commercial Air France KLM. C'est ainsi que, ces deux jours durant, les Librevillois auront le privilège et l'opportunité de visiter, en compagnie de M. Eric Chatard, directeur régional Air France Afrique Centrale, accompagné de ses proches collaborateurs, des cabines de luxe, toutes classes confondues. Ils découvriront le 4 décembre une exposition inédite de photos historiques de l'aviation au Gabon, ainsi que les nouveaux sièges BUSINESS et LA PREMIERE.

L'ambition long-courrier d'Air France Best & Beyond se traduit par des vols dans un confort de voyage absolu vers New York, Singapour, Jakarta et Tokyo-Haneda, Shanghai, Dubaï et Sao Paulo. Best & Beyond est un projet emblématique de Transform 2015 avec un investissement de plus de 500 millions d'euros dans les nouveaux produits pro-

L'ambition du projet Best & Beyond est d'être au niveau de ce qui se fait de mieux en matière de produits, de sièges aux salons, en passant par l'offre de divertissement ou la restauration. Ce projet de montée en gamme concerne toutes les cabines, pour améliorer le voyage de l'ensemble des clients. De juin 2014 à l'été 2016, ce sont ainsi 44 Boeing 777 qui seront équipés de nouvelles cabines Economy, Premium Economy, Business et La Première. La montée en gamme porte aussi sur la qualité de la relation avec les clients. Personnaliser, valoriser, porter attention, avoir le sens du détail, oser, sont autant de maîtres-mots que l'ensemble du personnel d'Air France décline au quotidien à l'égard de ses clients.

Une entreprise en mouvement

Le plan Transform 2015 suppose une profonde remise en question de toutes les activités et de tous les modèles de l'entreprise. Il représente des changements lourds pour toutes les entités du Groupe mais ces trans-



posés par la compagnie. Son objectif : replacer Air France au meilleur niveau en matière de produits et faire la différence par son service, à travers une relation attentionnée avec les clients. Ces nouveaux produits et services constituent des atouts concurrentiels majeurs dans la reconquête commerciale.

formations sont rendues possibles grâce à une méthode basée sur la transparence et le dialogue avec les représentants des différentes catégories de personnels.

Les efforts entrepris depuis le lancement de Transform 2015 portent déjà des fruits. Entre 2012 et 2013, Air France-KLM a amélioré son chiffre d'affaires de +2,3% et réalisé +1,8



point de marge d'exploitation à charges constantes.

Air France seule, sur les deux années 2012 et 2013, a réalisé une réduction de 850 millions d'euros de ses coûts pilotables, en baisse de 6% en 2 ans.

Au troisième trimestre 2014, l'activité du groupe a été fortement perturbée par 14 jours de grève des pilotes d'Air France, dont l'impact est estimé à 330 millions d'euros sur le résultat d'exploitation. Le chiffre d'affaires s'établit à 6,7 milliards d'euros, contre 7 175 millions d'euros en 2013, en baisse de 6,7%, mais en hausse de 0,2% à taux de change constants et hors impact de la grève des pilotes (« à données comparables »). L'évolution des taux de change a eu un impact négatif de 78 millions d'euros sur le chiffre d'affaires.

Perspectives

Le plan Transform 2015 se déroule comme prévu, et plusieurs initiatives de Perform 2020, le nouveau plan stratégique couvrant la

période 2015-2020, ont d'ores et déjà été lancées. Début juillet, l'environnement de marché difficile a conduit le Groupe à réviser son objectif d'EBITDA 2014 à 2,2 et 2,3 milliards d'euros.

Tout en étant moins forte qu'à l'été, la croissance des capacités industrie long-courrier reste élevée, et l'activité économique ne se redresse que lentement en Europe. En plus de l'impact direct de la grève des pilotes estimé à 330 millions d'euros sur le résultat d'exploitation du troisième trimestre, le Groupe a constaté un retard dans les engagements de réservation sur le quatrième trimestre, sans qu'il soit possible d'évaluer de manière précise la part de ce retard due à la grève et celle due à l'évolution défavorable de la demande observée au début de l'été et qui s'est confirmée depuis. Le Groupe estime qu'une partie de ce retard d'engagement pourra être réduite progressivement dans les semaines qui viennent, sans qu'il soit possible de quantifier avec précision ce rattrapage compte tenu du caractère exceptionnel de l'événement.

Synthèse du Dr Neltoth

TAUX DE CHANGE EN FCFA

NOV. / OCT.

EUR	655.9570
CHF	545.5851 / 541.4420
GBP	832.4327 / 836.6798
CAD	464.9210 / 466.7404
JPY	4.5670 / 4.7915
CNY	85.8785 / 84.7424
USD	526.1546 / 520.3117
ZAR	46.8190 / 46.3820

Date de Valeur : 12 Novembre 2014.
Source : Banque Centrale Européenne.

TAUX D'INTÉRÊT

Taux d'intérêt des appels d'offres :	2,95% / 2,95%
Taux d'intérêt des prises en pension :	4,70% / 4,70%
Taux d'intérêt sur placements:	0,00% / 0,00%
Taux créditeur minimum :	2,45% / 2,45%

Source : www.beac.int

AFRIQUE SUBSAHARIENNE

L'environnement des affaires pour les entrepreneurs locaux amélioré

Un nouveau rapport du Groupe de la Banque mondiale révèle que l'Afrique subsaharienne a enregistré le plus grand nombre de réformes de la réglementation des affaires en 2013/14. Au cours de la dernière année, 74% des économies de la région ont amélioré la réglementation de leur environnement des affaires pour les entrepreneurs locaux.

Au-delà de l'efficacité, Doing Business 2015 constate que le Bénin, la République Démocratique du Congo, la Côte d'Ivoire, le Sénégal et le Togo sont parmi les 10 premiers pays ayant le plus amélioré leur réglementation des affaires parmi les 189 économies couvertes par le rapport. Depuis 2005, tous les pays de la région ont amélioré l'environnement réglementaire des affaires pour les petites et moyennes entreprises - le Rwanda en tête, suivi par Maurice et la Sierra Leone.

La série de rapports montre qu'au cours des cinq dernières années, 11 différents pays en Afrique Subsaharienne sont apparus sur la liste annuelle des 10 économies qui ont fait le plus de progrès, selon les indicateurs de mesure de Doing Business. Certains l'ont même été à plusieurs reprises - le Burundi, la République du Cap Vert (Cabo Verde), la Côte d'Ivoire et le Rwanda.

Malgré ces réformes, des défis persistent

« Les économies d'Afrique subsaharienne ont fait des progrès notables ces 10 dernières années en réduisant les contraintes réglementaires relatives à l'environnement des affaires », a déclaré Melissa Johns, Conseillère, Group des indicateurs mondiaux, Économie du développement, Groupe de la Banque mondiale. « Nos données montrent que l'Afrique subsaharienne a enregistré le plus grand nombre de réformes sur 2013/14 ayant facilité le climat des affaires, avec 75 réformes sur les 230 recensées à travers le monde. Pourtant, malgré ces réformes, des défis persistent dans la région. Par exemple, l'incorporation d'entreprises continue d'être plus coûteuse et complexe en moyenne que dans toute autre région ».

Le rapport constate que le Sénégal a mis en œuvre des réformes dans six des 10 domaines

suivis par Doing Business – soit le plus grand total cette année. Grâce à ces réformes, le Sénégal réduit progressivement l'écart avec les meilleures pratiques observées ailleurs. En 2005, par exemple, l'importation des marchandises provenant d'outremer prenait 27 jours. Aujourd'hui, il faut 14 jours, soit autant qu'en Pologne.

Pour la première fois cette année, Doing Business a recueilli les données pour la deuxième ville commerciale dans les 11 économies où la population est de plus de 100 millions d'habitants. Au Nigeria, le rapport analyse donc maintenant la réglementation des affaires à Kano ainsi qu'à Lagos.

Le rapport de cette année élargit l'étendue des données de trois des 10 thèmes abordés, et il est prévu d'en élargir cinq autres l'année prochaine. En outre, le classement de la facilité à faire des affaires est désormais basé sur l'index de la distance de la frontière. Cette mesure montre à quel niveau chaque économie se situe par rapport aux meilleures pratiques mondiales en matière de réglementation des affaires. Un score plus élevé indique un environnement d'affaires plus efficace et des institutions juridiques plus solides.

Le rapport constate que Singapour est en tête du classement mondial sur la facilité à faire des affaires. La Nouvelle-Zélande; la Région Administrative Spéciale de Hong Kong (Chine); le Danemark; la République de Corée; la Norvège; les États-Unis; le Royaume-Uni; la Finlande; et l'Australie suivent dans la liste des 10 premières économies où l'environnement est le plus favorable aux affaires.

Les résultats du rapport encouragent les débats

Doing Business, rapport annuel phare de la Banque mondiale, examine les réglementations qui affectent les différentes étapes de la vie d'une entreprise, allant de la création d'entreprise, au commerce transfrontalier, en passant par le paiement des taxes et la résolution de l'insolvabilité. Le classement global sur la facilité à faire des affaires est le résultat de l'analyse de 10 indicateurs dans les 189 économies. Doing Business ne mesure pas l'ensemble des facteurs liés à l'environnement des affaires qui sont importants pour les entreprises ou les investisseurs.

Par exemple, le rapport ne tient pas compte de la qualité de la gestion du système fiscal, de certains facteurs de stabilité macroéconomiques, de la qualification de la main-d'œuvre ou de la résilience des marchés financiers. Les résultats du rapport ont encouragé des débats sur la législation des affaires à travers le monde et de nombreuses études ont été faites sur la corrélation entre les réglementations qui répondent aux besoins des entreprises et le développement économique dans les économies. Chaque année, l'équipe Doing Business s'efforce d'affiner la méthodologie et améliorer la collecte, l'analyse et la sortie des données.

Au fil des ans, le projet a bénéficié de commentaires et avis de nombreux intervenants. Avec pour objectif principal de fournir une base objective à la compréhension et l'amélioration de l'environnement réglementaire local pour les entreprises à travers le monde, le projet est soumis à des examens rigoureux permettant d'assurer sa qualité et son efficacité. Le rapport de cette année marque la 12ème édition de la série de rapports Doing Business. Pour plus d'informations sur les rapports Doing Business, vous pouvez visiter notre site doingbusiness.org et nous rejoindre sur Facebook : [doingbusiness.org/Facebook](https://www.facebook.com/doingbusiness.org).

Rôle central de la Banque mondiale

Le Groupe de la Banque mondiale joue un rôle central dans l'effort mené à l'échelle internationale pour éradiquer l'extrême pauvreté et stimuler une prospérité commune. Le groupe comprend 5 institutions étroitement associées : la Banque mondiale, qui comprend la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD) et de l'Association Internationale pour le Développement (AID), la Société Financière Internationale (SFI), l'Agence Multilatérale de Garantie des Investissements (AMGI), et le Centre International pour le Règlement des Différends relatifs aux Investissements (CIRDI). Ces institutions travaillent main dans la main dans plus de 100 pays pour fournir des financements, des conseils et autres solutions afin d'aider les pays à faire face aux enjeux de développement les plus urgents.

Sources : www.worldbank.org, www.miga.org, et www.ifc.org

1ER FORUM ÉCONOMIQUE DE LA FRANCOPHONIE

Transformer la Francophonie en vecteur de croissance économique durable

Le 1er Forum économique de la Francophonie réunira les 1er et 2 décembre prochains, au Centre International de Conférences de Dakar (CICD), au Sénégal, des décideurs politiques et économiques venus des 5 continents. Cela, au lendemain du XVe Sommet des Chefs d'Etat de la Francophonie. Durant ces deux jours, les dirigeants et leaders d'opinion débattront des mesures juridiques et économiques, des stratégies d'investissement et des projets qui permettront de transformer la Francophonie en vecteur de croissance économique durable.

Par Dr Neltoh

Ce Forum vise à faire émerger des partenariats forts entre les investisseurs de l'espace francophone et ceux du reste du monde, dans des secteurs productifs prioritaires, en privilégiant les projets générateurs d'emplois et de développement humain. L'objectif est d'accroître la visibilité des États francophones, en présentant les atouts, les potentialités et les opportunités d'investissements dans cet espace, où les 57 États membres génèrent un total de 7,200 milliards de dollars de PIB. En effet, les 57 États membres de l'OIF ont davantage qu'une langue en commun. Fort de ses 220 millions de locuteurs, l'espace francophone est aussi une zone économique de poids sur la scène internationale. L'ambition de ce Forum est donc de faire un état des lieux sur la situation économique de la Francophonie et de souligner les enjeux et perspectives de son développement tout en renforçant les liens entre ses membres. C'est dans ce contexte que les participants feront le point sur les nouveaux projets et programmes économiques des pays, l'état d'avancement des réformes et programmes de développement, les initiatives entrepreneuriales créatrices d'emplois.

Il faut rappeler, pour situer le contexte de ce Forum, qu'en 2012, les 57 États membres de l'OIF comptaient 720 millions d'habitants (dont 220 millions de Francophones), et génaient un PIB de 7,200 milliards de dollars, soit environ USD 10,000 par habitant. Par ail-

leurs, la croissance économique a été soutenue (+3.2% par an en moyenne) au cours des 5 dernières années, et ce malgré la crise de 2008. Ces chiffres illustrent à la fois la vitalité de l'espace francophone, ainsi que son potentiel en matière de développement économique. Des chiffres qui invitent à la mutualisation des efforts pour une véritable intégration économique des États membres de l'OIF qui bénéficient, au travers de leur langue commune, d'une opportunité unique de favoriser les échanges entre eux pour mieux se développer. En effet, les pays francophones ont, entre eux, un excellent savoir-faire dans le domaine de la santé par exemple.

La santé, comme d'autres investissements dans l'infrastructure sociale, peut être un vecteur pour le développement économique ou, au contraire, un frein. D'autant plus qu'en ces temps d'épidémie incontrôlable de maladie de toutes sortes, une collaboration étroite, qui commence au niveau de la formation et de la recherche, de la prévention et des soins sur place, est devenue primordiale.

Le numérique francophone au service de l'économie

L'Internet est un domaine qui se développe principalement de manière organique et entre utilisateurs. Le français, 6e langue la plus parlée dans le monde, ne représente que 5% des contenus sur Internet. Il est primordial que le

français s'inscrive dans une réalité contemporaine marquée par le développement de la technologie. Le numérique est un vecteur clé pour réaliser l'important potentiel de diffusion de la langue et de la culture française dans le monde et de façon accessible à un très grand nombre de personnes, en visant surtout les jeunes. La formation en ligne, qui peut prendre plusieurs formes, serait un moyen de contribuer de manière peu coûteuse à l'accès de tous à l'enseignement et d'en améliorer la qualité. Mais aussi une source de création d'emplois pour la jeunesse, via l'enseignement de base ainsi que l'enseignement supérieur et la recherche. Cela donnera parallèlement naissance à de nouveaux véhicules commerciaux tels que des Formations en Ligne Ouverte à Tous (FLOT) à travers une Université Numérique. Ce, pour faire bénéficier au plus grand nombre possible d'un meilleur enseignement, quelle que soit son origine.

Libre circulation et fluidité des échanges dans l'espace économique

Quels sont les freins juridiques aux échanges de biens, services, capitaux, travailleurs dans l'espace francophone ? La mobilité des personnes, notamment un rapprochement au plan juridique, peut-il faire fluidifier les échanges économiques dans l'espace francophone ? En mars 1999, l'APEC (Zone de Coopération Économique d'Asie Pacifique) a mis en place une carte permettant aux voyageurs d'affaires de se déplacer sans visas. Une telle initiative serait-elle aujourd'hui exportable aux pays de la Francophonie ? Comment encourager l'harmonisation juridique, ou évoluer vers une union juridique francophone (droit des affaires et contrats, droit public) ? Comment promouvoir l'utilisation du droit continental ? Toutes ces questions seront débattues au cours de ce 1er Forum économique de Dakar au Sénégal. Ce qui promet des échanges intéressants, d'autant que nombre d'États de l'espace francophone d'Afrique restent allégés à toute ouverture de leurs frontières.

LE MARCHÉ DES MATIÈRES PREMIÈRES

Chute inquiétante du prix du baril de pétrole

Du Nigeria à l'Angola, les Etats africains reconnaissent désormais que la baisse des cours du pétrole est dangereuse pour leur budget. La chute des cours du pétrole inquiète les pays producteurs africains et en particulier le premier d'entre eux, le Nigeria. Les cours du brut à Londres sont passés sous la barre des 80 dollars le baril. Or c'est sur la base d'un baril à 78 dollars que certains producteurs africains comme le Nigeria s'appropriaient à établir leur budget 2015. Alors que Luanda (Angola) avait préparé son budget sur la base trop optimiste d'un baril entre 88 et 92 dollars. La marge de sécurité se rétrécit dangereusement. Quant au fonds de réserve des excédents pétroliers, les trois quarts ont été si-phonnés depuis 2008, même lorsque les cours du brut étaient élevés.

Le réveil des prix de l'uranium

La décision du Japon de relancer deux réacteurs nucléaires a sonné le réveil des prix du combustible, le concentré d'uranium. Par conséquent, les prix de l'uranium sont sortis brutalement de leur léthargie. Par conséquent, sur le marché spot, ils ont connu leur plus forte hausse quotidienne, 4,5 %, depuis la catastrophe de Fukushima, qui avait condamné toutes les centrales japonaises au sommeil et donné un coup d'arrêt à l'industrie nucléaire mondiale.

La Russie quant à elle et au regard de cette hausse brutale, s'est engagée à construire deux nouveaux réacteurs à Bouchehr, en Iran. Et l'Australie s'appête à vendre du combustible à l'Inde. Depuis plusieurs jours déjà, les ventes de concentré d'uranium s'étaient accélérées sur le marché spot, avec le retour aux achats des principaux opérateurs de centrales aux Etats-Unis, donnant en quelque sorte le signal à tous les autres opérateurs du nucléaire, qui ne veulent plus tarder à se réapprovisionner de peur de voir les prix grimper davantage. Le prix de la livre de concentré d'uranium ne risque pas de rechuter. Elle vaut désormais 39 dollars, 50 % de plus qu'avant l'été sur le marché spot, 45 dollars sur le marché à long terme.

Les groupes miniers ont profité de ce regain en Bourse, du Canada à l'Australie, même en France l'action d'Areva se porte un peu mieux, après avoir plongé sous le coup de mauvais résultats cette année. Mais tous ces producteurs d'uranium ont diminué leur production, et si l'on ajoute la baisse des quantités d'uranium recyclé, l'offre de combustible a tout de même chuté de 11 % en 2014 sans que cela ne fasse disparaître le surplus mondial.

Les marchés de métaux précieux achèvent leur modernisation avec celui de l'or

Le prix de l'or est enfin fixé... sur son avenir. C'est l'Intercontinental Exchange (ICE), qui sera chargé du prix de référence du métal jaune au début de l'année prochaine. ICE est le premier opérateur boursier mondial depuis sa mainmise sur NYSE Euronext, avec dans son escarcelle le marché du baril de Brent. ICE s'était aussi vu confier l'an dernier la réforme du taux interbancaire, le fameux LIBOR, après le scandale de manipulation de ce taux d'intérêt qui avait éclaboussé les banques.

Platine

Le Zimbabwe détient la 2ème plus grosse réserve de platine du continent africain. Mais ces réserves sont encore largement sous-exploitées. Moins de 10% de la production mondiale. La très grande majorité du platine provient principalement d'Afrique du Sud. C'est dans ce cadre que le ministre russe des Affaires étrangères, Sergueï Lavrov, était à Harare où la Russie et le Zimbabwe ont signé un accord d'un montant de 3 milliards de dollars soit 1968 milliards de nos francs pour l'exploitation d'un important gisement de platine proche d'Harare. Le gisement est situé au nord-ouest de la capitale et posséderait des réserves de 19 tonnes. L'investissement de 3 milliards de dollars, apporté par la Russie, financera le projet de mine et la construction

d'une fonderie. L'exploration doit commencer en fin d'année et la production démarrera en 2017.

Aujourd'hui, le Zimbabwe a une place à prendre. D'autant plus que le prix du métal est élevé, environ 1 270 dollars l'once soit 833.120 FCFA), c'est-à-dire les 28 grammes (1 once = 28 grammes). Le double du cours de l'or (1 once = 635 dollars soit 416.560 FCFA). Et selon les analystes, les prix sont amenés à grimper. Les réserves de ce métal sont limitées, la production est inférieure à la consommation. Et la demande ne cesse de croître, notamment dans l'industrie automobile. 2017. Pour le Zimbabwe, ce nouveau projet est une aubaine pour redynamiser son économie. Le pays peine à attirer des investisseurs étrangers depuis que le gouvernement a instauré la loi dite « d'indigénisation », une loi qui oblige toutes les entreprises basées au Zimbabwe à avoir au moins 51% d'actionnaires locaux.

Le platine est principalement utilisé pour la fabrication de convertisseurs catalytiques. Ces convertisseurs transforment les émissions nuisibles des voitures en résidus moins nocifs. L'expansion du marché automobile - et notamment des véhicules propres - va donc continuer à soutenir la demande de platine.

Les prix du zinc galvanisés par le déficit de production

C'est un des seuls métaux à profiter d'une hausse des cours : le zinc connaît un déficit de production qui va se poursuivre l'an prochain. Les prix du zinc sont galvanisés par le déficit de production. Les plus grandes mines de zinc sont âgées, elles s'essouffent, certaines ont déjà fermé. Aucun démarrage important de gisement de zinc n'est programmé, la production devrait également baisser au Pérou, et si elle augmente en Inde, au Mexique et surtout en Chine, ce sera du minerai de zinc de faible teneur. Au total 13,3 millions de tonnes seront produites en 2014 et 13,8 millions de tonnes en 2015 : l'offre sera inférieure à la demande mondiale. En conséquence, le zinc a progressé de 13 % à 2400 dollars la tonne, il pourrait franchir les 2500 dollars l'an prochain, cette belle courbe des prix attire les investisseurs.

Une demande qui stagne en Europe, mais qui est dynamique aux Etats-Unis, et surtout en Chine, où malgré le ralentissement de la construction, le zinc est indispensable dans la galvanisation du fer et de l'acier pour les toitures, les gouttières. Et les constructeurs automobiles chinois ont également dû augmenter leur consommation de zinc après plusieurs scandales de tôles prématurément rouillées sur certains véhicules neufs. Les oxydes et sulfates de zinc sont aussi utilisés dans la fabrication du caoutchouc et jusque dans les crèmes solaires.

Le marché du lithium attend le décollage de la voiture électrique

Avec l'usine géante de batterie au lithium projetée par Tesla aux Etats-Unis, le marché du lithium pourrait connaître enfin un vrai décollage. En effet, le marché du lithium attend depuis des années le véritable décollage de la voiture électrique. Et c'est peut-être le petit mais vrombissant constructeur californien Tesla qui donnera l'impulsion décisive. Quitte à monter une usine géante de batteries au lithium dans l'Etat du Nevada, un investissement de cinq milliards et demi de dollars et le premier de cette envergure en Occident, puisque la plupart des usines de batteries sont en Asie : Chine, Corée du Sud, Japon. L'usine du jeune milliardaire californien produirait 500 000 batteries électriques par an. De quoi doubler la production mondiale de batteries électriques... et donc les besoins en lithium. Voilà qui pourrait rentabiliser enfin les investissements dans les mines de lithium.

Le café chinois intéresse le marché mondial

Les marchés s'inquiètent du niveau de la production brésilienne. La sécheresse historique a engendré des pertes telles que la production



de café en 2015-2016 pourrait être déficitaire. Mais le café chinois sort ses griffes avec le trader suisse Volcafé qui vient de créer une co-entreprise avec le producteur de café chinois Simao.

Le café chinois ne représente que 1% de la production mondiale, mais il intéresse de plus en plus le marché international. Pour preuve, le trader suisse Volcafé vient de s'associer avec le producteur de café chinois Simao Arabica Coffee (SACCO). Leur co-entreprise « Yunnan Volcafé » aura pour vocation de faire progresser la qualité et de mieux commercialiser dans le monde la production d'arabica du Yunnan. C'est dans cette province du sud-ouest de la Chine, jusqu'alors dédiée à la culture du thé, que des missionnaires français ont introduit les premiers caféiers en Chine à la fin du XIXe siècle. La culture de l'arabica chinois est restée confidentielle jusqu'à la fin des années 1980 ; jusqu'à ce que le gouvernement chinois donne un coup d'accélérateur à cette production, avec le soutien des Nations unies et de Nestlé.

A l'heure également où le Brésil, premier producteur mondial de café, voit sa production amputée par la sécheresse. En conséquence, les cours de l'arabica ont doublé en un an, ce n'est pas la moindre des motivations pour trouver des débouchés au café chinois. Un café qui s'exporte déjà en Allemagne, au Japon, en Corée du Sud et aux Etats-Unis. 70 % de l'arabica du Yunnan quitte la Chine, les Chinois boivent pourtant de plus en plus de café, mais pour l'heure c'est plutôt du café instantané, du robusta importé du Vietnam, que consomment les Chinois. La Chine exporte en résumé son café de qualité (50 000 tonnes environ) pour importer en plus grande quantité (autour de 100 000 tonnes), du café plus bas de gamme.

L'économie sucrière africaine en péril

Les importations pas chères et la fermeture du marché européen menacent les filières sucrières africaines, qui étaient en plein essor. Par conséquent, l'économie sucrière est en péril en Afrique. Le continent aura produit un record de 10,6 millions de tonnes en 2013-2014, mais cet essor ne signifie pas que les filières sont rentables. Dans les années 2000, la consommation de sucre dans les pays émergents explosait. Alors, beaucoup d'investissements onéreux ont été réalisés dans des unités sucrières gigantesques, en particulier en Afrique australe et orientale : Kenya, Rwanda, Ouganda, Malawi, Zambie, Soudan, Ethiopie... Malgré les investissements en Afrique des multinationales indiennes et l'entreprise coopérative française Tereos, les filières africaines sont aujourd'hui confrontées à la chute des cours mondiaux, au plus bas depuis quatre ans le mois dernier (13 cents de dollar la livre) après une nouvelle année de surproduction mondiale.

Le Brésil, la Thaïlande et l'Inde produisent du sucre très subventionné qui concurrence le sucre africain sur le marché international, et

dans les pays sucriers africains eux-mêmes. Pour protéger leur industrie, le Kenya comme le Rwanda ont instauré des taxes élevées sur le sucre étranger ; le Cameroun vient de stopper les importations ; même l'Afrique du Sud, premier producteur africain, et le plus compétitif, a réintroduit des barrières tarifaires. La fin des quotas européens ne va rien arranger : le sucre africain ne sera pas compétitif dans l'Union européenne, où les prix du sucre de betterave s'effondrent déjà. L'Afrique va perdre un débouché très important : un tiers de ses exportations sucrières partaient vers l'Europe. Pis, le sucre de l'Inde va bientôt se déverser sur le marché mondial, ce qui risque d'aggraver encore le déclin des cours mondiaux.

Cacao, riz et métaux, la production et les flux de matières premières sont bouleversés par l'épidémie d'Ebola

Ebola bouleverse le secteur des matières premières. Pour l'instant ce sont avant tout les restrictions imposées aux mouvements des personnes et des marchandises dans les régions touchées, qui ont un impact. Le caoutchouc que continue de produire l'entreprise ivoirienne Sifca au Liberia ne peut plus rejoindre la Côte-d'Ivoire, les feuilles sont bloquées à la frontière, fermée par prudence par les autorités de Yamoussoukro. A quelques milliers de km de là, les camions de cobalt et de cuivre de la République démocratique du Congo ne peuvent plus franchir les frontières du Botswana et d'Afrique du Sud, depuis que l'épidémie a réapparu chez le grand voisin d'Afrique centrale.

Les entreprises minières étrangères Vale, Vedanta, Arcelor Mittal ou Rio Tinto rapatrient leurs salariés expatriés en Guinée, au Liberia et en Sierra Leone, les mouvements de personnel sont réduits au minimum sur les sites opérationnels pour éviter les contagions, la main-d'œuvre qualifiée va manquer. Si la production de bauxite, de fer ou d'or n'a pas encore chuté, officiellement, les extensions minières prévues dans la région sont reportées aux calendes. Alors que la saison des récoltes approche, en Afrique de l'Ouest, riz, maïs, les champs pourraient être désertés par les agriculteurs s'ils sont durablement privés de vivres, qui circulent de plus en plus mal également, entre pays riverains.

Le prix du manioc grimpe au Liberia. Le prix du riz importé d'Asie pourrait aussi flamber, si les exportateurs thaïlandais hésitent à envoyer des cargos vers les ports africains, comme le rapportait la presse thaïlandaise. Les grands importateurs européens de cacao ont quant à eux annulé jusqu'à nouvel ordre tous les voyages de leurs agronomes pour compter les cabosses dans les cacaoyers. Le marché du cacao va naviguer à vue pour estimer le volume de la prochaine récolte. Il frémit à l'idée qu'Ebola pourrait se propager dans les plantations de l'ouest de la Côte d'Ivoire, de l'autre côté de la frontière guinéenne.



Banques et assurances

Le Marché des Assurances au Gabon respire la bonne santé

Le marché gabonais, membre de la Confédération Inter Africaine des marchés d'Assurances (CIMA), est constitué de neuf (9) compagnies et d'une quinzaine de courtiers et d'agents généraux. Les 9 compagnies se répartissent en cinq (5) compagnies IARDT, trois (3) en vie et 1 de réassurance. Le marché a réalisé un chiffre d'affaires total de 114,880 Milliards de FCFA, en hausse de 14,92% contre 99,968 Milliards de FCFA en 2012. Les résultats du marché de l'assurance dans sa globalité ont enregistré un bénéfice net de 7,269 Milliards de francs en 2013 contre 7,511 Milliards de francs en 2012 soit une variation de de - 3,32%. Situation du Marché gabonais des Assurances en 2013.



Photo de Famille FANAF

À u plan économique, la croissance du produit intérieur brut (PIB) est estimée à 5,5% en 2013, en légère baisse par rapport à 2012 (5,7%). L'économie du Gabon jouit d'une stabilité macroéconomique avérée et d'une bonne situation financière, favorisées par son appartenance à la « zone franc », par une évolution favorable des cours du Pétrole, et par ses revenus forestiers et miniers, avec un soutien dynamique des investissements publics et privés.

Chiffre d'affaires

Le marché gabonais, membre de la Confédération Inter Africaine des marchés d'Assurances (CIMA), est constitué de neuf (9) compagnies et d'une quinzaine de courtiers et d'agents généraux. Les 9 compagnies se répartissent en cinq (5) compagnies IARDT, trois (3) en vie et 1 de réassurance.

Le marché a réalisé un chiffre d'affaires total de 114,880 Milliards de FCFA, en hausse de 14,92% contre 99,968 Milliards de FCFA en 2012. Les cotisations en assurances Vie enregistrent 17,825 Milliards de FCFA contre 15,528 Milliards de FCFA en 2012, soit une hausse de 14,80% pour une part de marché de 15,52%. Les émissions directes en assurances Non Vie affichent 97,054 Milliards de nos francs contre 83,968 Milliards de francs en 2012, soit une hausse de 15,59% et une part de marché de 84,48%.

La branche assurance Vie individuelle est en progression de 19,33% et atteignent 8,500 Milliards de francs. La branche assurance Vie collective connaît également une variation positive de 11,49%, passant de 8,076 Milliards de nos francs en 2012 à 9,004 à fin 2013.

Quant aux assurances Non Vie, elles sont portées par l'assurance automobile soit

29,627 Milliards de francs, suivi des branches, accidents corporels et assurances maladie (21,874 Milliards de FCFA) ; assurances de Transport (21,258 Milliards de francs) ; assurances Incendie et autres dommages aux biens (15,187 Milliards de francs) ; la Responsabilité Civile Générale (5,300 Milliards de francs) ; les autres Risques (2,857 Milliards de francs) et enfin les Acceptations (0,948 Milliard de francs).

Il y a les primes acquises qui représentent 98,35% des émissions directes Non Vie en 2013. Elles sont de l'ordre de 95,455 Milliards de francs en 2013 contre 82,921 Milliards de francs en 2012. S'agissant des prestations en fin 2013, celles échues d'assurance vie ont atteint 7,350 milliards de francs et varient de +39,50% comparativement à 2012 ou elles se chiffraient à 5,269 Milliards de francs. En assurance des dommages, les prestations et frais accessoires payés affichent 30,378 Milliards de francs en 2013 contre 22,929 Milliards de francs en 2012, soit une progression de 32,48%.

Les calculs des charges de sinistres en assurance vie a révélé une baisse de 11,16%, soit 9,790 Milliards de francs de charges en 2013 contre 11,020 Milliards de francs en 2012. En assurance Non Vie, elles se situent à 33,268 Milliards de francs contre 26,308 Milliards de francs en 2012 soit une variation de 26,45%.

La Réassurance

Le solde de Réassurance en assurance Vie est de 2,198 Milliards de francs contre 240 Millions de FCFA en 2012. La branche Vie affiche un solde de 29,328 Milliards de francs en 2013 contre 25,244 Milliards de francs en 2012.

Produits financiers

En Assurance vie les produits financiers s'élèvent à 2,722 Milliards de francs en fin 2013 contre 2,405 Milliards de francs soit une variation de 13,17%. Les compagnies d'assurances Non Vie connaissent une hausse de leurs produits financiers de 27,53% cette

année portées essentiellement par des produits de Placements des compagnies d'assurance non Vie, dont les Emprunts et obligations (1,036 Milliard de francs) ainsi que les Dépôts bancaires (1,427 milliard de francs) sont particulièrement en hausse. A fin 2013, le solde net des produits financiers de l'ensemble du marché est de 3,621 Milliards de francs contre 2,839 Milliards de francs soit une variation de 27,57%.

En marges de solvabilité, les compagnies d'assurance vie ont dégagé une marge disponible de 7,870 Milliards de francs pour une marge réglementaire de 2,505 Milliards de francs, soit un surplus de 5,364 Milliards de francs en 2013. En assurance Non Vie, les marges disponibles ont atteint 33,110 Milliards de francs pour une marge réglementaire de 12,999 Milliards de francs soit un surplus de 20,110 Milliards de FCFA contre 21,723 Milliards de francs en 2012.

Engagements règlementés en assurance

Les engagements règlementés en assurance vie s'élèvent à 57,359 Milliards de francs contre un total d'actifs admis en représentation de 64,704 Milliards de francs, soit un excédent de 7,344 Milliards de francs représentant un taux de couverture de 112,8% en 2013 contre 113,7% en 2012. Ceux en assurance dommages ont fortement grimpé en s'établissant à 65,994 Milliards de francs contre des placements de 82,689 Milliards de francs soit un excédent de 16,696 Milliards de francs représentant un taux de couverture de 125,3% contre 115,3% en 2012.

Fonds propres et résultats

Les fonds propres nets dans l'ensemble (IARD - T et Vie) ont atteint 36,465 Milliards de francs en 2013 contre 35,468 Milliards de francs en 2012 pour un résultat de l'exercice de 7,269 Milliards de francs en 2013 contre 7,511 Milliards en 2012. Ce qui établit un taux de rendement de 19,9% en 2013 contre 17,2% en 2012.

ASSURANCES

Histoire et origine

Depuis des siècles, l'homme a recours à l'assurance pour protéger ses biens matériels. En effet, on trouve les premières références à l'assurance vers l'an 2000 avant J.-C., sous forme de contrats écrits stipulant des modalités de répartition des pertes lors d'activités de transport, notamment par caravanes ou par voie maritime. Il faut dire qu'à cette lointaine époque, les pirates, les bandits et les pilliers faisaient partie du « décor social » tant sur terre que sur mer !



Les premières méthodes de transfert de risques sont signalées chez les Babyloniens, dès le II^e millénaire av. J.-C. Le système développé est repris dans le Code d'Hammourabi. Si un marchand effectue un prêt pour effectuer un transport, il paye une somme supplémentaire au prêteur. Le prêt n'a pas à être remboursé si la marchandise se fait voler. Ainsi, à Babylone, le Code d'Hammourabi prescrivait qu'en cas de perte ou de vol des marchandises, le transporteur désigné serait relevé de sa responsabilité de livraison, s'il était en mesure de prouver ne pas être complice du méfait. La perte était alors répartie à l'ensemble des marchands participants de la caravane. Si un marchand effectue un prêt pour effectuer un transport, il paye une somme supplémentaire au prêteur.

Si le brigand n'a pas été pris, l'homme dépouillé poursuivra devant Dieu ce qu'il a

perdu, et la ville et le cheikh sur le territoire et les limites desquels le brigandage fut commis, lui restitueront tout ce qu'il a perdu. Si en route, pendant son excursion, l'ennemi lui a fait perdre ce qu'il portait, le commis en jurera par le nom de Dieu, et il sera quitte.

1000 ans plus tard, les habitants de Rhodes inventent la mutualisation. Les marchands dont les biens arrivent à destination remboursent ceux dont les biens ont été détruits lors d'une tempête. Les Grecs et les Romains introduisent l'assurance santé et l'assurance vie. Les Guildes du Moyen Âge remplissent un rôle similaire, en participant aux frais d'obsèques de leurs membres décédés.

Au début du premier millénaire est apparu le « prêt à la grosse aventure », l'ancêtre réel de l'assurance maritime et de transport. Les marchands avançaient les fonds au transporteur et celui-ci ne les remboursait qu'au retour à bon port, s'il n'avait pas subi d'avarie ou été assailli par des pirates. Si le bateau parvenait à destination, alors les bénéfices tirés de la vente de la cargaison se trouvaient partagés entre l'armateur et le banquier.

Historique de l'assurance

- 1400 av JC en Basse-Égypte : Caisse de solidarité
- Rome Antique : premier contrat d'assurance
- 1653 : les Tontines
- 1654 : LGN (Pascal)
- 1657 : Première table de mortalité (Huyghens)
- 1660 : Premier calcul de rentes viagères (de Witt)
- 1666 : Incendie de Londres
- 1720 : Levée de l'ordonnance de Colbert

teur et celui-ci ne les remboursait qu'au retour à bon port, s'il n'avait pas subi d'avarie ou été assailli par des pirates. Si le bateau parvenait à destination, alors les bénéfices tirés de la vente de la cargaison se trouvaient partagés entre l'armateur et le banquier.

L'assurance a pris véritablement naissance au tout début du second millénaire lors de la « révolution économique » du Moyen Âge, en 1063 plus précisément, lorsque des marchands italiens (de Gênes et de Venise principalement) et anglais ont trouvé un moyen de protéger leurs navires contre les pertes subies lors d'un naufrage ou suite aux méfaits de pirates. Formés en association, ils constituèrent un fonds qu'ils approvisionnaient régulièrement et par lequel ils se dédommageaient (ils élaborèrent les premiers contrats d'assurances). Le terme de « police » qui désigne toujours le contrat d'assurance, en tant qu'écrit, en est l'ultime souvenir dérivant du terme italien « polizza ». Leur organisation était connue sous le nom de Code d'Amalfi.

L'Italie, le Portugal, l'Espagne et la France s'attribuent l'origine de l'assurance maritime. On retrouve en effet dans ces trois pays des archives datant des XIII^e et XIV^e siècles qui traitent des droits maritimes et stipulent les modalités d'assurance. Ainsi à Toulouse se constitua en 1378, au pied de l'actuel bâtiment dit de la « Manufacture » occupé par l'Université des sciences sociales, la première société commerciale à responsabilité limitée, celle des Moulins du Bazacle. De plus, c'est à Gênes que naquit, en 1424, la

première compagnie d'assurances des transports terrestres et maritimes. Vers la même époque, Barcelone vit la publication de « Las capitulas de Barcelona » que l'on considère comme le premier recueil législatif de droit de l'assurance. Traduit du catalan en castillan, puis en italien, en français et en allemand, il va durablement influencer le droit européen de l'assurance.

L'assurance se complexifie en Europe après la Renaissance. À la fin du XVII^e siècle, l'importance croissante de Londres en tant que centre de commerce tire la demande pour des assurances maritimes. Edward Lloyd ouvre une taverne qui devient un repère pour les marins et les affréteurs, et par la suite une source d'information sur le monde maritime. Il devient un lieu de rencontre pour les personnes cherchant à assurer leurs bateaux, et ceux proposant une couverture. Aujourd'hui encore, le Lloyd's de Londres reste le haut lieu de l'assurance maritime.

Au sens moderne, l'assurance remonte au grand feu de Londres de 1666, qui détruisit 13 200 bâtiments. À la suite de cet incendie, Nicholas Barbon ouvre un bureau pour assurer les bâtiments.

Aux États-Unis, la première compagnie est créée en 1732. Benjamin Franklin est le premier, au travers de la Philadelphia Contributionship for the Insurance of Houses from Loss by Fire, à inventer la prévention, en refusant d'assurer les maisons pour lesquelles le risque d'incendie est trop fort.

Source : Over-blog.com

Les différentes branches de l'assurance

« L'assurance est une opération par laquelle une partie – l'assuré – se fait promettre, moyennant une rémunération – prime ou cotisation – une prestation par une autre partie – l'assureur – en cas de survenance d'un sinistre. »

Assurance directe et privée

- Loi des Grands Nombres
- Permet de prévoir le niveau des primes
- Théorème Central Limite
- Fournit une estimation du montant des réserves pour garder sa probabilité de ruine en dessous d'un certain seuil.

Assurance Vie-Capitalisation

- Assurance en cas de décès
- Opérations de capitalisation
- Assurance en cas de vie
- Assurance mixte
- Assurance de groupes.

Assurance de Dommage IARD

- Assurance automobile
- Assurance habitation
- Assurance transports
- Assurance corporelle.

Assurance de Dommage IARD

Ces assurances comprennent : Une partie responsabilité couvrant les dommages causés à autrui (souvent obligatoire) ; Une partie choses couvrant les dommages causés aux biens de l'assuré (toujours facultative) ; Assurance viable seulement car les ménages sont risquophobes.

Différences assurances Vie-Capitalisa-

tion et Dommage IARD

« L'assurance IARD s'achète mais l'assurance Vie-Capitalisation se vend. »

- La souscription d'un contrat d'assurance IARD est automatique avec les obligations d'assurance ;
- La souscription d'un contrat d'assurance Vie-Capitalisation est une décision réfléchie du consommateur.

Assurance indirecte

- But : Couvrir les sociétés quand la LGN s'applique moins bien.
- Nombre de risques petit
- Montant des sinistres considérable
- Fréquence faible
- Deux types : Co-assurance et Ré-assurance.

Assurance sociale

- Régime public de protection sociale pour des risques touchant à la personne humaine (CNAMGS et CNSS) ;

- Accidents de travail ; Maladie ; Chômage ; Vieillesse.

Une mutuelle

- La cotisation payée par le client est une provision sur les sinistres à venir.
- En cas de pertes, la mutuelle peut demander de payer un complément pour compléter la cotisation : c'est la mutualisation du risque.

Société Gabonaise de Factoring
Immeuble Concorde
Bord de Mer
3^e et 12^e étage
B.P. 486 Libreville (Gabon)
Tél. : (241) 77 87 21
77 87 23
74 89 91

EFFICACITÉ - RIGUEUR - DISCRÉTION

GESTION ET RECOUVREMENT
DE PORTEFEUILLES CLIENTS

- Externalisation des tâches répétitives liées à la gestion du portefeuille client
- Recouvrement et encaissement de vos créances
- Maîtriser le coût de traitement de vos factures et de votre comptabilité clients
- Maîtriser le risque d'impayé

AFFACTURAGE

Vos besoins

- Allonger les délais de règlements clients
- Réduire sinon supprimer votre dépendance des délais clients
- Maîtriser vos coûts de financement et d'immobilisation de la trésorerie

Nos solutions

- Financement débloqué, nous vous accompagnons en fonction de l'évolution de votre chiffre d'affaires
- Mise à disposition de fonds en moins de 72 heures de tout ou partie de vos factures

LA SOLUTION
À VOS BESOINS DE TRÉSORERIE

L'ASSURANCE DE LA RESPONSABILITÉ CIVILE DE L'ENTREPRISE

Que recouvre la responsabilité civile d'une entreprise ?

L'entreprise est parfois responsable de dommages corporels, matériels ou immatériels causés à des tiers (clients, visiteurs...) pendant son activité. L'assurance responsabilité civile permet à l'entreprise de garantir les conséquences financières de ces dommages. Une entreprise a donc l'obligation de réparer tout dommage causé à autrui par les personnes ou les biens dont elle répond. Il s'agit de sa responsabilité civile.

Cette responsabilité peut être engagée dans de nombreuses circonstances :

- elle peut avoir des origines diverses (faute commise, non respect ou inexécution du contrat, etc.), au cours de l'activité de l'entreprise, comme après la livraison des produits qu'elle a fabriqués et dont elle est responsable ;
- elle peut être du fait de l'entreprise elle-même (de son activité, de ses locaux par exemple) comme de son chef d'entreprise ou de ses salariés ;
- elle concerne des dommages touchant tous types de tiers (client, fournisseur, visiteur, etc.) ;
- elle peut être contractuelle (inexécution ou mauvaise exécution de ses obligations contractuelles) ou délictuelle ou quasi-délictuelle (dommages causés hors du cadre contractuel).

Face à ces situations à risque, différents

types d'assurance de responsabilité civile peuvent être souscrits par l'entreprise pour lui permettre d'assumer la prise en charge des dommages et ainsi de pérenniser son activité. On distingue l'assurance de la responsabilité civile exploitation qui garantit les responsabilités encourues pendant l'exploitation et au cours des activités annexes de l'entreprise, et l'assurance de la responsabilité civile produits ou après travaux, qui couvre les dommages causés, après livraison, par les produits fabriqués ou, après réception, par les prestations effectuées par l'entreprise.

Certaines garanties relèvent des contrats d'assurance de biens (occupation des locaux), d'autres relèvent de l'assurance de la responsabilité civile générale (exploitation, produits). Enfin, certaines garanties relèvent de contrats spécifiques (responsabilité civile des mandataires sociaux).

GROUPE OGAR,
L'ASSURANCE À VOS COTÉS



Ogar
Toujours avec vous

Contactez - nous au:
Tél: +241 01 76 15 96 / 01 76 04 95 - Fax: +241 01 76 58 16 / 01 76 46 43
www.groupeogar.com

LES RISQUES	LES GARANTIES
Incendie, explosion, dégât des eaux L'entreprise ainsi que toute personne participant à son exploitation, peut être reconnue responsable en cas de dommages causés par un incendie, une explosion, un dégât des eaux.	Garantie responsabilité civile « occupation des locaux » • Pour les dommages d'incendie ou de dégât des eaux causés aux voisins et aux tiers. • Pour les dommages causés au propriétaire (lorsque l'entreprise a la qualité de locataire) ou au locataire (lorsque l'entreprise a la qualité de propriétaire).
Mandataires sociaux Les dirigeants d'entreprise (dirigeants sociaux) sont des professionnels dont la responsabilité peut être fréquemment recherchée du fait de fautes commises (erreurs de droit ou de fait, omissions, négligences...).	Garantie de responsabilité des mandataires sociaux Elle est généralement proposée dans un contrat distinct.
Au cours de l'exploitation	
Dommages aux tiers L'entreprise est parfois responsable de dommages corporels, matériels, immatériels causés à des tiers (clients, visiteurs, etc.) pendant l'activité.	Garantie responsabilité civile exploitation Elle est incluse dans l'assurance multirisques ou proposée par contrat responsabilité civile. Son objet est de garantir les conséquences financières des dommages causés aux tiers dans le cadre de l'activité déclarée. Selon les spécificités de l'entreprise, des garanties optionnelles sont proposées.
Matériels et biens confiés Des biens lui sont confiés à l'intérieur de l'entreprise ou lorsqu'elle effectue des travaux chez des tiers, pour les utiliser, les travailler ou les transporter.	Garantie de responsabilité civile exploitation
Pollution L'entreprise peut être à l'origine de dommages de pollution d'origine accidentelle et soudaine (rupture de pièces, explosion, fausse manœuvre, etc.) ou d'origine non accidentelle (corrosion, altération de cuves ou de canalisations, etc.).	Garantie des atteintes à l'environnement Extension facultative de garantie ou contrat spécifique notamment pour couvrir les dommages d'origine graduelle et les dommages subis par la biodiversité (eaux, sols, espèces et habitats naturels protégés).
Dommages causés aux salariés ou par les salariés Le personnel de l'entreprise (salariés, stagiaires, etc.) et les services internes (restaurant d'entreprise, service médical, comité d'entreprise, etc.) peuvent mettre en cause la responsabilité civile de l'entreprise : dommages causés aux salariés ou par les salariés, maladies professionnelles, faute inexcusable, faute intentionnelle, etc.	Garantie de responsabilité civile exploitation Des extensions de garantie ou des contrats spécifiques peuvent être proposés en complément. Garantie de responsabilité civile exploitation Les conventions conclues entre les sous-traitants et l'entreprise principale peuvent nécessiter des adaptations de garantie.
Sous-traitance L'entreprise travaille en sous-traitance. Véhicules de l'entreprise L'entreprise utilise des véhicules terrestres à moteur (voiture, camion, chariot élévateur, etc.). Cas particuliers : • les engins motorisés de manutention ; • les véhicules personnels des salariés.	Garantie obligatoire de responsabilité civile automobile • Pour les dommages en cours de travaux, extension de garantie du contrat de responsabilité civile exploitation. • Lorsqu'ils sont utilisés pour des raisons professionnelles : - le salarié doit en faire la déclaration à son assureur ; - le contrat de responsabilité civile exploitation peut comporter une extension de garantie ou un contrat mission peut être souscrit.
Après livraison	
Dommages aux tiers L'entreprise est responsable des dommages causés à autrui par ses produits ou ses prestations.	Garantie de responsabilité civile produits (ou après livraison, ou après réception) Son objet est de garantir les conséquences financières des dommages corporels, matériels et immatériels causés à autrui (tiers et clients) par les produits et les prestations de l'entreprise, à partir de leur mise en circulation ou de leur réception. Les dommages affectant les produits eux-mêmes ou la reprise des malfaçons ne sont pas garantis. Les frais de retrait d'un produit présentant un danger pour la santé et la sécurité des consommateurs peuvent faire l'objet d'une garantie complémentaire.

LA MONÉTIQUE

Une solution pour relever le faible taux de bancarisation et « d'assurancisation »

La monétique, bien adaptée aux populations non encore ou peu alphabétisées, devient une solution incontournable pour lutter contre le faible taux de bancarisation et d'assurancisation. Les opérateurs de téléphonie mobile et Canal+ Gabon s'en sont appropriés pour simplifier la vie de leurs abonnés.

Par Dr Nelto

Le Gabon et les autres pays de la CEMAC et de la BEAC (Banque des États de l'Afrique Centrale), en matière de monétique, restent, à en croire les experts et au regard du faible taux de bancarisation des populations, une sous-région économique encore vierge. Toutefois nous pouvons relativiser ce constat, avec la pénétration de la téléphonie mobile et l'introduction de nouveaux outils tels que les guichets automatiques de billets de banque (GAB) et les terminaux de paiement électronique (TPE). En effet, la monétique, bien adaptée aux populations non encore ou peu alphabétisées, devient une solution incontournable pour lutter contre le faible taux de bancarisation et d'assurancisation. Les opérateurs de téléphonie mobile et Canal + Gabon s'en sont appropriés pour rendre la vie facile à leurs abonnés.

Des retombées positives

A ce jour, le Gabon compte plus de 2,5 millions de clients pour les services téléphoniques. Ce chiffre est bien supérieur au nombre d'habitants mais s'explique par le fait qu'il y existe quatre opérateurs mobiles dont les clients possèdent des cartes SIM de plusieurs opérateurs à la fois, phénomène qui s'observe dans tous les pays où les services mobiles sont majoritairement prépayés. Ce rapide développement de la téléphonie mobile a entraîné des changements profonds observés aujourd'hui dans l'organisation et le fonctionnement des banques commerciales et autres institutions finan-

cières et non financières dans leurs rapports avec les clients, ainsi que leur comportement sur le marché national.

L'efficacité et la pertinence du recours aux techniques de paiement électronique sont devenues des éléments déterminants dans la concurrence. D'où la prolifération actuelle de la mobilebanking avec Bicig Cash, Bicig Net et SmsBanking, Bicig Mobile, Mobicash de Gabon Telecom, Aitel Money et Flooz de Moov. En prenant le train de l'innovation dans le domaine des technologies de l'information et de la communication, les banques commerciales, les institutions financières, les opérateurs de la téléphonie mobile, les médias tel que Canal + se sont appropriés les outils de l'économie numérique. Avec ces moyens nouveaux, une hausse d'activités est prévisible, qui aura des retombées positives sur leur développement en relevant le taux des clients et des abonnés.

Canal+ Gabon arrimé à la monétique pour simplifier la vie des abonnés

C'est dans ce contexte que, lors d'une récente conférence de presse, les responsables de Canal+ Gabon, notamment son directeur général, M. Cohen, ont présenté les nouveaux moyens de paiement de leur chaîne pour simplifier la vie des abonnés en mettant à leur service le prélèvement bancaire et le paiement mobile. Les avantages sont considérables pour les abonnés, d'autant qu'ils au-

ront zéro frais supplémentaire (tous ces frais sont supportés par Canal+ Gabon), zéro frais de déplacement et enfin et surtout aucune interruption d'images.

Pour mettre à la disposition des abonnés ces moyens nouveaux dans un cadre de politique de proximité avérée, Canal+ Gabon est entré en partenariat avec des établissements bancaires comme Bicig et son Mobilebanking Bicig Mobile, UGB et BGFIBank ainsi qu'avec les opérateurs de téléphonie comme Mobile Airtel avec Airtel Money et Moov avec Flooz. Canal+ Gabon ajoutera à sa liste de partenaires bancaires locaux, la panafricaine Ecobank. Ces moyens nouveaux n'excluent pas cependant le réseau d'abonnement traditionnel de Canal+ Gabon, de plus en plus étendu sur tout le territoire national.

Augmentation du chiffre d'affaires = Augmentation des volumes de transactions

Si l'on considère les principaux acteurs socioéconomiques directement concernés par ces nouveaux systèmes et moyens de paiement, les enjeux sont considérables. Mieux, pour la Banque Centrale (BEAC), les enjeux liés à ce projet sont doubles. Il s'agit, d'une part, de réduire de façon significative la circulation des espèces par le développement des moyens de paiement scripturaux et en particulier la carte bancaire et le Mobilebanking ; et, d'autre part, de moderniser les systèmes de paiement et de règlement de la zone, afin de répondre à l'une des missions fondamentales qui lui ont été assignées : promouvoir le bon fonctionnement des systèmes de paiement dans la zone CEMAC.

Quant aux banques commerciales, il est important de distinguer les banques commerciales ayant déjà développé une activité monétique de celles qui n'en ont pas. Pour celles qui ont développé une

activité monétique, leur principal objectif est d'augmenter la rentabilité de cette activité, et ce principalement par une diminution des frais de fonctionnement et une augmentation de leur chiffre d'affaires. Toutefois, elles sont conscientes que, pour augmenter leur chiffre d'affaires, cela passe par une augmentation des volumes de transactions qui ne peut se faire que par le développement d'une monétique de masse, ce qui implique l'élargissement du réseau d'acceptation. D'où la diversification de leurs services à travers le MobileBanking par exemple.

Un code bancaire confidentiel sur la base des images

Pour les commerçants, il s'agit de rechercher avant tout un instrument de paiement facile d'utilisation, sécurisé, qui leur garantit le paiement, autorise un règlement quasi en temps réel et peu coûteux. Pour les populations, l'usage d'un moyen de paiement est avant toute chose déterminé par sa facilité d'utilisation, son coût et son niveau de sécurité.

Dans les deux cas de figure, la banque de proximité, avec toute sa palette de nouveaux produits propres ou en partenariat avec d'autres opérateurs des TIC, le recours à la monétique et à son adaptabilité au contexte local seraient encore plus rentables en termes de chiffre d'affaires.

A signaler ainsi la possibilité pour ceux qui ne savent pas lire de pouvoir composer un code confidentiel particulier imagé, c'est-à-dire que, en plus des chiffres, il y aurait par exemple l'introduction d'images de banane, d'arachide, de manioc, de café, de cacao, de noix de palme, etc., de sorte que l'analphabète compose son code sur la base de ces images qui lui sont familières : c'est bien amusant mais cela se fait déjà au Ghana. Ce serait aussi une nouveauté pour ceux qui savent lire et qui ont souvent « l'oubliphobie ». Pourquoi pas ?



OFFRE EXCEPTIONNELLE CANAL+

CHOISISSEZ
LE PRELEVEMENT
BANCAIRE

DECODEUR
+
PARABOLE
+
INSTALLATION
=
20 000^{FCFA*}

COMMENT SOUSCRIRE?

Rendez-vous dans votre agence
CANAL+ muni de :

- Un relevé d'identité bancaire RIB (ou d'un chèque annulé)
- Une pièce d'identité (carte nationale d'identité ou passeport ou permis de conduire)

*Offre spéciale prélèvement. Offre disponible pour toute souscription par prélèvement automatique aux offres CANAL+ /CANALSAT pour une durée de 6 mois auprès des banques partenaires BGFI, BICIG et UGB.

Plus d'information au 86 00 ou dans votre boutique **CANAL+**

www.canalplus-afrique.com

CANAL+ **CANALSAT**

LES SOLUTIONS DE PAIEMENTS MOBILES

Le Gabon se les approprie

Le succès du Mobilebanking au Kenya a entraîné le lancement d'initiatives du même type à travers tout le continent africain, obtenant cependant des résultats mitigés. Au Gabon, les opérateurs de télécommunications sont confrontés à un marché de plus en plus concurrentiel et espèrent utiliser les programmes de transactions financières à partir de téléphones portables pour améliorer leur performance.

Par Minka Pambo

De nombreux contrats ont été signés à ce jour pour le développement de cette gamme de produits entre les établissements bancaires, les institutions financières, les médias et d'autres entreprises de service. L'exemple du programme de Mobilebanking de l'entreprise kenyane Safaricom, baptisé M-Pesa, est révélateur du franc succès du produit qui a explosé dans toute l'Afrique sub-saharienne, où la combinaison d'un fort taux de pénétration de la téléphonie mobile et d'une faible intermédiation financière représente un potentiel de croissance extrêmement élevé pour les services bancaires via le téléphone portable.

Le Mobilebanking, une solution attrayante pour les populations rurales

Le fort pourcentage d'utilisateurs de téléphone mobile actifs sur le marché informel ou dans des zones rurales sous-bancarisées rend ces programmes particulièrement attrayants car ils permettent aux clients d'effectuer un ensemble de transactions financières à partir de leur téléphone portable, souvent même sans avoir besoin d'ouvrir un compte en banque. Les clients peuvent déposer et retirer du liquide, envoyer et recevoir des transferts d'argent et payer pour des biens et des services à travers leurs comptes de téléphone mobile. Les opérateurs cherchent par

conséquent à accroître les services de Mobilebanking et le Gabon ne fait pas exception. Si le nombre d'agences bancaires pour 100 000 adultes est passé de 4,34% en 2009 à 5,77% en 2011 et le nombre de distributeurs automatiques pour 100 000 adultes est passé de 8,04% à 11,12% au cours de la même période, ceux-ci sont largement concentrés dans les grands centres urbains de Libreville, Port-Gentil et Franceville. Ce qui fait du Mobilebanking, une solution attrayante pour les populations rurales. Les programmes de transactions financières sur téléphone seront particulièrement utiles pour les personnes qui travaillent en ville et dont la famille réside à l'intérieur du pays car ils représentent un moyen efficace d'épargner et de transférer de l'argent.

Déjà 2,52 millions de clients de la téléphonie mobile

Les opérateurs estiment que le nombre total de clients de la téléphonie mobile a atteint 2,52 millions en 2012, soit bien plus que la population du pays, estimée à 1,5 million d'habitants. Ce qui fait gonfler ce chiffre, c'est la pratique répandue de posséder plusieurs cartes SIM afin de profiter des meilleures couvertures réseau et des promotions spéciales des différents opérateurs ; quand

LES SERVICES DES TRANSACTIONS FINANCIÈRES VIA LA TÉLÉPHONIE MOBILE

Airtel money

Airtel money est un service de paiement et transfert d'argent sur téléphone mobile, et qui vous permet de :

- Transférer de l'argent à partir de votre téléphone mobile vers un autre téléphone mobile, où que vous soyez et quand vous voulez
- Recharger en crédit de communication votre téléphone ou celui d'un autre abonné Airtel
- Payer vos achats et factures

• Accéder à votre compte bancaire en toute sécurité et en temps réel (disponible de 08h à 19h). Airtel money est un service de transfert d'argent révolutionnaire. C'est disponible 24 heures/24, 7 jours/7 à partir de votre téléphone mobile, sécurisé, rapide et facile à utiliser. Il vous suffit d'ouvrir votre compte Airtel money dans un Centre Airtel, dans un cash point Airtel money ou directement sur notre agence.

Caractéristiques d'Airtel money

- Dépôt d'argent
- Transfert d'argent par Airtel money
- Retrait d'argent
- Recharge en crédit de communication
- Paiement de facture et achat
- Transaction bancaire
- Gestion de compte

Flooz de Moov Gabon

Flooz est un service qui permet, à partir d'un compte créé sur votre mobile Moov de :

- Transférer de l'argent à vos proches
- Faire vos achats
- Acheter du crédit Moov
- Payer vos factures et celles de vos proches

- Déposer ou retirer de l'argent partout au Gabon (lien vers réseau de distribution)
 - Consulter le solde de votre compte
- Il découle d'un partenariat entre Orabank Gabon et Moov Gabon.

Le rôle d'Orabank Gabon est :

- d'émettre de la monnaie électronique sur autorisation de la BEAC pour le compte de Moov
- d'effectuer les opérations de remboursement
- de garantir la structure monétaire et économique
- de garantir auprès de la BEAC de la continuité du service
- et de s'assurer de la bonne utilisation de la monnaie

Flooz s'inscrit dans la volonté de soutenir le développement socio-économique du Gabon par un accroissement du taux de bancarisation et l'accès démocratisé aux moyens de paiement virtuel.

Type de transaction avec Mobicash de Gabon télécom

Dépôt d'argent ; Retrait d'espèces ; Paiement dans les commerces ; Achat de crédit de communication ; Consultation solde.

BICIG

La Bicig déploie toute une gamme de produits via la téléphonie mobile : Bicig Cash, Bicig Net et SmsBanking, Bicig Mobile

Sources : Oxford business group



bien même, l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes estime que le taux réel de pénétration est proche des 97%.

En comparaison, le pourcentage de la population titulaire d'un compte en banque est estimé entre 6% et 15%. Ce qui est assez faible pour un pays à revenu intermédiaire comme le Gabon. Le potentiel d'adoption des services de transactions financières sur téléphone portable est donc considérable et les opérateurs de télécommunications ainsi que les institutions financières se sont empressés de s'engouffrer dans la brèche l'année dernière.

Airtel Gabon, premier opérateur en services de transaction financière par téléphone

Airtel Gabon, filiale du groupe indien Bharti Airtel a été la première, en mars 2012, à lancer des services de transaction financière par téléphone en partenariat avec la banque BGFIBank. Le nombre d'abonnés à Airtel Money s'est accru rapidement, décrochant ainsi, 80 000 clients entre mars et août de cette année. Le programme permet aux abonnés de transférer de l'argent, d'acheter des minutes téléphoniques et de payer leurs factures d'eau et d'électricité. De plus, les entreprises participantes peuvent choisir de payer les salaires de leurs employés par voie électronique.

Le programme a été lancé avec 900 points de vente, où les clients peuvent effectuer des dépôts ou des retraits, et environ 100 points de paiement – des commerces qui acceptent le paiement par téléphone pour des biens et des services. Parmi ces derniers, on trouve des

stations-service, des pharmacies et des magasins d'alimentation.

En juillet, Airtel a signé un deuxième partenariat bancaire avec Ecobank. Grâce à cet accord, les clients d'Ecobank pourront consulter leur solde et les dernières transactions effectuées, mais également transférer de l'argent de leurs comptes Ecobank vers leurs comptes Airtel Money à partir de leur téléphone.

Le service Mobicash de Libertis filiale de Gabon Telecom

Gabon Telecom, l'un des plus grands groupes de télécommunications du pays, avec sa filiale mobile Libertis, offre désormais la possibilité de transférer de l'argent à travers le service « Mobicash ». C'était la fête le 3 avril dernier à Libreville. En présence de ses dirigeants, dont Lhoussaine Oussalah, le directeur général, Gabon Télécom a organisé son gala et a présenté le nouveau produit de paiement électronique via mobile

Avec les activités liées aux opérations financières par téléphone, les entreprises de télécoms comptent générer de nouvelles sources de revenu. La concurrence acharnée à laquelle se livrent les quatre opérateurs gabonais de téléphonie mobile a entraîné une baisse des prix des appels et des messages, et le revenu mensuel moyen par utilisateur a chuté de 30% entre 2007 et 2011. Alors que le marché arrive à saturation en termes de clients, la croissance du secteur proviendra sans doute à l'avenir de l'introduction de services innovants, dont les transactions financières par téléphone.

Sources : Oxford business group

La boule de neige d'Airtel Money

D'abord adoptés par les opérateurs de téléphonie mobile pour se différencier, les services financiers sur téléphone sont désormais considérés comme une source de revenus à fort potentiel. Airtel a été le premier opérateur à lancer le service d'argent mobile à travers Airtel Money. Cette grande innovation a fait boule de neige à tel point que les autres opérateurs de la téléphonie mobile s'y sont également investis. Si le Mobile Banking est devenu pour les opérateurs de téléphonie mobile une véritable source de revenus, il faut dire que les banques aussi tirent leur épingle du jeu via la Banque mobile.

Le phénomène impressionne jusqu'aux opérateurs au point que, dans les états-majors, le discours a largement évolué. Il y a cinq ans environ, les leaders du secteur s'y lançaient pour se différencier des concurrents et cultiver une image innovante. Puis ils se sont rapidement rendu compte que ces services financiers permettaient de diviser par deux la perte d'abonnés. Désormais, beaucoup reconnaissent leur potentiel commercial. Airtel Money, le premier opérateur de la téléphonie mobile qui a innové dans le Mobile Banking, nous explique que c'est une solution simple, fiable et sécurisée qui a reçu un bel accueil sur le marché parce qu'il vient faciliter la vie des Gabonais et des Gabonaises.

Aujourd'hui, grâce à cette innovation, partout où ils se trouvent, ces derniers peuvent faire leurs transactions financières en un clic. Ils gagnent en temps et en efficacité. Nous avons des témoignages selon lesquels les travailleurs reçoivent moins leurs proches au bureau parce qu'ils peuvent en un clic résoudre les « maux de poche ». Dans ce cas de figure, tout le monde gagne : l'employeur, car l'employé est plus actif ; l'employé, car il reste concentré sur sa tâche ; et le parent, car il reçoit plus rapidement ce qu'il souhaite sans même avoir à se déplacer. Voilà un exemple concret de la pertinence et de l'efficacité de ce service dans la vie des Gabonais.

En effet, Airtel Money est un produit d'Airtel qui offre la possibilité, à tous les abonnés Airtel, d'effectuer des transactions financières à partir de leur téléphone portable. Cela veut dire que chaque abonné Airtel peut désormais utiliser son téléphone portable comme un porte-monnaie électronique dans lequel il peut garder son argent et à partir duquel il peut effectuer des paiements de biens et services ainsi que des transferts de fonds à d'autres abonnés Airtel mais également à ceux de la concurrence.

Recharges en crédits de communication

Toutefois, tout abonné Airtel doit au préalable se faire enregistrer comme utilisateur d'Airtel Money dans un point de vente agréé Airtel Money. Etant donné que l'abonné fera des transactions financières à partir de son téléphone, la législation commande qu'il soit dûment enregistré pour des raisons évidentes de sécurité et de transparence.

Une fois cet enregistrement fait, l'abonné devra échanger de la monnaie physique contre de la monnaie virtuelle dans un point de ventes agréé Airtel Money. Concrètement, il se rendra dans un point de ventes agréé Airtel Money, remettra par exemple un billet de 5000 F CFA ou tout autre montant de son choix à un agent qui lui enverra la même somme d'argent virtuel sur son numéro de téléphone. Une fois cette opération faite, il est libre d'utiliser cet argent selon son choix. Airtel Money offre la possibilité de se recharger en crédits de communication en bénéficiant toujours du double crédit, d'envoyer de l'argent via le téléphone à tous les abonnés Airtel et de la concurrence sur tout le territoire national, de faire ses achats dans les commerces accepteurs de ce mode de paiements innovant, de régler ses factures et abonnements, etc. Bien sûr, toutes ces transactions se font en un clic et à distance.

Sécurité, gain en temps et coûts très compétitifs

Le 1^{er} avantage et le plus grand réside dans la sécurité. En effet, vous pouvez garder votre argent discrètement et l'emmener partout

avec vous. Même en cas de perte de votre téléphone, il vous suffit de renouveler votre puce et votre argent est aussitôt retrouvé. Bien sûr, au préalable, il vous faudra codifier votre compte Airtel Money à l'aide d'un mot de passe personnel.

Le deuxième avantage est celui du gain en temps. Avec cette solution, plus besoin de se déplacer pour résoudre les problèmes de finance de ses proches. Vous pouvez envoyer de l'argent sur toute l'étendue du territoire en un clic. Cela permet d'éviter les longues files d'attente, les embouteillages, les longues distances.

Les autres avantages sont liés aux coûts très

compétitifs du transfert d'argent, le double crédit pour toutes les recharges via Airtel Money, l'achat de forfaits internet 3G et 2G avec 50% de réduction. Les utilisateurs d'Airtel Money peuvent profiter de certaines promotions sur notre réseau de partenaires dans le commerce. Enfin nous tenons à remercier nos abonnés qui sont notre raison d'être et pour qui nous travaillons nuit et jour sans relâche pour satisfaire leurs attentes. Nous voulons également remercier Economie Gabon + pour nous avoir offert l'opportunité de communiquer sur cette grande innovation qu'est Airtel Money. A vous ainsi qu'à vos lecteurs, nous disons Merci.

La rédaction

GROUPE OGAR

Toujours leader et une amélioration continue de la qualité des services

A l'aube de son plan stratégique « Vision 2015 » lancé en 2010, le Groupe OGAR Gabon s'est donné en octobre écoulé, une nouvelle identité en maintenant son leadership dans le secteur des assurances avec un chiffre d'affaires de 38 milliards de nos francs en 2013 et en progression de 4% (+1,5 Milliard de FCFA) par rapport à 2012.



Le président du Conseil d'administration du Groupe OGAR et les officiels invités à la présentation de l'identité OGAR

Pour OGAR (activité TIARD) les performances réalisées lui permettent de consolider sa position de leader avec 38% des parts de marché du segment TIARD. Mieux, le classement 2012 de la Fédération des Sociétés d'Assurances de Droit National Africaines (FANAF) qui a tenu à Libreville son 1^{er} Forum Annuel des Marchés zone FANA, place OGAR au rang de 1^{ère} compagnie FANAF en termes de ratio combiné (chiffre d'affaires, rentabilité, diversification, productivité etc.)

Les objectifs fixés à travers cette nouvelle identité sont d'être plus compétitif dans un secteur aussi concurrentiel que celui de l'assurance. Le Plan stratégique « Vision 2015 » qui arrive à son terme, fixe le cadre de la nouvelle architecture de marque du Groupe Ogar, autour de cinq axes : La satisfaction du client,

une large gamme de produits à forte valeur ajoutée aussi bien en IARD qu'en Vie, L'innovation, la mise en place d'un plan qualité avec pour objectif la Certification ISO et le développement à l'international et notamment en zone économique Cemac. Selon le président du Conseil d'administration du Groupe OGAR, Henri-Claude OYIMA, ce nouveau défi permettra de consolider les acquis tout en exerçant un effet levier important sur la valeur du Groupe. Mieux, l'entreprise Leader se propose de mettre en place un maillage réseau dans les principales villes du Gabon afin d'assurer sa politique de proximité avec sa clientèle et des clients potentiels.

Chiffre d'affaires stables

L'activité 2013 se caractérise par une stabi-

lité globale du chiffre d'affaires à 28,4 Milliards de nos francs avec une légère baisse de 318 millions de francs. L'appréciation de cette légère baisse s'explique par le non renouvellement des polices d'un client important pour 1 Milliard de francs. Il a été enregistré une forte hausse de la charge sinistre brute à 6,7 milliards de francs (+ 2 milliards de FCFA) qui a été partiellement supportée par les réassureurs. Le Groupe a fait la prouesse de maîtriser ses frais généraux à hauteur de 4 milliards de nos francs contre 3,9 milliards en 2012. Enfin, il a été observé une progression du résultat net à 1,7 milliards de nos francs (contre 1,5 milliard en 2012), soit une croissance de 9% qui a permis d'atteindre un taux de rendement des fonds propres de 36%. Ce qui est honorable et encourageant afin d'accélérer le développement du Groupe à travers des produits à forte valeur ajoutée et surtout de satisfaire en priorité les clients et les partenaires.

Compromis environnemental via un guide de l'agent éco-responsable

Comme entreprise citoyenne, le Groupe OGAR s'est fortement impliqué dans l'écoresponsabilité en s'engageant et en engageant tout son capital humain à la préservation des ressources naturelles de la planète et du Gabon, leader dans la protection de la biodiversité du bassin du Congo, deuxième poumon vert de l'humanité après l'Amazonie. C'est dans ce cadre que le Groupe OGAR a produit un guide de l'agent éco-responsable qui sensible les ressources humaines de la compagnie sur la nécessité de diminuer ses consommations d'énergie, de papier, d'eau et de produire moins de déchets (certains déchets de bureau sont toxiques telles que les piles et les cartouches, etc.) et de gaz à effet de serre. La raison est que les changements climatiques sont étroitement liés aux activités humaines et à leurs consommations d'énergie fossile. Historiquement, le Groupe OGAR compte à son actif plus de soixante (60 ans) années au service du Gabon et de l'Afrique centrale pour avoir ouvert en 1938, l'Agence France Côte d'Afrique au Sénégal mais avec juridiction sur toute la côte africaine de l'Atlantique. C'est seulement en 1973 qu'il a été installé la délégation générale Préservatrice à Libreville suivie en 1976 de la création de l'OGAR.

Synthèse du Dr Neltoh/Source : Rapport annuel 2013



Le personnel du Groupe OGAR et leurs invités au Beach Club

AXA, 1^{ÈRE} MARQUE MONDIALE D'ASSURANCE SELON LE CLASSEMENT INTERBRAND

« Protéger et faciliter, chaque jour, la vie de millions de personnes, c'est le métier des femmes et des hommes d'AXA »

Pour la 6^{ème} année consécutive, AXA confirme sa position de première marque mondiale d'assurance et figure parmi les 100 premières marques mondiales aux côtés de Google, Apple, Coca-Cola ou Louis Vuitton. AXA est classé comme étant la « Best Global Green Brand » du monde dans le secteur de l'assurance selon Interbrand. 45^e au classement global et 3^e meilleure marque éco responsable française, tous secteurs confondus, AXA est le seul assureur du classement cette année.

AXA Assurances Gabon est une filiale du Groupe AXA, première marque mondiale d'assurance. Implantée au Gabon depuis 1976, AXA Assurances Gabon compte aujourd'hui plus de 10.000 clients de particuliers, professionnels et d'entreprises qui lui font confiance pour protéger leurs proches ou leurs biens car ils considèrent leur compagnie d'assurances comme un partenaire solide, solvable et rentable capable de les accompagner dans le temps, de faire face aux difficultés avec eux en proposant des solutions innovantes dans les domaines de l'assurance dommages et de personnes.

L'assurance de dommages représente près de 90% de l'activité d'AXA Assurances Gabon et regroupe les dommages aux biens de responsabilité civile et professionnelle ainsi que des activités spécialisées comme les assurances transport et aviation. Elle couvre une large gamme de produits et services offert par AXA Assurances Gabon à sa clientèle de particuliers et d'entreprises. Dans ce contexte, AXA Assurances Gabon se donne la possibilité de faire des offres d'assurance auto /

moto grâce à un outil de simulation fourni par AXA. Cela présente un double avantage pour le client :

- Pouvoir bénéficier de prix préférentiels sur leur assurance auto / moto car en tant que partenaire d'AXA nous avons des tarifs avantageux dont nous faisons bénéficier nos clients.
- La possibilité de pouvoir bénéficier d'une offre clé en main car nous nous chargeons de toutes les démarches nécessaires à la souscription de l'assurance.

Les assurances de personnes sont constituées d'une gamme diversifiée de produits de prévoyance, d'assistance et de santé couvrant les risques qui portent atteinte à la personne dans son intégrité physique, sa santé ou son existence. C'est pourquoi AXA Assurances se donne comme mission d'aider nos clients particuliers à vivre plus sereinement chaque étape de leur vie, d'aider les entreprises et les professionnels à entreprendre plus sereinement. En tant qu'entreprise dont l'activité consiste à protéger les personnes, nous avons

Chiffre d'affaires

En 2013, le chiffre d'affaires total est en hausse de 2% à 91 249 millions d'euros, soutenu par la croissance de toutes ses lignes de métier à la fois par les marchés matures et les marchés émergents. Cette croissance a été atteinte tout en continuant à se concentrer sur les marges, avec la poursuite de l'amélioration du ratio combiné en dommages ainsi qu'une hausse de la marge sur affaires nouvelles en vie, épargne retraite.

Pour réaliser ce chiffre d'affaires et réaliser les missions qui lui sont dévolues le Groupe AXA Assurances s'est engagé à réinventer

notre métier afin de nous différencier et de gagner la confiance de nos principales parties prenantes. Via ces compromis :

« L'instinct de protection est en chacun de nous. Mais pour nous c'est une vocation. » Protéger et faciliter, chaque jour, la vie de millions de personnes est le métier des femmes et des hommes d'AXA.

Prévenir les risques pour éviter qu'ils ne se manifestent, soutenir les personnes quand survient une difficulté, accompagner nos clients dans la durée : chez AXA, la protec-

tion est un engagement permanent, une attention de tous les instants. « La prévention est une composante fondamentale de notre activité. »

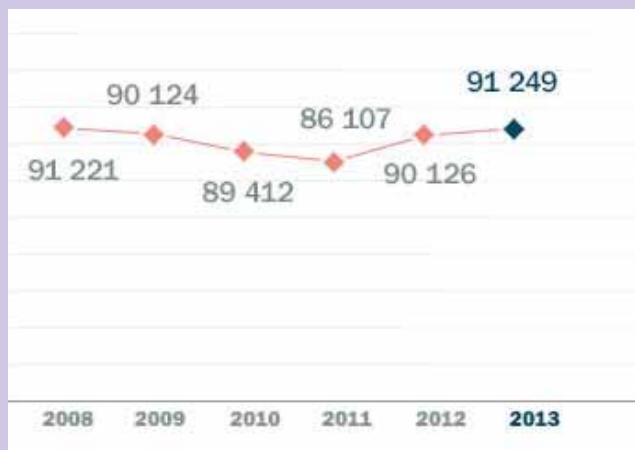
La protection débute très en amont par la détection des risques et se poursuit par leur prévention. En sa qualité d'assureur, AXA considère que contribuer à renforcer la connaissance des risques en vue de mieux les prévenir fait partie de sa responsabilité. Ainsi, nous soutenons la recherche sur les risques qui représentent de grands défis pour nos sociétés.

« Soutenir nos clients : à la fois une dimension humaine et une dimension technique. » Ce que nous nommons « protection » a une dimension humaine essentielle. En cas de sinistre, notre

rôle va bien au-delà de la solution technique qui permet de réparer ou de compenser. C'est aussi la proximité, le conseil et le soutien dont nos assurés ont besoin.

« Accompanyer dans les moments les plus importants. » Protéger, c'est enfin accompagner nos clients, particuliers et entreprises, pour leur permettre de vivre et d'entreprendre plus sereinement. AXA se tient à leurs côtés et met en œuvre les solutions les plus adaptées à leurs besoins.

Source : www.axa.com



Nouvelle Volkswagen Vento

A partir de seulement **9.950.000 FCFA***

* Offre soumise à conditions - Dans la limite des stocks disponibles

Économisez aussi sur votre assurance auto avec notre partenaire AXA.*

réinventons / notre métier

Z.I. Oloumi (face au lycée) / Email : contact@gr-gsa.com
Tél : 01 72 25 14 / 15 / 16

la responsabilité de tirer parti de nos compétences, de nos ressources et de notre expertise des risques, pour construire une société plus forte et plus sûre. D'où le respect de cinq valeurs fondamentales des équipes d'AXA Assurances à travers le monde : le professionnalisme, l'innovation, le pragmatisme, l'intégrité et l'esprit d'équipe. Et trois attitudes fondamentales (être disponible, attentionné et fiable) guident tous nos collaborateurs afin de mieux servir nos clients et en vue d'établir des relations de long terme basées sur la confiance.

Tout en renforçant sa rentabilité, AXA Assurances Gabon a poursuivi depuis 2010 sa stratégie de développement maîtrisée dont les axes principaux demeurent la sélection des risques et la croissance organique de ses activités à travers notamment l'innovation et la diversification de son réseau de distribution.

Dans ce sens, la mise en place de nouveaux partenariats commerciaux avec Gabon SPRINT AUTO, SHO MOTORS et EURAFRIQUE VOYAGES d'une part, et le lancement d'une nouvelle garantie auto « véhicule de remplacement » d'autre part, participe à cette vision et permettent d'offrir à la clientèle des avantages exceptionnels et un service de proximité. AXA Assurances Gabon travaille aussi avec des partenaires du secteur des assurances tel que le Groupe Ogar, un partenaire de qualité pour offrir des services de qualité, en particulier AXA Corporate Solutions.

Réduire son empreinte environnementale

Enfin, le Groupe AXA Assurances joue un rôle conséquent et important sur le changement climatique en renforçant la compréhension globale et en local des risques environnementaux, notamment grâce au Fonds AXA pour la Recherche et au partenariat avec CARE qui vise à aider les populations vulnérables à faire face aux risques climatiques. Le capital humain du groupe s'est investi sur le sujet des risques environnementaux au travers d'AXA Atout Coeur et du bénévolat de compétences qui a permis le partage de notre expertise en matière de gestion et de prévention de ces risques.

La réduction de notre empreinte environnementale a été prise en compte et notamment :

- **La consommation d'énergie** : baisse de 7% en 2012 comparée à 2011 et baisse de 16% entre 2008 et 2012.
- **La gestion des déchets** : les cartouches d'encre sont systématiquement recyclées par les entités, et certaines prennent l'initiative de recycler d'autres types de déchets (ex : piles usagées). En 2012, 51% des cartouches d'encre ont été recyclées.
- **La consommation d'eau** : baisse de 2% entre 2011 et 2012 et 4% comparée à 2008 et 2012. Ce qui l'a valu à AXA d'être classé comme étant la « Best Global Green Brand » du monde dans le secteur de l'assurance selon Interbrand.



ILLUSTRATION: AFRICA

RESEAU BICIG

Une proximité à chaque instant !

AGENCES BICIG

Franceville / Gamba / Libreville : Agence Centrale / Louis
Mont-Bouët / Nzenz Ayong / Okala / Oloumi / Moanda / Mouila
Owendo / Port-Gentil : Bureau avancé le Dahu / First

POINTS DE VENTE WESTERN UNION BICIG

Franceville / Libreville : ADL Front de mer et Aéroport / Avenue
de Cointet / Louis / Mont-Bouët / 9 Etages / Nzenz Ayong / Okala
Oloumi / Moanda / Mouila / Port-Gentil : Bureau avancé le Dahu / First

PARTENAIRES AGREES BICIG MOBILE

Bitam / Booué / Fougamou / Franceville / Gamba / Koulamoutou
Lambaréné / Lastourville / Léconi / Libreville / Makokou / Mitzié
Moanda / Mouila / Ndjolé / Ntoun / Owendo / Oyem / Pana

GUICHETS AUTOMATIQUES DE BANQUE

Franceville / Libreville : ADL Front de mer et Aéroport
Agence Centrale / Louis / Mbolé / Mont-Bouët / 9 Etages
Nzenz Ayong / Okala / Oloumi / Prix Import / Moanda / Mouila
Owendo : Prix Import / Station-service Pétro Gabon
Port-Gentil : Bureau avancé le Dahu / First

TERMINAUX DE PAIEMENT ELECTRONIQUE

Franceville / Libreville / Lopé / Owendo
Port-Gentil



BNP PARIBAS
La banque d'un monde qui change



Avançons ensemble

www.bicig-gabon.com

Banque Internationale pour le Commerce et l'Industrie du Gabon (BICIG) - Société Anonyme avec Conseil
d'Administration au capital de FCFA 18 000 000 000 - Siège social 714, Avenue du Colonel Parant - BP 2241 Libreville
Gabon - RCCM n° 2002 B 01732 - NIF 790027/A - Code Banque 40001 - Tél. : + 241 01 76 26 13 - Fax : + 241 01 74 40 34
Email : bicignet@bnpparibas.com

BANQUES

Une femme à la tête d'Ecobank Gabon

Gaëlle BITEGHE nommée Directeur Général d'ECOBANK GABON depuis le 1er octobre 2014 en remplacement de Jean-Baptiste SIATE, muté à la direction générale d'Ecobank Angola, après six ans de loyaux services au Gabon. Il aura la lourde charge d'organiser l'expansion des activités du groupe en Angola où, jusqu'à ce jour, Ecobank ne dispose que d'une représentation à Luanda. Profil croisé des deux dirigeants.



Mme Bitheghe, Directrice Générale

Cette jeune femme dirigeante a gravi patiemment tous les échelons jusqu'à sa nomination au poste de Directeur Général d'Ecobank Gabon. Une carrière bien remplie qui l'a propulsée après douze ans, au sommet de la hiérarchie bancaire. Elle l'a démarrée au sein de Citigroup

Gabon en 2002 en qualité de Chargée d'Affaires des Grandes Entreprises. Par ses compétences et son talent, elle est affectée à Citigroup Afrique du Sud en 2006 où elle a occupé le poste de Chargée d'Affaires au Département des pays non représentés – pour l'Afrique Subsaharienne. Ses qualités et son expertise ont convaincu les dirigeants de la Standard Bank Plc du Royaume-Uni qui l'ont nommée Vice-présidente du département en charge du Marchés de Capitaux pour les Institutions financières et Grandes Entreprises. L'ascension de Mme BITEGHE ne s'arrête pas dans les luxueux bureaux de la Standard Bank Plc puisqu'elle va aussi travailler pour Medicapital Plc à Londres en 2009 en qualité de « Vice-présidente Senior Relationship Manager ». Un poste de vice-présidente qu'elle quitte pour se mettre au service du Groupe Ecobank en 2010 en tant que « Head of Origination », à Ecobank Capital à Londres. Elle occupera successivement les postes de « Group Manager Commodities Finance » au département Grandes Entreprises et Investissement (CIB) et de Directeur Exécutif en 2012 en charge des Grandes Entreprises à

Ecobank GABON. Elle est titulaire d'une Licence en Gestion des Entreprises (Banque & Finance) mais nantie d'une expérience avérée

dans la finance, dans l'analyse des risques et flux ainsi que dans le commerce international.

Jean Baptiste SIATE, l'organisateur de la maison Ecobank

Directeur Général désigné d'Ecobank Angola, Jean-Baptiste aura la charge d'organiser la mise en place et le développement de la filiale de la banque dans le pays du Dr Neto. Jean-Baptiste SIATE est un ancien de la Maison ; il a rejoint Ecobank Togo en 1991 en qualité de Contrôleur Interne. Dès lors, il a occupé divers postes de responsabilité au sein de la filiale comme responsable de l'Administration du Crédit et Directeur de l'Audit Interne. En 2002, Jean-Baptiste est muté à Ecobank Cameroun en qualité de Directeur des Opérations & Technologie et en 2006 il a été promu au poste de Directeur Régional des Opérations & Technologie pour la CEMAC. Avant d'occuper son récent poste de Directeur Général d'Ecobank Gabon, Jean Baptiste a été Chef de projet du groupe au Gabon. À ce titre, il a contribué à la mise en place d'Ecobank Gabon et par conséquent, à la

croissance globale de la filiale.

Jean Baptiste est titulaire d'un Master en Administration des Affaires de l'IAE de Poitiers, en France, un diplôme de l'enseignement supérieur dans le secteur bancaire de l'ITB (Conservatoire National des Arts et Métiers à Paris). Il est également titulaire d'un diplôme universitaire en Comptabilité et Finance de l'Université de Lomé, Togo.

À ces deux dirigeants nous leur souhaitons bon vent dans leurs nouvelles fonctions !



La Rédaction

LOGICIELS ET SERVICES DE GESTION D'ENTREPRISE

Sage dévoile la prochaine génération de sa solution Sage ERP X3

Sage ERP X3 version 7 a été en entièrement repensée : intuitivité et mobilité sont intégrées en standard dans cette nouvelle version, permettant de faire plus et plus vite, y compris en déplacement. Cela diminue ainsi les coûts et permet de générer de nouvelles affaires. Elle offre également un accès mobile et toute une série d'applis web, ainsi que l'intégration avec Microsoft Office et une fonction de recherche inédite très performante.

Sage, un des principaux éditeurs mondiaux de logiciels de gestion professionnels et de services, lance la nouvelle génération de sa solution ERP : Sage ERP X3 version 7. Depuis plus de 10 ans, Sage ERP X3 est une solution ERP complète et éprouvée, qui répond aux besoins et aux enjeux des entreprises du mid-market et aux filiales des grands groupes qui ont une présence internationale, dans des secteurs allant de la fabrication à la distribution, en passant par les services et l'industrie. Plus de 4 500 clients dans 60 pays ont choisi Sage ERP X3 pour accompagner leur croissance.

Pour aider les entreprises du mid-market à relever leurs principaux défis (conquérir de nouveaux clients, réduire les coûts d'exploitation et développer leur chiffre d'affaires), Sage ERP X3 version 7 a été entièrement repensée : intuitivité et mobilité sont intégrées en standard dans cette nouvelle version, permettant de faire plus et plus vite, y compris en déplacement. Cela diminue ainsi les coûts et permet de générer de nouvelles affaires. La version 7 inclut une toute nouvelle interface web intuitive et collaborative basée sur HTML5. Elle supporte plusieurs navigateurs ainsi que la personnalisation en fonction du rôle de l'utilisateur. Elle offre également un accès mobile et toute une série d'applis web, ainsi que l'intégration avec Microsoft Office et une fonction de recherche inédite très performante.

Des logiciels intuitifs, fiables et efficaces

« La capacité d'une société à conquérir de nouveaux clients et à développer ses affaires de manière rentable dépend de la manière dont ses collaborateurs accèdent à l'information, la par-

tagent et l'utilisent. Les études commandées par Sage montrent que les entreprises du mid-market qui disposent de données plus accessibles, qualitatives, intelligentes et fonctionnelles, peuvent compter sur un gain net additionnel de 35% de chiffre d'affaires d'une année à l'autre. La version 7 de Sage ERP X3 est donc l'outil idéal pour les entreprises du mid-market désireuses de réaliser de la croissance grâce à un système ERP plus rapide, plus simple et plus souple », explique Jayne Archbold, CEO Sage ERP X3.

Sage ERP X3 version 7 permet aux entreprises de réellement prendre le contrôle de leurs affaires. Son tableau de bord présente une vue globale de toute l'organisation, apportant de l'analyse de données là où cela s'avère nécessaire. La flexibilité de la version 7 permet surtout aux organisations de servir encore mieux leurs clients, de piloter tous les flux de trésorerie et de conquérir de nouveaux marchés.

Sage propose en effet aux entreprises une gamme de logiciels et de services de gestion d'entreprise intuitifs, fiables et efficaces, que ce soit pour la comptabilité et la paie, l'ERP, ou encore la gestion de la relation client. Ses clients bénéficient des conseils et de l'assistance de son réseau mondial d'experts implantés localement, qui les aide à résoudre les problèmes liés à leur activité en leur donnant les moyens de réussir. Sage compte plus de 6 millions de clients et plus de 12 700 collaborateurs dans le monde, répartis dans 24 pays (Europe, Amérique du Nord, Afrique du Sud, Australie, Asie et Brésil).

SOURCE : Sage, <http://www.sage.com> ; <http://www.sageerp3.com>



Vie

Membre du Groupe SUNU

Préparez l'avenir
en toute sérénité

www.sunu-group.com

CONFÉRENCE INTERAFRICAINNE DES MARCHÉS D'ASSURANCES (CIMA)

La Microassurance

Le Conseil des ministres des Assurances des Etats membres de la CIMA a, au vu du compte rendu des travaux du Comité de réflexion sur la microassurance et après avis du Comité des Experts de la Conférence Inter africaine des Marchés d'Assurances (CIMA) des 29 et 30 mars et les 2 et 3 avril 2012, décidé de modifier et compléter les dispositions du code des assurances dans l'espace de la CIMA en y intégrant le contrat de la microassurance (LIVRE VII MICROASSURANCE).

La microassurance est un mécanisme d'assurance caractérisé principalement par la faiblesse des primes et/ou des capitaux assurés, par la simplicité des couvertures, des formalités de souscription, de gestion des contrats, de déclaration de sinistres et d'indemnisation des victimes. La microassurance vise à protéger les personnes à faible revenu contre des risques spécifiques en contrepartie du paiement de primes ou de cotisations. La souscription d'un contrat de microassurance peut être effectuée par une personne morale, une entreprise ou une communauté pour le compte de ses employés, de ses clients ou de ses membres. Elle peut également être effectuée par une personne physique.

Les dispositions du Livre I sont applicables au contrat de microassurance à l'exclusion de celles de l'article 41 relatif à l'aliénation des véhicules terrestres à moteur, de celles des articles 51, 52, 53, 54 relatifs aux assurances de responsabilités et de celles de l'article 74 relatif aux valeurs de réduction et de rachat, avances. Les principes de gestion du risque généralement acceptés sont applicables à la microassurance. Le contrat de microassurance (Article 701, Dispositions générale) doit être rédigé dans un langage simple, clair et facilement compréhensible par la population cible. Par dérogation aux dispositions de l'article 7, le contrat de microassurance peut être traduit et commercialisé dans la langue locale de la population cible. En cas de litige, la version en langue officielle fait foi sauf si la traduction en langue locale est plus favorable à l'assuré. Les clauses relatives à l'envoi d'une lettre recommandée par l'assuré avec demande d'avis de réception prescrites aux articles 12, 21, 26, 40, 65, 91 et 97 sont facultatives dans le cadre des opérations de microassurance. L'envoi d'une simple lettre suffit pour

attester de l'exécution de l'obligation du souscripteur ou de l'assuré. Le délai de résiliation de deux mois minimum prévu à l'article 21 peut être réduit contractuellement. Dans le cas de la souscription d'un contrat de microassurance par une personne morale, une entreprise ou une communauté, une attestation ou un certificat d'assurance doit être remis à chaque assuré par le souscripteur.

Valeurs de réduction et de rachat, des contrats sur la vie et de capitalisation, avances

Les modalités de calcul de la valeur de réduction et de la valeur de rachat sont déterminées par un règlement général mentionné dans la police et établi par l'assureur après accord du Ministre en charge du secteur des assurances. Dès la signature du contrat, l'assureur informe le contractant que ce règlement général est tenu à sa disposition sur sa demande. L'assureur doit communiquer au contractant, sur la demande de celui-ci, le texte du règlement général. Dans la limite de la valeur de rachat, l'assureur peut consentir des avances au contractant. Le taux d'intérêt annuel auquel est consentie l'avance doit être clairement indiqué à l'assuré au moment de l'opération.

Ce taux ne pourra être supérieur au taux d'intérêt technique du contrat. Lors de l'octroi d'une avance, l'assureur est tenu de remettre au contractant un tableau d'amortissement de l'avance ainsi qu'une notice lui expliquant les modalités de calcul des intérêts et de remboursement de l'avance. L'assureur doit, à la demande du contractant, verser à celui-ci la valeur de rachat du contrat dans un délai qui ne peut excéder dix jours. (suite n°35)

Nouveaux tarifs au Gabon



Dès à présent, partout au Gabon, faites vos envois à des prix minis !



A partir de
1395
FCFA TTC

 **MoneyGram.**
transfert d'argent

moneygram.com

facebook.com/MoneyGramAfrica



BANQUE
GABONAISE DE
DEVELOPPEMENT



Union Gabonaise
de Banque
Groupe Attijafinancie

MoneyGram©2014. Tous droits réservés



La FINAM, premier établissement de micro finance de 2^e catégorie établi au Gabon depuis 2005, compte aujourd'hui plus de 80.000 clients tous secteurs confondus (Commerçants, PME-PMI, Associations, Coopératives, Fonctionnaires, Employés du secteur privé, etc.).

Avec ses 45 guichets tous interconnectés, la FINAM offre des services d'épargne et crédits, de transfert d'argent national et international.

La FINAM est présente à l'Estuaire, le Haut Ogooué, le Moyen Ogooué, l'Ogooué Maritime et le Woleu Ntem.

LIBREVILLE

Agence Centre Ville
Feu tricolore Centre Médico social
Tél : 05 54 21 43 / 05 54 21 92

Agence PK8
Station ENGEN
Tél : 05 54 21 15 / 05 54 21 52

Agence Okala
A coté de la pharmacie d'Okala
Tél : 05 54 21 81

Point de vente NKEMBO
Marché de NKEMBO
Tél : 05 54 21 28

Agence OWENDO
Entrée SNI : 05 54 21 42

Agence Petit Paris
Carrefour Petit Paris
Tél : 05 54 21 13 / 05 54 21 98

Agence Lalala
Immeuble BATIGA
Tél : 05 54 21 14 / 05 54 21 41

Agence Nzeng Ayong
En face de la station ENGEN
Tél : 05 54 21 90 / 05 54 23 25

Agence U O B
A côté de l'Ambassade du Cameroun
Tél : 05 54 21 12

PROVINCES

Agence Port Gentil
Face Centre MISSY
Tél : 05 54 21 17 / 01 56 85 54

Agence Lambaréné
Immeuble AIRTEL GABON
Tél : 05 54 21 18 / 01 58 10 59

Agence Franceville
A côté de FOBERD GABON
Tél : 05 54 21 20 / 01 67 15 96

Agence Oyem
Ancien Immeuble AIR GABON
Tél : 05 54 21 19 / 01 98 69 76



Ensemble, Réalisons vos projets

La solution clé en main pour réaliser vos projets

Entreprises

Particuliers



Entreprises, Particuliers quels que soient vos besoins, nous vous accompagnons dans vos projets.

Libreville : 01 77 40 82 / 01 77 53 96
Port-Gentil : 01 56 88 38
eqcfinatra@bgfi.com

www.bgfi.com



Finatra

Le spécialiste du crédit

VICTOR MALI OVOUNGOU, LEAD PROJECT MANAGER AVIATION CONSULTING

La démarche de l'Intelligence Economique nécessite l'implication et la sensibilisation de l'ensemble des acteurs

M. Victor Mali Ovoungou, Lead Project Manager Aviation Consulting Services Sarl, enseignant, diplômé de 3e cycle en Transport aérien et en Economie et Gestion du transport de l'Institut de Formation Universitaire et de Recherche en Transport Aérien (IFURTA), Université d'Aix-Marseille 3, France 2002, est titulaire d'un Master of Business Administration (MBA) en Aviation Management (2006), DOWLING College, NY, USA et membre de l'AMERICAN AIRPORTS EXECUTIVES ASSOCIATION (AAAE) depuis 2005. Cet expert nous a longuement entretenu sur les enjeux actuels de l'intelligence économique.

Entretien réalisé par Dr Neltoth

Economie Gabon+ : Vous avez déjà écrit et publié en son temps, sur la problématique des compagnies aériennes africaines y compris les gabonaises, en répondant à cette question : « Pourquoi les compagnies aériennes africaines ont-elles presque perdu le ciel africain ? ». Et ce, au moment où les compagnies aériennes africaines se trouvaient en perte de vitesse avec leurs concurrentes européennes. En ce mois de novembre, vous avez organisé un séminaire bilingue (français et anglais) sur le thème : « L'intelligence économique (Competitive Intelligence) et son intérêt potentiel pour les secteurs (public-privé) gabonais ». Expliquez-nous ce que vous entendez par intelligence économique (Competitive Intelligence) et son intérêt potentiel pour les secteurs public et privé. Quels sont ses cibles ?

M. Victor Mali Ovoungou : A propos de l'intelligence économique, il y a plusieurs définitions, mais pour l'essentiel je vais essayer de vous en proposer deux ou trois :

1) : « *L'intelligence économique est l'ensemble des moyens qui, organisés en système de management de la connaissance, produit de l'information utile à la prise de décision dans une perspective de performance et de création de valeur pour toutes les parties prenantes.* »

2) Selon Alain Juillet, c'est un « *mode de gouvernance dont l'objet est la maîtrise de l'information stratégique et qui a pour finalité la compétitivité et la sécurité de l'économie et des entreprises* ».

3) « *L'intelligence économique consiste à collecter, analyser, valoriser, diffuser et protéger l'information économique stratégique, afin de renforcer la compétitivité d'un État, d'une entreprise ou d'un établissement de recherche.* »

4) Comme principe, l'intelligence économique peut être définie comme une démarche, un état d'esprit qui concerne tous les acteurs de l'économie. Trop souvent associée aux grands groupes, elle concerne toute personne à la tête d'une organisation publique ou privée, tout dirigeant d'entreprise, d'organisme de recherche, d'administration, quelles que soient leur taille et la nature de leur activité. Plus largement, la mise en place réussie d'une démarche d'IE au sein d'une entreprise nécessite l'implication et la sensibilisation de l'ensemble des acteurs de l'entreprise.

Son rôle d'impulsion et de coordination est renforcé, et elle se voit assignée quatre grands domaines d'action retenus par le Premier ministre :

- **un volet pédagogique**, permettant de sensibiliser les acteurs concernés aux objectifs et aux méthodes de l'intelligence économique ;
- **un volet anticipation** et accompagnement des évolutions ;
- **un volet sécurité économique**, à travers la prévention des risques, notamment immatériels (savoir-faire, réputation, etc.) ;
- **un volet travail d'influence** de long terme sur l'environnement économique afin de créer un environnement favorable aux orientations choisies.

C'est dire que l'intelligence économique recouvre à la fois l'anticipation, la protection de l'information et le lobbying : **l'anticipation grâce à la veille** qui peut prendre différentes formes (environnementale, juridique, concurrentielle, technologique, commerciale, comptable et financière), mais qui est toujours au service d'une stratégie ; **la protection de l'information** et de manière plus

large de l'ensemble des savoir-faire et des actifs stratégiques appartenant à une organisation (dépôt à l'INPI, mise en place de contrats d'assurance spécifiques, sécurisation des systèmes d'information, etc.) ; **le lobbying** et la communication d'influence. Les experts-comptables ont un rôle à jouer pour encourager son développement dans les PME.

Comme méthode, l'intelligence économique consiste avant tout à mettre en place la bonne organisation ainsi que les bons outils et à acquérir les bons réflexes pour collecter l'information, l'analyser et la transformer en une connaissance qui sera diffusée aux bons acteurs sans omettre de la sécuriser.

Dans la définition que je viens de vous donner, il est dit que l'intelligence économique nécessite l'implication de tous les acteurs. Mais il y a des acteurs incontournables, dont certains sont souvent organisés en ordre. On peut citer les acteurs institutionnels, les avocats, les magistrats, les experts-comptables, les dirigeants des entreprises, les informaticiens, les acteurs étatiques et non étatiques, la diplomatie.

EG+ : Quels enseignements les auditeurs de ce séminaire ont-ils tiré pour l'amélioration de leur carrière professionnelle ?

L'initiative que j'ai prise en organisant ce séminaire est d'atteindre un double objectif en ce sens que le séminaire permettra de renforcer les capacités aussi bien des étudiants que des professionnels. Pour situer les enjeux de l'intelligence économique, thème de notre séminaire, je m'en voudrais de ne pas faire une rétrospective de l'évolution de cette discipline devenue incontournable aujourd'hui.

L'intelligence économique a été pendant des années l'apanage des grandes puissances, surtout quand on s'inscrivait dans l'affrontement Est-Ouest avec les USA, comme chef de file du monde occidentale, et l'actuelle Russie, chef du Bloc de l'Est. Pendant des décennies, les rivalités exacerbées entre ces deux blocs a été le fil conducteur d'une politique d'intelligence économique. D'ailleurs, à cette époque, ce que les Anglo-Saxons appelaient « intelligence capabilities » s'appliquaient elle-même au domaine militaire. Certains pays jouant un rôle fort dans ces deux différents dispositifs au gré de leurs intérêts ont développé des potentialités en matière de renseignement militaire tels que : USA, Japon, Allemagne, Grande-Bretagne, et un peu plus tard la France. Avec la fin de la guerre froide, notamment avec la chute du mur de Berlin en 1989, il s'est posé une question cruciale à l'intérieur des deux blocs : que va-t-on faire de tous ces savoirs acquis et qui avaient pour finalité de nourrir, d'entretenir le climat de la guerre froide ?

C'est ainsi que ces pays ont réorienté leurs potentialités qui jadis servaient les intérêts du renseignement militaire sur le terrain économique. C'est ainsi qu'est née l'intelligence économique. Cette intelligence économique aujourd'hui est conçue et mise en œuvre même au-delà des pays qui faisaient partie des deux blocs. L'intelligence économique est donc devenue une politique conçue par les gouvernements, les entreprises, au gré de leurs intérêts et de leurs moyens.

A l'échelle nationale, c'est-à-dire gabonaise, l'intelligence économique peut être une des solutions, aussi bien pour le secteur public (ministères - surtout dans les domaines de l'éducation, du sport, de la justice, des PME, de l'agriculture -, institutions, agences, etc.) et pour les entreprises dans des secteurs comme la banque, les assurances, les trans-

ports, les PME, les professions libérales (avocats, notaires, magistrats, médecins), les experts-comptables, les financiers, les établissements de l'enseignement supérieur et les universités. A titre de rappel, l'intelligence économique en France est enseignée dans environ soixante grandes écoles et universités. Ces dernières déversent chaque année sur le marché du travail près de 600 nouveaux diplômés.

En revanche, au niveau du Gabon, cette discipline est encore méconnue et insuffisamment vulgarisée. Pis, aucun programme dans ce que le pays compte comme grandes écoles ne propose cette discipline, qui aujourd'hui est un outil essentiel dans le processus décisionnel. Nombreux sont les étudiants qui n'ont pas la possibilité d'aller à l'étranger où il y a des cursus et programmes en intelligence économique, et donc sont laissés pour compte. Et très peu d'acteurs opérationnels aussi bien dans le privé que le public connaissent les fondamentaux et les avantages qu'une jeune nation comme la nôtre peut tirer de la vulgarisation de cette discipline. C'est une discipline qui, à très court terme, devrait être enseignée, vulgarisée dans nos écoles supérieures et universités.

Ma petite expérience d'enseignant à l'Institut Supérieur de Technologie de Libreville (IST) d'une part, et à l'Institut National des Postes et Technologies de l'Information et de la Communication (INPTIC, en planification stratégique et stratégie d'entreprise ; management des organisations ; gestion aéroportuaire), d'autre part, me conforte dans ma vision.

Je reste convaincu que ce premier contact avec des spécialistes venant de l'étranger et connus pour leur expertise en la matière, pourra changer leur attitude et suscitera des vocations, un intérêt pour cette discipline. Rappelons que c'est un séminaire de très haut niveau, non seulement par la qualité des intervenants, mais encore du fait qu'il est bilingue. L'intelligence économique reste un excellent outil (support à l'aide à la décision) pour les entreprises, sans distinction de taille ni du secteur d'activité.

EG+ : Ce genre de séminaire va-t-il se répéter à moyen et long terme, ou c'est seulement occasionnel ?

Le développement d'un pays est le fruit de la contribution des tous ses enfants. Et chacun doit vraiment apporter sa modeste contribution. Et je pense que ma formation aux Etats-Unis m'a vraiment beaucoup aidé à comprendre le monde.

Chez les Anglo-Saxons, par exemple aux Etats-Unis, une question se pose à toute personne physique quand elle quitte le monde du travail, quelle que soit sa fonction, et beaucoup plus aux dirigeants des entreprises : « **What was your legacy ?** » En d'autres termes, en quoi votre école, votre entreprise, votre pays vous seront-ils reconnaissants ? Se souviendra-t-on de vous ?

Aviation Consulting Services, qui a pour « **core business** », c'est-à-dire les activités qui sont dans son domaine de compétence qui touche le secteur de l'aviation en général, mais particulièrement les aspects de cette activité dont l'offre est insuffisante ou inexistante, se doit d'offrir à la mesure de ses moyens des modules de formation. C'est dans ce cadre que depuis 2007, après avoir identifié et répertorié les carences en matière de formation, dans les domaines tels que le droit aérien, la gestion aéroportuaire aux étudiants de licence en gestion logistique et transports de l'IST ; la gestion des compagnies aériennes, nous avons organisé des formations dans ces modules.

Et en fonction des besoins qui s'expriment localement, nous pouvons organiser des formations thématiques à titre extraordinaire, comme c'est le cas de ce séminaire sur l'intelligence économique. Une chose est sûre, Aviation Consulting Services Sarl continuera sur sa lancée en ayant recours à des intervenants extérieurs hautement compétents tels que, **Patrick Ramonjavelo**, chef de produit aérien AMADEUS, France, **Mohamed Bahaj**, ex-directeur de la sûreté, actuel directeur général de l'aéroport Casablanca Mohamed V du Maroc, **Gabriel Yazak**, ingénieur en maintenance aéronautique (France), **Pascal Komla**, président d'Airports Council International ACI-Afrique, conseiller actuel du Dg de l'aéroport de Lomé et ex-directeur commercial de cet aéroport, et Mlle



Carole Arnaud Battandier, ex-directrice France de Ryanair. Pour ce séminaire nous avons reçu entre autres messieurs **Pierre Dussol**, de nationalité française : Professeur agrégé et Docteur en économie à la faculté de droit et de sciences économiques de l'Université d'Aix-Marseille 3, France ; **Saleh Omr**, de nationalité française : juriste spécialisé en droit aérien, assurances aériennes, activités spatiales et doctorant en droit au Centre Maritime de Droit et des Transports (CMDT), rattaché à la faculté de droit et de sciences politiques de l'Université d'Aix-Marseille 3, France.

La vision de notre cabinet a toujours été et est de déceler les insuffisances dans certains domaines de notre compétence, mais aussi à titre exceptionnel, hors de notre domaine de compétence. Puis tenter d'y apporter des solutions en ayant recours à une expertise locale, mais souvent extérieure. Telle a été notre démarche jusqu'à ce jour.

EG+ : Parlez-nous des compagnies aériennes du Gabon qui ont pratiquement disparu du ciel aérien local. Est-ce parce qu'elles manquent d'intelligence économique ou de notion de management en aviation civile ? Quelles sont les perspectives des compagnies gabonaises encore actives ?

Sur ce point je ne peux pas dire grand-chose, car tout le monde voit ce qu'il en est de la situation. Et je vous renvoie vers les structures ou personnes autorisées à répondre à cette question ciblée. En revanche, les contributions que j'ai faites dans le temps à « l'Union », c'était par rapport à ma qualité d'enseignant, bien sûr par rapport à ma petite expérience théorique et pratique. En participant à ce séminaire, vous avez constaté par vous-même que l'intelligence économique touche à plusieurs domaines dans lesquels elle est mise en œuvre. Le thème étant large, nous avons le circonscrire à travers les aspects ci-après : - introduction à l'intelligence économique ; - le lien entre l'intelligence économique et le droit ; - l'intelligence économique et l'information (systèmes d'information). Et dans une deuxième partie, nous avons abordé l'application de l'intelligence économique dans les domaines tels que le droit ou les professions libérales (avocats, experts comptables) ; la banque ; l'assurance ; le transport aérien ; la finance internationale ; la finance de marché.

En définitive, l'intelligence économique a un intérêt certain pour nos administrations publiques et privées. C'est un outil permettant d'améliorer la gouvernance des entreprises. Je dirais que l'intelligence économique a toute sa place dans notre économie, dans divers secteurs de l'économie, et intéresse aussi des professionnels (banquiers, avocats, magistrats, experts-comptables, financiers, dirigeants de grandes entreprises, de PME). Et l'intelligence économique est compatible avec des domaines tels que la diplomatie, l'éducation nationale, l'agriculture, l'enseignement supérieur, la justice, la santé, la politique énergétique, le sport, le monde de communication, et j'en passe.

ECO-RESPONSABILITÉ DE CASINO

Arrêt de la pollution via les sachets plastiques de caisse

La plupart des activités humaines modifient plus ou moins profondément le fonctionnement des écosystèmes ou l'état de certains éléments de l'environnement, dont bien entendu les êtres humains. Plusieurs des modifications environnementales apparemment très éloignées du bien-être des humains affectent en retour l'ensemble des conditions de vie de ces derniers. Il existe donc une grande interdépendance entre les êtres humains et leur environnement. Trop longtemps négligée, cette prise de conscience de l'intimité de l'« homme et de la nature » ne peut plus être négligée aujourd'hui.



Casino plus jamais ça

Les sachets plastiques dits biodégradables jonchent les rues, les plages et même les zones de pâturage et bouchent les égouts provoquant ainsi des inondations. C'est devenu un fléau dans nos centres urbains et par conséquent une priorité de protection de l'environnement et de santé publique. Il donc est indispensable que ces déchets soient judicieu-

sement gérés pour protéger la santé des populations et l'environnement.

Les impacts négatifs liés à la prolifération des déchets plastiques

- La destruction de cheptel suite à l'ingestion du plastique par les animaux. Cette situation a

des répercussions néfastes sur la vie socioéconomique des populations notamment rurales.

- L'imperméabilisation des sols par les déchets plastiques pouvant entraîner ainsi une insuffisance de la recharge de la nappe phréatique, d'où une diminution des ressources en eau.

- La dégradation de la qualité de l'air suite à l'incinération non contrôlée des déchets plastiques. Cette méthode d'élimination des déchets plastiques est source d'émission de Polluants Organiques Persistants, notamment les dioxines et furannes, substances très dangereuses pour la santé humaine car elles sont très cancérigènes.

- L'obstruction des canaux d'évacuation des eaux usées dans les villes pouvant entraîner des inondations et des stagnations d'eaux polluées.

- Le spectacle désolant qu'offrent les sachets plastiques de différentes couleurs qui jonchent les sols aux abords des habitations ou dans les lieux publics ou qui sont suspendus aux branches des arbres. Cela contribue à enlaidir notre cadre de vie.

Face à ce qui devient un grave problème environnemental et de santé publique contribuant à une dégradation dangereuse des conditions de vie des populations tant urbaines que rurales, il est urgent que des mesures appropriées et durables soient prises dans les différents pays du monde.

Une décision coûteuse en chiffre d'affaires mais salutaire

C'est ce constat de désolation qui a conduit le directeur général de Géant Casino Mbolo à

prendre la courageuse, et coûteuse décision en chiffre d'affaires de l'enseigne Casino, de ne plus distribuer, dès le 1^{er} janvier 2015, des sachets plastiques biodégradables de caisse, imprimé du logo « Casino ». Pour le directeur général, plus jamais cela parce que la vue de ces sachets plastiques en dégradation dans la nature (ou aux abords des poubelles), dans les égouts, ternit l'image de marque de l'enseigne « Casino ».

Les sachets plastiques seront remplacés par le sac cabas durable, réutilisable et recyclable. Ce nouveau sac cabas sera fourni dans les différentes enseignes de Casino (Libreville et Port-Gentil). « Fournir à sa clientèle des sacs de grande capacité, durables, réutilisables et recyclables, est la solution qui permet de mieux protéger la nature en mettant en avant notre éco-responsabilité », précisera le directeur général des enseignes Casino. Mieux, le sac cabas de Casino hors d'usage sera remplacé gratuitement au sein des enseignes Casino de Libreville et Port-Gentil pour être recyclé. A signaler que des sachets plastiques biodégradables seront désormais payants à la caisse, mais sans logo Casino.

Casino sera donc le premier à proposer cette nouvelle formule risquée pour son chiffre d'affaires, dans le but louable de protection de notre environnement qui se dégrade quotidiennement à cause de l'inconscience ou du moins la négligence des hommes.

La rédaction

SHELL GABON AU 1ER FORUM DU PÉTROLE ET DU GAZ

Être le partenaire le plus innovant et le plus compétitif du secteur de l'énergie, pour le développement durable du Gabon

Investir dans la technologie

- Le Groupe Roya/Dutch Shell est le deuxième groupe pétrolier mondial par son chiffre d'affaires et par les capitaux investis.
- Shell est à l'avant-garde de la technologie depuis plus de 30 ans.
- Nous investissons de façon importante dans la technologie afin de rechercher le pétrole dans des zones complexes.
- C'est ainsi qu'en 1985 nous avons trouvé le plus grand gisement de pétrole découvert à terre au Gabon, Rabi Kouna.
- Cette expertise a été mise en œuvre sur les blocs BC-9 and BCD-10 en partenariat avec la compagnie chinoise de recherche pétrolière, China National Offshore Oil Corporation.
- Les opérations de forage menées par le navire de forage Noble Globetrotter II, spécialement conçu pour cela, ont permis de forer les puits Nkomi et Léopard à des profondeurs de 1200 et 2100 mètres.
- Depuis plus de 50 ans nous sommes pionniers en matière de Gaz Naturel Liquéfié.
- Nous construisons la première unité flottante de Gaz Naturel Liquéfié au monde.
- La plus grande structure jamais construite, de 488 mètres de long et 74 mètres de large.
- Son pont est plus grand que 4 terrains de football.

Développer le personnel

- L'innovation et la technologie requièrent des savoirs spécialisés et offre des opportunités de développement au personnel.
- Le recrutement et le développement du personnel de Shell Gabon sont réalisés dans les mêmes standards que dans les autres compagnies Shell dans le monde.
- La mobilité des personnels dans les différentes compagnies du Groupe Shell est un élément important du développement des talents.
- Elle permet de faire bénéficier aux employés locaux d'une expatriation vers d'autres

compagnies du Groupe pour parfaire leur développement, ramener les savoirs dans leur pays et ainsi soutenir le développement local.

- Aujourd'hui près de 85% de notre personnel est gabonais.
- Et environ 20 cadres gabonais sont en expatriation dans le monde pour développer davantage leurs compétences et leur savoir-faire.
- A Shell Gabon, une trentaine de jeunes diplômés gabonais sont actuellement inscrits au cursus de développement structuré "Shell Graduate Programme" dédié aux jeunes talents pour assurer leur bonne intégration dans l'entreprise.
- Plus de 150 techniciens de production gabonais ont commencé le programme "International Vocational Qualification", avec pour objectif de donner à nos opérateurs un niveau d'expertise de classe mondiale.

Réduire notre empreinte écologique

- Le Gabon figure parmi les rares pays du monde qui ont su préserver la biodiversité.
- Il est important de protéger ce précieux patrimoine naturel vital pour l'humanité.
- En tant que société de pétrole et de gaz, nous ne sommes pas forcément experts en matière d'environnement dans tous les lieux où nous opérons.
- Nous sommes donc à l'écoute des conseils avisés fournis par des organisations telles que l'Agence Nationale des Parcs Nationaux ou l'Institution Smithsonian pour comprendre et réduire les impacts de nos activités industrielles sur la biodiversité.
- Grâce aux résultats des mesures que nous mettons en place, nous arrivons aujourd'hui à vivre et à travailler au milieu de la flore et de la faune du Gabon, où nous faisons des rencontres étonnantes et passionnantes.
- L'abondante présence de faune et de flore dans nos zones de production montre que nous sommes sur la bonne voie en matière de conservation de la nature.
- Notre contribution au pilier « Gabon Vert »,



Le Premier ministre au stand de Shell Gabon avec son P-DG et ses collaborateurs

du Plan stratégique du Gabon Emergent, a d'ailleurs été reconnue lors de la 3e réunion du Conseil National sur les Changements Climatiques, organisée par le Chef de l'Etat en novembre 2013.

- Au cours de cette rencontre M. le Président de la République a souligné les actions positives de Shell Gabon en matière de réduction du torchage de gaz.
- Au Gabon nous avons en effet a été la première compagnie à installer des compresseurs pour capturer le gaz et le réinjecter dans les réservoirs et ainsi réduire le torchage de gaz.

Etablir des relations durables avec nos partenaires

Respecter les lois du pays, établir un dialogue avec nos partenaires, avoir la confiance de l'Etat et des communautés vivant à proximité de nos zones d'opérations est essentiel pour nos activités et fait partie de nos principes de conduite des affaires.

- Nous apportons un soutien multiforme aux communautés riveraines à travers des programmes dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'emploi en partenariat avec l'Etat et les organismes de développement.
- Un exemple de ce partenariat avec l'Etat et les communautés est le projet de construc-

tion d'une route de 53 km pour ouvrir la région de Gamba/Ndougou au reste du pays. Ce projet permettra aux entreprises locales impliquées dans la construction d'acquérir des compétences en gestion de projets. Il va surtout améliorer la mobilité des personnes et stimuler l'économie locale.

- Hormis ce projet, nous avons aussi lancé au mois de juillet, « Shell Entreprendre », un programme pour l'entrepreneuriat des jeunes créé en 1983 en Angleterre et développé dans 25 pays du monde pour soutenir les jeunes entrepreneurs.
- Le programme Shell Entreprendre initié au Gabon hérite donc d'un savoir-faire riche de 30 d'expérience au service des jeunes entrepreneurs du monde entier.
- En investissant dans le développement de jeunes entrepreneurs, nous voulons contribuer durablement à l'essor économique du Gabon et fournir des opportunités d'emplois durables.
- Shell Gabon est honorée de contribuer de façon positive au développement du Gabon grâce à des outils technologiques performants, à un personnel dévoué et déterminé, au soutien de l'Etat et à un environnement des affaires stable, favorable aux investissements.

Source : Shell Gabon

AGIR CONTRE LES CANCERS DU COL DE L'UTÉRUS ET DU SEIN

Les femmes ont compris

L'intense campagne de sensibilisation aux cancers du sein et de l'utérus (la cause de plus de 400 décès annuels), a mobilisé 127 praticiens formés aux techniques de la détection précoce des cancers féminins et une caravane mobile de sensibilisation. Les structures d'accompagnement de cette campagne n'ont pas été en reste. 14 unités de détection précoces et 4 unités de diagnostic ont été opérationnelles avec des résultats très encourageants pour une première au Gabon. 39.626 personnes sensibilisées dont 33.506 femmes et 6.120 hommes. En ligne au numéro 1455, ce sont 40.937 personnes qui ont appelé pour bénéficier de conseils et d'orientations sur la campagne de dépistage précoce des jeunes filles et des femmes à partir de 25 ans.

Par Dr Nelto



L'épouse du Premier ministre Dr Helene Ona Ondo à la clôture

« Vivez si m'en croyez, n'attendez à demain, cueillez dès aujourd'hui les roses de la vie »,

a écrit le poète Ronsard en 1524. Un message qui sied parfaitement à la campagne « Agir contre le cancer » qui s'inscrit résolument dans le cadre de la 21^e année consécutive du mois de sensibilisation dénommé « **Octobre Rose** » à travers le monde. Il n'est pas trop tard pour saisir cette opportunité en rose (comme ces roses qui nous égaient la vie une journée entière) offerte par la fondatrice et présidente de la Fondation Sylvia Bongo Ondimba, pour se faire dépister des cancers du sein et du col de l'utérus, le plus meurtrier (19,4% pour le cancer de l'utérus et 11% pour le cancer du sein). Dépistées précocement, les femmes et les jeunes filles ont 80% de chance de guérir de leur cancer.

Le choix de la couleur rose est très judicieux et significatif de la nature humaine de cette campagne en faveur de la gent féminine, parce que sauver la vie d'une femme c'est sauver l'humanité. C'est aussi un signe de l'amour de la procréatrice de l'espèce humaine qu'il faut, par cette campagne de sensibilisation et d'information, préserver. Chez les Grecs, si nous nous reportons à l'histoire, la rose était la fleur d'Aphrodite, déesse de l'amour et d'Aurora, la déesse aux doigts de



Le personnel médical d'Octobre rose

roses. Et la Fondation Sylvia Bongo Ondimba, à travers cette action d'amour envers la gent féminine, rend ainsi honneur et justice à la déesse d'amour, l'amour pour son prochain, l'amour pour celle qui donne la vie. La portée de cette campagne n'a pas laissé insensible l'épouse du Premier ministre, le Dr Hélène Ona Ondo, qui a rehaussé de sa présence la cérémonie de clôture organisée au Centre Hospitalier Universitaire d'Agondjé.

Aux termes de ladite campagne, les témoignages recueillis auprès des femmes et des hommes attestent de la réussite de la caravane mobile de sensibilisation, parce que les femmes ont compris la nécessité de se faire dépister précocement. « C'est une très bonne chose. Vous savez, c'est la femme qui contribue à la bonne marche de la famille. Et lorsqu'elle est touchée, c'est toute la famille qui est paralysée. Aussi, en tant qu'homme, nous devons inciter les femmes qui nous sont proches à aller se faire dépister », témoigne un gendarme de 27 ans, célibataire sans enfant. C'est un signe de ce que la campagne de sensibilisation n'est pas close et que chacun de nous a le devoir et même l'obligation de faire sa campagne, une campagne permanente de sensibilisation dans son environnement familial et social. Le Dr Eyang Obame Elise, directrice de l'Hôpital Régional Estuaire de Melen, témoigne dans le même sens en ces termes : « Pour toucher autant de femmes, nous avons sensibilisé les associations de la région (des associations qui ont sensibilisé leurs membres qui, à leur tour, ont

sensibilisé leur environnement familial et social – Ndlr — , en leur expliquant le bien-fondé de cette action. Pour ces femmes qui sont encore réticentes, nous pensons que c'est parce que le message n'est pas encore bien passé. Il faut savoir que lorsque ces femmes entendent parler du dépistage des cancers du col ou du sein, elles pensent automatiquement à la pathologie. Aussi, aujourd'hui, nous avons essayé de sensibiliser les femmes, en leur expliquant que l'objectif de cette campagne était de dépister les lésions précancéreuses, qui peuvent se transformer en cancer et les traiter. En outre, toutes les femmes qui ont déjà une vie sexuelle active sont concernées par ce dépistage. »

39.626 personnes sensibilisées dont 33.506 femmes et 6.120 hommes

Au bout d'un mois d'« Octobre Rose » de sensibilisations tous azimuts, 39.626 personnes dont 33.506 femmes et 6.120 hommes ont été informées de la nécessité d'un dépistage précoce, garant d'une chance de guérison certaine. En ligne au numéro 1455, 40.937 personnes ont appelé et ont bénéficié de conseils et d'orientations sur la campagne de dépistages des cancers du sein et du col de l'utérus. Sur les 2.680 femmes dépistées, 241 femmes ont été référées vers des unités de diagnostic pour des cas de suspicions de lésions précancéreuses du col de l'utérus et 100 référées vers des unités de diagnostic pour des suspicions de tumeur au niveau du sein.

La Fondation se félicite de cet engouement des jeunes filles et des femmes à s'informer et surtout à se faire dépister afin de recevoir des traitements appropriés à l'ICL et de pouvoir guérir. Rappelons que l'initiative de la Fondation Sylvia Ondimba n'est pas seulement une assistance humanitaire mais une réelle implication à la cause de la femme gabonaise et surtout à sa vie parce que, dit-elle, « il n'y que des vies prioritaires » qu'il faut sauver.

Une priorité de santé publique

Au Gabon les cancers les plus fréquents, tous sexes confondus, concernent principalement le cancer du col de l'utérus (19,4%), le cancer ORL (17,6%), les lymphomes (12,9%) et le cancer du sein (11%). Chez la femme les cancers les plus fréquents sont le cancer du col d'utérus (25%), le cancer du sein (13,4%), le cancer ORL (9,3%) et les lymphomes malignes (7%). Ce haut niveau de prévalence a été le détonateur des actions de dépistage des cancers du col de l'utérus et du sein, menées par la Fondation et dont les résultats, enregistrés d'avril à août 2014, ont été encourageants. 1.538 femmes de plus de 25 ans ont été examinées et le diagnostic a révélé 33 lésions précancéreuses qui ont été traitées sur place à l'aide de la résection et de l'anse diathermique ; 20 femmes référées vers l'Institut de Cancérologie pour un traitement ; 13 femmes présentant des modules au sein ont été également référées à l'ICL. Quant au cancer du sein, 915 femmes de plus de 25 ans ont été examinées dans les 13 unités de détection précoce et 12 femmes référées vers l'ICL pour traitement. Au regard de ces chiffres, les cancers féminins sont devenus une priorité de santé publique.

OLAM LUTTE CONTRE EBOLA

Don de 125 millions de francs à Médecins Sans Frontières et à la World Cocoa Foundation

Le groupe agroalimentaire mondial, Olam International Limited (« **Olam** »), apporte une aide de 250 000 US\$ soit 125 millions de francs CFA à la lutte contre le virus Ebola. Cette action complète les efforts de formation et de sensibilisation menés par le groupe dans ses usines et plantations, ainsi qu'auprès des petits producteurs à travers le continent africain.

Médecins Sans Frontières recevra une aide de 200 000 US\$, tandis que 50 000 US\$ seront alloués à la World Cocoa Foundation qui redistribuera ensuite ce don entre les membres de la Fédération Internationale de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, ainsi qu'à Caritas, au nom de l'industrie mondiale du cacao.

Au cours des derniers mois, Olam a travaillé en partenariat avec les agences de santé et les pouvoirs publics pour former 9000 de ses employés ainsi que ses réseaux de petits producteurs à la prévention, l'identification et au traitement de la maladie. La société a également mis en place un système de dépistage pour ses collaborateurs au Nigéria, seul pays actuellement touché par l'épidémie dans lequel Olam est directement actif.

Pour Sunny Verghese, Directeur Général et CEO du Groupe Olam, cette aide vient renforcer l'engagement d'Olam dans la lutte contre Ebola. « Le courage des médecins et

des infirmières qui travaillent en première ligne est un exemple pour nous tous. Mais nous ne pourrions vaincre cette épidémie qu'en mobilisant davantage de personnels soignants et d'expérience médicale sur le terrain. »

Mobilisation et engagement total

Olam est une entreprise agroalimentaire citoyenne, fondée il y a 25 ans au Nigeria. « Et nous ne serions pas où nous sommes aujourd'hui, c'est-à-dire présents dans 25 pays africains sans les communautés avec lesquelles nous travaillons. A leur tour, ces familles dépendent d'Olam pour gagner leur vie », reconnaît le Directeur Général et CEO du Groupe Olam. Et d'ajouter : « Nous nous réjouissons qu'elles aient été épargnées jusqu'à ce jour, mais notre engagement sur le continent s'étend au-delà de nos zones d'intervention directes. »

M. Verghese se félicite du fait que les équipes d'Olam ne ménagent aucun effort et apportent un soutien constant aux pouvoirs publics et aux organismes de santé dans leur lutte pour contenir l'épidémie, en mettant en œuvre des procédures exceptionnelles permettant d'assurer la continuité de nos opérations. « A tous les niveaux de la société, nous constatons une mobilisation et un engagement total pour permettre à l'Afrique de

continuer à fonctionner. En faisant un don, les entreprises peuvent aider tous ceux et celles qui oeuvrent pour protéger les populations des pays touchés et assurer leur avenir économique. »

James Kliffen, Responsable de la Collecte de Dons, MSF UK, commente : « Un don de cette ampleur de la part d'Olam est remarquable. Cette aide arrive à un moment particulièrement crucial pour MSF, dont les équipes en Afrique de l'Ouest se trouvent confrontées à des difficultés sans précédent. Depuis le début de l'épidémie au mois de mars, les équipes médicales de MSF sont en première ligne de la lutte contre Ebola qui a déjà coûté la vie à plus de 4,000 personnes. Malheureusement, le personnel médical n'a pas été épargné. Cette épidémie ne va pas s'éteindre toute seule et nous continuons à renforcer notre dispositif d'urgence pour répondre à des besoins en croissance continue. Nous ne pourrions pas le faire sans l'aide précieuse de nos donateurs. Au nom des patients et de notre personnel en Afrique de l'Ouest, je tiens à remercier Olam de ne pas ignorer cette crise et de continuer à nous soutenir dans notre travail. »

Enfin, Olam lance en parallèle une collecte de fonds auprès de ses 23 000 employés au profit de Médecins Sans Frontières.

Par NN

ROTARY CLUB KOMO

La santé, ce bien si essentiel

L'amitié et la solidarité étant pour les Rotariens, le ciment qui les lie entre eux, ont encore fait leurs preuves cette année 2014. Une caravane chirurgicale organisée à l'Hôpital régional de Melen, a permis à une cinquantaine de patients d'être prise gratuitement en charge par une équipe de professionnels bénévoles de la santé exerçant en France. Cet élan de solidarité représente cette vitalité observée au sein du Rotary club Komo de Libreville.



Le dynamisme d'adhésion du Rotary Club Komo de Libreville à de telles actions de solidarité agissante, s'ex-

plique logiquement par l'esprit d'union et de solidarité qui lie les rotariens entre eux, pour relever les défis sociaux afin de donner un vi-

sage plus humain et plus solidaire aux collectivités et de rapprocher les femmes et les hommes d'un même pays et des différents pays de la planète. « Ensemble, osons imaginer les solidarités nécessaires, et les compromis fructueux, afin de réaliser notre aspiration commune, celle de construire un monde meilleur et un mieux-être pour tous », disait un rotarien du Gabon.

C'est dans cette logique du mieux être pour tous, que l'Alliance du Rotary Club du Libreville Komo et l'association Française ADAMA a récemment organisé une caravane chirurgicale, à l'hôpital régional de Melen, où une-cinquantaine de patients a été prise en charge gratuitement pour des opérations chirurgicales et des soins post-opératoires sur des pathologies telles que becs de lièvre, pieds-bots et autres handicaps orthopédiques, ou encore anomalies d'ordre viscéral ou urologique. Une équipe de professionnels bénévoles de la santé de l'association française ADAMA exerçant en France, est intervenue pour des opérations chirurgicales non-stop

d'une semaine. Cette opération chirurgicale a été menée avec le concours de cette association française ADAMA et en partenariat avec le ministère de la santé publique.

Au plan des équipements tels que les lits de réanimation et d'hospitalisation, les deux blocs opératoires et le personnel médical local ont été mis à la disposition du Rotary Club Komo par les responsables de l'hôpital régional de Melen. Enfin, Il a également été offert par l'association ADAMA un équipement en livres et agréments à la salle polyvalente enfants de Melen.

Une intervention solidaire qui corrobore la remarque de Paul Harris à la Convention de Chicago en 1930 : « Lorsque l'on est en bonne santé, on ne mesure pas, le plus souvent, la chance immense que cela représente. On en prend la mesure, quand sa santé se dégrade et qu'elle devient le centre de sa préoccupation, car celle-ci peut devenir vitale. »

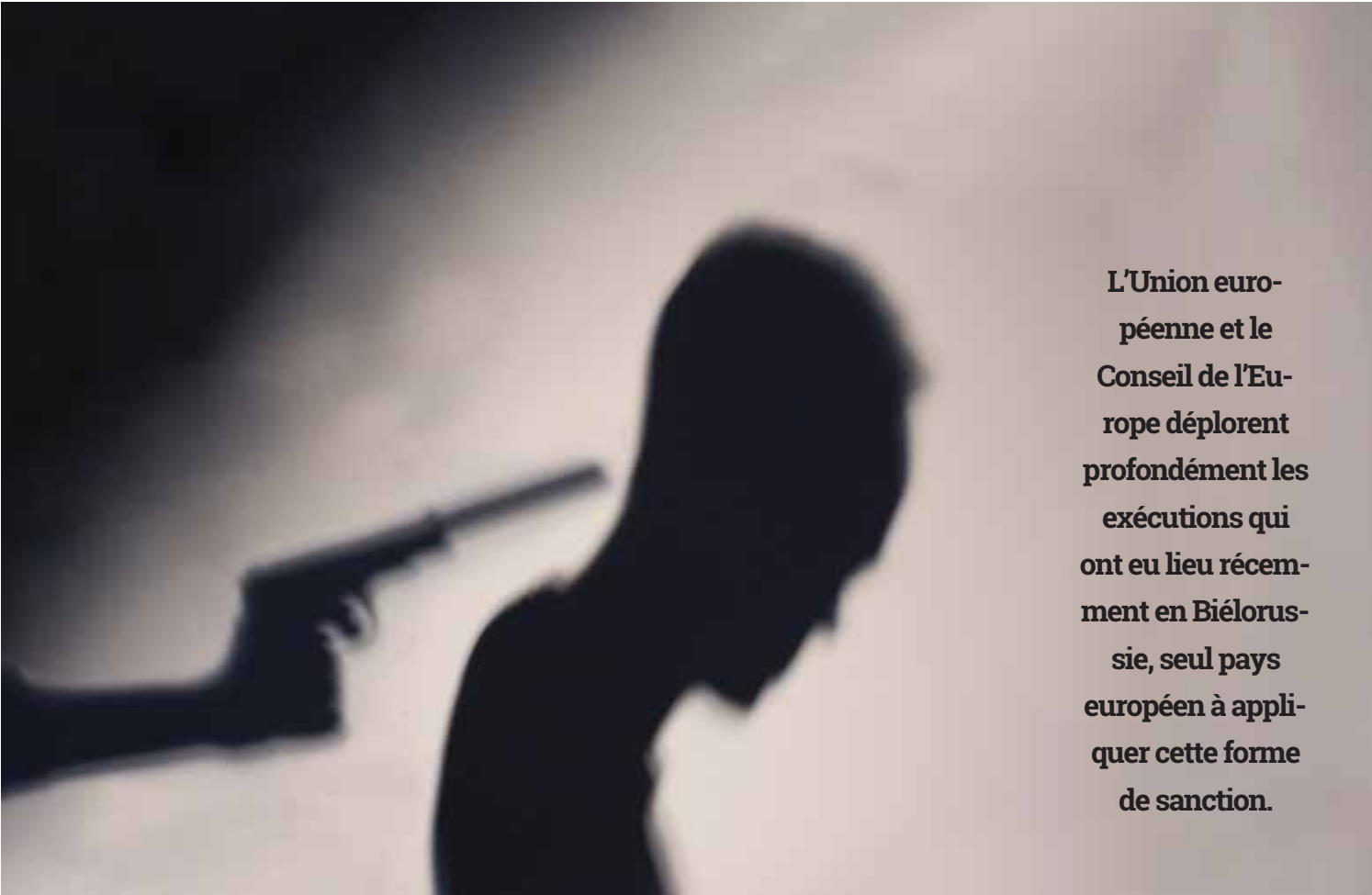
La rédaction

JOURNÉE EUROPÉENNE ET MONDIALE CONTRE LA PEINE DE MORT

Le Conseil de l'Europe s'oppose fermement et absolument à la peine capitale dans tous les cas et en toutes circonstances

Une déclaration commune de la Haute Représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et du Secrétaire général du Conseil de l'Europe a été faite en ce sens, à l'occasion de la Journée européenne et mondiale contre la peine de mort, du 10 octobre écoulé : **“Aujourd’hui, Journée européenne et mondiale contre la peine de mort, l’Union européenne et le Conseil de l’Europe réaffirment qu’ils sont fermement et absolument opposés à la peine capitale dans tous les cas et en toutes circonstances et qu’ils sont déterminés à agir pour qu’elle soit abolie partout dans le monde. Nous sommes vivement préoccupés par les reculs observés dans certains pays, par exemple les récents procès collectifs qui se sont conclu par d’innombrables condamnations à mort, l’élargissement du champ d’application de la peine de mort dans la législation de différents pays ou la reprise des exécutions après une interruption de plusieurs années. »**

Au cours des dix-sept dernières années, aucune exécution n'a eu lieu dans nos États membres. L'Union européenne et le Conseil de l'Europe se félicitent que tous les États membres de l'Union européenne aient à présent ratifié les protocoles 6 et 13 de la Convention européenne des droits de l'homme et ils demandent instamment à tous les autres États européens qui ne l'ont pas encore fait de signer et de ratifier ces instruments, dont l'objectif est l'abolition de la peine de mort. L'Union européenne et le Conseil de l'Europe déplorent profondément les exécutions qui ont eu lieu récemment en Biélorussie, seul pays européen à appliquer cette forme de sanction. Ils invitent fermement la Biélorussie à cesser les peines des deux dernières personnes



L'Union européenne et le Conseil de l'Europe déplorent profondément les exécutions qui ont eu lieu récemment en Biélorussie, seul pays européen à appliquer cette forme de sanction.

condamnées à mort en 2013 et à instaurer un moratoire sur les exécutions, première étape vers l'abolition de la peine capitale. Les deux parties saluent les mesures prises récemment par l'Union africaine en vue de l'adoption d'un protocole additionnel à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples relatif à l'abolition de la peine de mort. Elles se félicitent que, grâce aux récentes ratifications du deuxième protocole facultatif

se rapportant au Pacte international relatif aux droits civils et politiques du 15 décembre 1989, visant à abolir la peine de mort, le nombre d'États parties ait été porté à quarante-vingt-un. Elles encouragent tous les États qui ne l'ont pas encore fait à ratifier ce protocole à l'occasion de son 25e anniversaire, en 2014. L'Union européenne et le Conseil de l'Europe lancent un appel à tous les membres des

Nations unies afin qu'ils apportent leur soutien à une résolution en faveur d'un moratoire sur l'application de la peine de mort, qui sera soumise au vote lors de la 69e session de l'Assemblée générale des Nations unies, en décembre 2014.”

Délégation de l'Union européenne au Gabon
<http://www.delgab.ec.europa.eu>

BBS 2013-2014

Eviter le risque de rupture de compétences et la fuite des cerveaux

Créée en 2008, la BGFI Business School (BBS), première Business School du Gabon, spécialisée dans les formations en entrepreneuriat, en management, en contrôle, en finance et dans les métiers de la banque et de l'assurance, accessible sur concours, reste ouverte aux étudiants de niveau bac à bac + 3 ou + 4. Les professionnels en activité sont admis en formations certifiantes et sur mesures à travers son pôle de formation exécutive.

Par Maël Hartley Yonta



Le locaux de BBS à Libreville

Établissement privé, agréé par le ministère gabonais de l'Enseignement supérieur, basé à Libreville, BBS offre des formations de haut niveau avec un corps professoral international. Depuis son lancement en 2008 par la BGFIBank pour pallier une carence de compétences en interne, la BBS a déjà beaucoup évolué dans son parcours de formation professionnelle de haut niveau. Consciente de sa performance et de son dynamisme, et ayant pris la mesure de ses ambitions de développement, le Groupe BGFIBank avait trouvé en BBS un moyen permettant d'obtenir l'adéquation formation-emploi et d'éviter le risque de rupture de compétences. Jeunes bacheliers, étudiants ou professionnels, ceux qui veulent entreprendre, faire évoluer leur carrière ou construire un avenir professionnel sont ceux que façonne désormais BBS afin d'en faire des leaders de demain.

Le 29 septembre 2014, cette grande école de management a démarré l'année académique 2014-2015 sous le signe de l'innovation. En plus d'être un véritable laboratoire de langues, l'école s'est dotée d'outils pédagogiques modernes. Faudrait-il rappeler que, dès sa création, BBS était réservée aux cadres de BGFI Bank (Banque gabonaise française internationale) ? Consciente des exigences sans cesse croissantes et de la place prépondérante qu'occupe la ressource humaine dans le processus de son expansion, BBS s'est directement positionnée comme un espace multiculturel accueillant et formant des leaders dans les corps des métiers de la banque et des finances.

Une école panafricaine arrimée au système LMD

Portée par son succès, l'école a été sollicitée par les pouvoirs publics gabonais et les pays de la sous-région pour étendre son offre aux externes. Grâce à des partenariats signés avec le Centre de formation pour la profession bancaire (CFPB) de Dakar, le Centre africain d'études supérieures en gestion (CESAG), l'université Paris-Dauphine et HEC Paris, BBS dispense des formations diplômantes de haut niveau. Les métiers de la banque constituaient l'essentiel des programmes diplômant, avec la Licence 3 Professionnelle Banque (destinée aux détenteurs d'un bac+2 minimum) et le Master 2 Professionnel Banque (accessible aux candidats détenteurs d'un Bac+4 minimum).

BBS offre aujourd'hui un enseignement qui se décline en deux types de formation diplômantes à savoir le cursus professionnalisant et le cursus

tement opérationnels dès l'obtention de leurs diplômes.

Le cursus Grande Ecole est un programme de formation en management de haut niveau, d'une durée de trois années aboutissant à l'obtention du Master de Management Global. C'est donc une formation généraliste d'excellence axée sur l'approfondissement des techniques managériales et comportant deux dominantes majeures, à savoir la finance et l'entrepreneuriat.

BGFI Business School accueille des étudiants de toute nationalité dès lors qu'ils partagent l'ambition de l'excellence. Pour remplir ses classes, elle recrute dans toute la région. «

Notre idée consiste à éviter aux étudiants d'être obligés de se déplacer jusqu'en France pour recevoir une formation de très haut niveau. C'est pourquoi nous faisons venir au Gabon les professeurs de Dauphine. C'est aussi important pour lutter contre la fuite des cerveaux. Souvent, les étudiants formés en France préfèrent rester dans leur pays d'accueil et il est très difficile de les faire revenir », relevait l'un des dirigeants de BBS.

Les grands axes stratégiques de l'école et les innovations pédagogiques mises en œuvre ces deux dernières années reposent sur l'introduction de la filière Entrepreneuriat, la création de la filière Comptabilité Contrôle Audit, le changement de logo, ainsi que l'internationalisation du corps professoral. Depuis la rentrée académique 2013-2014, l'école est arrimée au sys-

« Notre idée consiste à éviter aux étudiants d'être obligés de se déplacer jusqu'en France pour recevoir une formation de très haut niveau. »

tème LMD (Licence-Master-Doctorat) en vigueur dans la plupart des pays du monde.

Pour encourager l'esprit d'initiative, d'entrepreneuriat, de création d'entreprises, tout au long du cursus des étudiants de BBS, il existe des cours d'entrepreneuriat et de management de projets dès la première année. Cela est sanctionné par des propositions de projets par les étudiants, puis une sélection faite par un jury d'experts pour permettre leur lancement. Le financement des projets est assuré par BGFIBank, partenaire privilégié de BBS. L'école dispose de partenaires sûrs tels que la BGFI et les entreprises du secteur pétrolier qui accueillent les étudiants pour les stages académiques qui aboutissent à des emplois définitifs.

L'établissement agit également comme un incubateur. Et c'est cela qui explique que le pourcentage des élèves qui a trouvé un emploi, six mois après l'obtention d'un diplôme, notamment pour la promotion 2012-2013, est de 100%.

Pour ce qui est des effectifs, ils ne cessent d'augmenter au cours de ces années. Pour le Master - programme Grande Ecole -, l'on est passé respectivement de 10, 22 et 30 étudiants pendant les années académiques 2012-2013, 2013-2014 et 2014-2015. Pour ce qui est du programme général de Management au cours de ces années, l'on est passé de 46, 106 à 168 étudiants.

En effet, dès le mois de juillet, l'équipe de JA Gabon a sillonné toutes les provinces et les principales villes du pays, pour rencontrer, non seulement les entrepreneurs, mais aussi les autorités locales et les plus jeunes qui ont, à l'occasion, été sensibilisés sur certains fléaux et dangers auxquels ils sont exposés.

S'en sont suivies plusieurs phases de sélection - deux pour la catégorie Espoir, et une pour la catégorie Action et de formation, avant d'entamer la dernière ligne droite dont le dénouement se fera le 5 Décembre prochain.

Organisé à l'initiative du chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, le Grand Prix de l'Excellence est une concrétisation de la vision de ce dernier, qui mise beaucoup sur la jeunesse qu'il considère comme le pilier majeur de son plan de développement du pays.

Pousser et encourager les jeunes à entreprendre, constitue en effet pour le Chef de l'Etat, l'une des armes principales et efficaces pour venir à bout du chômage qui touche très fortement les moins de 30 ans. A noter qu'outre le soutien financier, les lauréats de cette première édition du Grand Prix de l'Excellence, bénéficieront d'un accompagnement technique et stratégique qui leur permettra de mener à bien leur projet sous forme de mentoring.

Mais avant l'annonce des résultats le 5 Décembre, les finalistes peaufinent leur prochaine présentation face au jury, l'encadrement de professionnels du développement personnel, au travers de séances de coaching et d'entraînement à la prise de parole en public. En un mot, se préparer et être dans les meilleures conditions pour la victoire, car seuls les meilleurs seront récompensés.

«Les candidats finalistes sont de loin ceux qui ont le mieux répondu aux exigences du jury. Pour être sûrs que nous récompenserons les meilleurs, nous avons fait le tour du Gabon pour dénicher les meilleurs projets», assure Radia Garrigues, directeur exécutif de JA Gabon, organisateur de l'évènement.

clarté de la présentation du projet, la compréhension dudit projet, et l'innovation apportée. Ensuite il faut regarder le rendement du projet sur le plan économique, tout en tenant compte de sa portée sociale. D'autres critères d'évaluation sont notamment les enjeux environnementaux, le respect de la politique nationale de diversification de l'économie, importante pour accompagner la volonté de développement du pays du chef de l'Etat», explique Jules Pottier, membre du jury.

«Les candidats finalistes sont de loin ceux qui ont le mieux répondu aux exigences du jury. Pour être sûrs que nous récompenserons les meilleurs, nous avons fait le tour du Gabon pour dénicher les meilleurs projets», assure Radia Garrigues, directeur exécutif de JA Gabon, organisateur de l'évènement.

«Les critères sont nombreux. D'abord la

GRAND PRIX DE L'EXCELLENCE

Dénouement le 5 décembre prochain

Débuté il y a quelques mois avec l'appel à candidature adressé aux jeunes Gabonais porteurs de projets, la 1re édition du Grand Prix de l'Excellence va connaître son dénouement le 5 Décembre prochain avec la remise des prix aux lauréats, par le Président de la République, Ali Bongo Ondimba.



Les jeunes entrepreneurs écoutant attentivement les conseils du coach ©david ignaszewski

Des 327 candidats, toutes catégories confondues, de la phase des présélections, il ne reste plus que 38 (30 pour la catégorie Espoir et 8 pour la catégorie Action) qui constituent le groupe final duquel seront tirés les heureux vainqueurs qui recevront des mains du chef de l'Etat, Ali Bongo Ondimba, de prestigieux lots allant de subventions d'un montant de 500.000 francs CFA à 37.500.000 francs CFA pour le Grand Prix.

Mais pour en arriver là, les finalistes ont du faire preuve d'innovation et d'ambition, en proposant des projets répondant aux différents critères préalablement définis par les organisateurs.

«Les critères sont nombreux. D'abord la

La rédaction

ENTRETIENS CAMES

Plan stratégique du CAMES au profit des établissements privés d'enseignement supérieur

La Rencontre Internationale des Etablissements Privés d'Enseignement Supérieur de l'Espace CAMES (RIDEPEs) s'est tenue à Libreville en marge de la table ronde du CAMES. Elle a permis d'adopter une position commune par rapport à la table ronde des partenaires techniques et financiers, autour du Plan stratégique du développement. L'objectif visé était de définir les statuts qui vont régir le Bureau exécutif de la RIDEPEs. Le nouveau président élu, le Pr Isidore Kini, également président directeur fondateur du Groupe « Université Aube Nouvelle », nous a accordé une entrevue enrichissante sur le développement des établissements privés d'enseignement supérieur et a tiré les enseignements de la rencontre de Libreville. C'est le premier établissement d'enseignement supérieur privé de l'espace CAMES à être reconnu. Nous nous sommes également entretenus avec des responsables et fondateurs des établissements de l'enseignement supérieur privé du Sénégal, du Tchad et du Bénin.

Propos recueillis par Siméon Pambo



Economie Gabon + : Nos sincères félicitations pour votre élection à la tête de la RIDEPEs. Quels enseignements tirez-vous de la rencontre de Libreville ? Quelle appréciation avez-vous de cette lourde charge qui vous incombe aujourd'hui de diriger ce bureau exécutif ?

Pr Isidore Kini : Merci pour les mots d'encouragement, c'est une première dans notre espace commun qui est le CAMES (Conférence Africaine et Malgache pour l'Enseignement supérieur) où les établissements supérieurs privés ont décidé de se mettre ensemble pour défendre une cause noble. J'ai à mes côtés Rufin Ndjambou, qui est le vice-président de RIDEPEs couvrant la zone de l'Afrique centrale, et Alain Capo-Chichi, vice-président de RIDEPEs de la zone Afrique occidentale. Nous mesurons en effet notre responsabilité dans la formation de la jeunesse africaine. Dès lors qu'il s'agit de la délivrance des diplômes, notre responsabilité est grande. Nous devons tout faire pour ne pas laisser s'installer la pagaille, si je puis me permettre cette expression. Nous avons besoin de deux choses. Premièrement, nous devons, à notre niveau, sensibiliser tout le monde à aller vers la qualité et vers l'espace CAMES pour homologuer nos diplômes. Deuxièmement, nous devons encourager les établissements d'enseignement supérieur privé à adhérer à notre association. Nous voulons émerger par la qualité. Il y a beaucoup de préjugés sur les établissements d'enseignement privé et nous voulons démentir ces préjugés. Nous mesurons notre responsabilité et elle est lourde. Nous tenons à remercier le comité d'organisation du Gabon pour l'accueil qui a été formidable. Nous remercions également l'école qui nous a accueillis aujourd'hui et qui dispose de locaux superbes qui doivent être érigés en modèle.



Les responsables du RIDEPEs CAMES

Economie Gabon+ : Vous avez été décoré en tant qu'officier de l'Ordre de l'OAPI, quel est votre sentiment à ce sujet ?

Pr Isidore Kini : C'est un sentiment de joie et de fierté. Parce que nous avons été le tout premier établissement d'enseignement supérieur privé à aller au CAMES en 1997, au 10e colloque. Il n'y avait jusqu'alors aucun établissement supérieur privé ayant entrepris cette démarche. Cela avait créé un précédent. C'était problématique car le CAMES évaluait plutôt les candidats des établissements supérieurs publics.

En définitive, les membres du CAMES ont fini par examiner et par la suite accepter mon dossier. Il a donc été décidé que, pour qu'un établissement supérieur privé du CAMES vienne soumettre ses diplômes au CAMES, il faut qu'il soit reconnu par son Etat. Qu'il ait un arrêté qui confirme que l'autorité a délivré le diplôme dont il sollicite la reconnaissance. Il faut qu'il ait trois promotions de sortie car il faut une présomption de pérennité. Aujourd'hui, nous avons validé 21 diplômes auprès du CAMES et nous avons un statut de membre titulaire du CAMES. Le CAMES a donc voulu honorer l'enseignement supérieur privé, en m'accordant cette distinction pour encourager l'enseignement supérieur privé. Cependant, nous avons encore beaucoup d'efforts à fournir pour maintenir le cap.

E G+ : Quel est le niveau de l'enseignement supérieur privé au Burkina Faso ?

Pr Isidore Kini : 70 établissements d'enseignement privé, avec un effectif d'environ 22.000 étudiants. Beaucoup d'efforts à faire encore. Nous avons mis en place la Conférence des établissements d'enseignement supérieur privé du Burkina Faso. Nous prônons donc l'éthique en notre sein, que les uns et les autres relèvent le défi car beaucoup, à tort, pensent que nous sommes des commerçants et nous voulons le démentir. Les problèmes rencontrés par l'enseignement supérieur privé concernent nos rapports avec les autorités de notre pays, qui certes sont cardiaux, mais il faut noter que nous rencontrons beaucoup de difficultés dans l'accès à la propriété foncière et c'est un problème que nous avons posé. Nous pensons que les autorités sont en train de réfléchir pour voir comment nous accompagner. Les autorités contrôlent même la publicité. Avant de faire passer une publicité dans un organe de presse, une commission du ministère de tutelle évalue et donne un visa pour surveiller les publicités mensongères. Donc il y a un contrôle assez soutenu. Notre souhait est donc que les autorités puissent faciliter l'obtention des parcelles afin que nous puissions toujours avoir des infrastructures dignes de ce nom.

Le Sénégal compte 40.000 étudiants dans l'enseignement supérieur privé

Président de la Conférence des établissements de l'enseignement supérieur privé du Sénégal et commissaire en charge de l'accréditation dans le réseau des établissements priés du CAMES, le Pr Mamadou Niengue est le président directeur de l'Institut universitaire de technologie et de commerce (ITE commerce) de Dakar.

E G+ : Quels enseignements tirez-vous de la rencontre de Libreville ?

Pr Mamadou Niengue : Nous sommes satisfaits de cette rencontre à plusieurs points de vue. D'abord du fait que les établissements d'enseignement supérieur privé d'Afrique Centrale, de l'Ouest et de l'Océan Indien, se retrouvent aujourd'hui, dans notre terre d'accueil, le Gabon, pour réfléchir aux questions de l'enseignement supérieur dans nos différents pays. Et déjà rien qu'à ce niveau, c'est une grande satisfaction. Que le CAMES nous ait conviés ici à une table ronde pour réfléchir au plan stratégique de ces cinq futures années, en associant l'enseignement supérieur privé, c'est une grande source de satisfaction. Cela se traduit par la distinction au grade d'officier des palmes académiques du CAMES de deux de nos membres. L'autre source de satisfaction est le fait que l'ensemble des Etats de nos différents pays ont pris conscience de ce que l'enseignement supérieur privé est source de développement. Cela à travers un partenariat public et privé.

E G+ : Quelle est la situation de l'enseignement supérieur au Sénégal ?

Pr Mamadou Niengue : Le Sénégal a une très grande tradition d'enseignement supérieur, cela se traduit par le leadership de certaines de nos universités, notamment l'UCAD qui fait office de référence, dans la sous-région et même dans toute l'Afrique. Cela se traduit aussi dans le privé, où nous disposons d'un très grand nombre d'établissements, soit environ 150, dont un très grand a fait accréditer ses diplômes au niveau du CAMES. Rien que dans l'organisation que je préside, il y a au moins 50 filières qui ont été accréditées par le CAMES. L'établissement que je préside a 20 diplômes qui sont reconnus par le CAMES, c'est-à-dire qui correspondent à l'ensemble de ses standards. Naturellement, il y a encore des efforts à fournir.

EG+ : Quels sont vos rapports avec les autorités publiques ?

Pr Mamadou Niengue : Dans un passé récent, on pourrait dire qu'il y avait un problème lié à l'antagonisme public-privé. Aujourd'hui, le Sénégal compte 40.000 étudiants, c'est 40% de la population estudiantine. A partir de l'année dernière, l'Etat accordera des bourses à nos établissements en payant la bourse et les frais de scolarité de nos étudiants. C'est un signal fort que le pays veuille résolument s'engager dans un partenariat public-privé pour régler le problème des effectifs pléthoriques dans le secteur public. Chaque année, le Sénégal compte 50.000 nouveaux bacheliers et nous comprenons bien que nous devons travailler en collaboration avec l'Etat pour former ces jeunes. Cela n'exclut cependant pas le fait que nous rencontrons des difficultés, notamment sur le plan de la fiscalité. Nous sommes en train d'assurer les fonctions régaliennes de l'Etat. Or nous sommes soumis à une forte fiscalité.

Le deuxième problème est celui de l'accès à la propriété privée. Le Président de la République du Sénégal l'a compris en nous octroyant six hectares dans la nouvelle commune que nous sommes en train de construire (Damna Dio), mais c'est encore insuffisant.

Donner de la visibilité à l'enseignement supérieur privé au Tchad

Entretien avec le président fondateur de l'Ecole polytechnique d'ingénierie de commerce et d'administration (EPICA) de Ndjamena (Tchad).

E G+ : Quels enseignements tirez-vous de la rencontre de Libreville ?

L'objectif est que l'enseignement supérieur

privé ait une visibilité. Beaucoup de gens ont des préjugés erronés selon lesquels l'enseignement supérieur privé n'est constitué que de commerçants. Or, ils ignorent que dans le monde, les prestigieux établissements d'enseignement supérieur aussi bien en Asie, en Europe qu'aux Etats-Unis et en Amérique du Sud, sont des établissements privés. Pour que l'Afrique soit forte, il faudrait qu'elle soit unie avec des hommes et femmes bien formés. Elle doit également être unie dans l'enseignement, en particulier l'enseignement supérieur privé, afin que les dirigeants de ces établissements mutualisent leurs efforts et partagent leurs expériences.

E G+ : Quelle est la situation de l'enseignement supérieur privé au Tchad ?

Le Tchad compte environ 70 établissements d'enseignement supérieur privé, avec près de 20 000 étudiants au total. Pour ce qui est de l'EPICA, nous existons depuis 2009, et nous avons environ 1000 étudiants pour une cinquantaine d'enseignants.

EG+ : Quelles sont les difficultés que les dirigeants d'établissement rencontrent au quotidien ?

Tout d'abord je tiens à remercier les autorités tchadiennes qui prennent en compte nos problèmes, car après tout ce sont les problèmes de l'enseignement supérieur. En effet, l'Etat tchadien offre des terrains aux établissements avec des titres fonciers. Cela a été rendu possible par le décret 208 de 2008 accordant une subvention aux établissements privés notamment à travers l'accès à la propriété privée gratuitement. De plus, à chacune de nos rencontres, il y a la présence d'un représentant du ministère de l'enseignement supérieur. C'est un signe évident de l'intérêt que les autorités nous accordent. L'Etat envisage d'envoyer des étudiants boursiers dans les établissements supérieurs privés du pays mais cela n'est pas encore effectif.

EG+ : Les diplômes des établissements supérieurs privés sont souvent remis en cause par les entreprises. Quelle est votre appréciation sur ce point ?

L'Etat doit suivre les établissements privés, notamment sur la qualité de l'enseignement qu'ils proposent. Beaucoup d'étudiants ou pseudo étudiants recherchent la facilité en s'inscrivant dans des établissements qui manquent de rigueur et de qualité dans l'enseignement qui y est donné. Nous formons pour les entreprises, l'Etat, mais aussi nous formons des étudiants pour l'auto-emploi. Nous avons même constitué un réseau qui permettra d'établir une fiche de suivi. Une dernière chose que nous tenons à souligner est que nous avons octroyé 180 bourses aux exilés de la crise centrafricaine et avons logé 54 Centrafricains pendant 4 mois avant que ceux-ci ne soient pris en charge par le HCR.

L'enseignement supérieur privé prend de l'ampleur au Bénin

E G+ : Quelle est la situation de l'enseignement supérieur privé au Bénin ?

Houdegbe North American Univesity Bénin, est une université bilingue anglais/français. Beaucoup d'étudiants viennent des pays anglophones de la sous-région comme le Nigeria, le Ghana. L'Université compte 17 000 étudiants. L'enseignement supérieur privé prend de l'ampleur au Bénin, du fait que l'enseignement supérieur public enregistre une pléthore d'étudiants. Donc, vraiment on doit dire que nous venons alléger ce trop-plein que le public a du mal gérer. Nous sommes vraiment complémentaires.

EG+ : Un enseignement supérieur privé pour quelle qualité de diplômes ?

Nombreux sont les étudiants qui, à la fin de leurs études, ne trouvent pas de boulot. Cette situation est d'autant plus préoccupante pour l'emploi des jeunes qu'il faut repenser l'enseignement supérieur. Il faut aussi apprendre aux étudiants à se prendre en charge. Nous avons élaboré un programme de suivi pour tous nos étudiants qui sortent de nos établissements. Beaucoup d'entre eux trouvent de l'emploi à la sortie parce qu'ils font beaucoup de stage pré-emploi et sont rappelés pour avoir su convaincre par leurs compétences.

CONSO & SANTÉ

Les facteurs de risque des Maladies Non Transmissibles sur les entreprises



Les Maladies non transmissibles (MNT) sont des pathologies qui, par définition, sont non infectieuses et non transmissibles entre les personnes. Les MNT sont généralement chroniques c'est-à-dire de longue durée et à évolution lente, mais elles peuvent être aiguës, avec par exemple l'apparition rapide de crises. Les quatre grandes catégories, qui représentent 80% des cas, sont des maladies cardiovasculaires (comme la crise cardiaque et les AVC), les cancers, les maladies respiratoires chroniques (comme les maladies pulmonaires obstructives chroniques et l'asthme) et le diabète. Ce sont les maladies associées au mode de vie parce que la plupart d'entre elles pourraient être évitées par des changements de style de vie. Cependant les MNT comprennent aussi des maladies auto-immunes, des maladies rénales chroniques, l'ostéoporose, la maladie d'Alzheimer, la cataracte et beaucoup d'autres.

Les liens de cause à effet

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) a identifié des facteurs de risque importants pour les maladies non transmissibles. On sait que les facteurs de risque comme les antécédents d'une personne, son style de vie et son environnement augmentent la probabilité de certaines MNT. Il s'agit de l'âge, du sexe, des antécédents génétiques, l'exposition à la pollution de l'air et les comportements. Les analystes ont démontré que 80% des MNT sont associées à trois grands facteurs de risque comportementaux (l'abus de drogue ou d'alcool, les mauvaises habitudes alimentaires et le manque d'activité physique). D'autres facteurs de risque plus élevés de MNT sont liés aux conditions économique et sociale d'une personne communément appelés « déterminants sociaux de la santé ».

Travail et style de vie

Les origines des maladies non infectieuses et non transmissibles sont multifactorielles et il est difficile de séparer la génétique, le style de vie et les facteurs liés à l'environnement et au travail. L'évolution des technologies, les techniques de contrôle, la compréhension de la science et l'acceptation culturelle font évoluer les connaissances, les perceptions et les responsabilités. Pour les entreprises, il est important de distinguer, d'une part, les maladies professionnelles pour lesquelles elles ont des responsabilités juridiques en matière de prévention et souvent de réinsertion et d'indemnités, et, d'autre part, les maladies liées à des facteurs génétiques, environnementaux ou de style de vie pour lesquelles elles n'ont pas de responsabilité morale ou juridique, ni la possibilité de les contrôler.

En quoi les MNT sont un sujet d'inquiétude pour les entreprises ?

D'après l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS), les MNT sont de loin la principale cause de mortalité dans le monde, représentant plus de 60% des décès, chiffre qui est susceptible d'atteindre 80% d'ici 2030, alors que les décès causés par les maladies infectieuses, les affections maternelles et périnatales et les carences nutritionnelles devraient diminuer. Cela concerne tous les groupes d'âge, toutes les régions du monde et les hommes aussi bien que les femmes. Les conséquences d'une mauvaise santé associées aux MNT représentent une surcharge pour les ressources disponibles. Une grande partie des MNT sont évitables et elles partagent des facteurs de risque comportementaux modifiables comme l'abus d'alcool et de

drogue, une mauvaise alimentation et le manque d'exercice physique. Ces facteurs de risque mènent au surpoids, et à l'obésité, à l'hypertension et à un taux de cholestérol élevé.

Si des mesures ne sont pas prises, on estime que d'ici trente ans le coût total des dépenses dues aux MNT s'élèvera à des billions de dollars de ressources perdues et représentera un fardeau pour les systèmes de soins de santé, la société et les économies. Il existe des interventions réalisables et rentables pour réduire le fardeau et l'impact des MNT. De plus, des actions soutenues pour combattre les facteurs de risque et améliorer les soins de santé pourraient éviter des millions de décès prématurés dans le monde et épargner des millions en matière de coûts de soins de santé.

Les MNT sont prises par les entreprises

Les entreprises ont besoin de la présence des travailleurs valides pour contribuer à la production, et à la performance et à la rentabilité de l'entreprise, à des perspectives de croissance d'emploi et aux économies de façon générale. Le lieu du travail est l'endroit idéal pour la sensibilisation et l'éducation des travailleurs sur les quatre principales MNT que l'on considère comme évitables parce que leurs facteurs de risque sont connus.

Dans beaucoup de pays, l'employeur est souvent la seule ou la meilleure source d'information accessible concernant les soins de santé et les interventions et il peut parfois pourvoir aux besoins financiers permettant d'avoir accès à ces services. Les informations médicales fournies aux travailleurs peuvent parvenir à leur famille et à leur communauté. On considère que certaines entreprises sont liées aux causes des MNT, en rapport notamment avec l'alimentation, les boissons et le tabac. Ces entreprises doivent en tenir compte dans leur planification stratégique. Les questions relatives aux MNT représentent à la fois des opportunités et des menaces pour les entreprises. Certaines entreprises sont perçues comme pouvant apporter des solutions au niveau de la prévention et de l'atténuation des MNT, en offrant à leurs employés des activités sportives, des produits pharmaceutiques et des soins de santé. Les questions concernant les MNT sont pour elles un atout. D'autres entreprises qui ne sont pas directement identifiées aux MNT doivent prendre en considération les menaces et les opportunités secondaires dérivées des politiques et des mesures axées sur les MNT.

MNT : une question de politique de développement

Les Nations Unies ont fait de la réduction des MNT une priorité nécessitant une action coordonnée entre les différentes agences de l'ONU sous la direction de l'OMS. Cela permettra d'atteindre plusieurs Objectifs du Millénaire pour le Développement, de sauver des millions de vies et d'accroître les initiatives de développement. L'OMS élabore actuellement un cadre mondial de suivi complet, reprenant des indicateurs, et un ensemble d'objectifs mondiaux volontaires pour la prévention et le contrôle des MNT. Mieux, un plan d'action mondial pour la prévention et le contrôle couvrant la période 2013-2020, mettant à profit les enseignements du plan 2008-2013. Un plan cohérent avec les stratégies et les outils existants de l'OMS sur l'usage du tabac, l'abus d'alcool, la mauvaise alimentation et l'inactivité physique.

Partenaires d'entreprises

Les MNT peuvent être prévenues dans une large mesure par des interventions efficaces s'attaquant aux facteurs de risque cités plus haut. L'OMS reconnaît qu'il faut également impliquer certaines parties du secteur privé pour atteindre les objectifs fixés et il faut renforcer et faciliter l'action multisectorielle pour la prévention et le contrôle des MNT. L'OMS a pour cela l'intention d'établir des partenariats efficaces et transparents, en protégeant la santé publique d'éventuels conflits d'intérêts.

Source : OIE

Le maïs orange améliore le niveau de vitamine A chez l'enfant

La carence en vitamine A est à l'origine de près de 500 000 cas de cécité par an chez les enfants

Une étude parue dans l'*American Journal of Clinical Nutrition* a montré que le maïs « orange » contenant de la vitamine A augmente le niveau de vitamine A stocké dans le corps. Ce maïs, développé par sélection conventionnelle (non OGM), contient plus de bêta-carotène, une substance que le corps transforme ensuite en vitamine A.

La carence en vitamine A est à l'origine de près de 500 000 cas de cécité par an chez les enfants et accroît le risque de mortalité lié aux maladies. Les aliments riches en vitamine A, tels que les fruits oranges ou la viande d'organe, ne sont pas toujours disponibles ou sont trop chers. Dans de nombreux pays, la population se nourrit de grandes quantités d'aliments de base tels que le maïs. En Zambie, un adulte consomme peut consommer près d'une livre de maïs blanc par jour, un aliment qui ne fournit pas de bêta-carotène. Le passage au maïs orange, riche en bêta-carotène, pourrait couvrir jusqu'à la moitié des besoins journaliers en vitamine A des Zambiens.



Dans cette étude d'efficacité, les enfants ont été randomisés dans trois groupes recevant du maïs blanc, du maïs orange ou de la vitamine A en complément alimentaire. Après trois mois, les deux groupes ayant reçu le maïs orange ou le complément de vitamine A ont vu leurs réserves de vitamine A augmenter de façon significative, tandis qu'aucun changement n'a été trouvé chez le groupe ayant reçu le maïs blanc.

« Nous avons été surpris de trouver que la plupart des enfants qui ont participé à cette étude avaient déjà d'importantes réserves en vitamine A », a déclaré Sherry Tanumihardjo, la scientifique responsable de l'étude. « Malgré ces réserves suffisantes en vitamine A, nous avons néanmoins constaté cette augmentation chez les enfants grâce au maïs orange. Je suis convaincue que le maïs orange peut être particulièrement efficace pour augmenter les réserves corporelles de vitamine A chez les populations souffrant de carence en vitamine A. »



CONSULTING MAXI SERVICES

C. M. S

Mise à disposition du Personnel qualifié au Gabon



« La confiance de nos clients et l'excellence de nos collaborateurs »

Secteurs :

- Pétrolier;
- Génie civil (BTP);
- Transport Logistique;
- Industriel;
- Portuaire, Maritime & Fluviaux.

Corps de Métiers:

- Métallurgie, Chaudronnerie, Soudure, Mécanique, Tuyauterie, Électricité, Électromécanique;
- (HTM) Technicien de Surface;
- Technicien Zaplock, Hotpat;
- Chauffeurs, Peintres, Vulgarisateurs, Manutention, Agent de Sécurité, Conducteurs d'engin, Conducteurs de semi-remorque..
- Secrétaires Comptables, Comptables, QHSE, HSE, Conducteurs, etc.

CONSULTING MAXI SERVICES (CMS)

B.P. 548 Port-Gentil / Gabon

Tél./Fax : +241 01 56 09 42

Cél. : + 241 07 35 48 80

Courriel : cmsmangalaeliane@yahoo.fr

Site Web : www.consultingmaxiservices.ga

Nos autres activités
Location de véhicules de transport, fourniture des EPI, Catering onshore & offshore

Bien vous servir est notre priorité



**Le Gabon offre des opportunités
et nous le meilleur de la banque.**



Agences bancaires

Etoile Siège
Centre ville

Etoile Excellium
Feux tricolores
Batterie 4

Etoile Océan
Feux tricolores
Glass

Etoile Orion
Zone Industrielle
Owendo

Etoile Pégase
Carrefour Gigi
Avorban

Etoile Phénix
Station Pétro Gabon
Charbonnages

Etoile Neptune
Okala

Etoile Cassiopée
Station Pétro Gabon
PK9

Etoile Capella
Station Pétro Gabon
Owendo

Etoile Port-Gentil
Avenue Pierre Savorgnan de Brazza

Etoile Moanda
Centre ville

Etoile Gaïa
Ngouéma à Oyem

Centre d'Affaires d'Oloumi (Bientôt)
Zone industrielle à côté de BATI Plus

Libre Service Bancaire de Louis (Bientôt)
Dans les Galeries Jument

Centre d'Affaires de Port - Gentil (Bientôt)
Zone du nouveau Port

Agence Etoile Saphir (Bientôt)
Zone du nouveau Port de Port - Gentil

Points cash

Point cash ADL
Hall aéroport de Libreville

Point cash Damas
Entre l'école Sacré Coeur et la SEEG d'Awendjé

Point cash Andromède
Station Pétro Gabon Démocratie

Point cash Glass
Entre la pharmacie de Glass et l'hôtel Re-Ndama

Point cash I.A.I
Echangeur I.A.I route Sovog

Point cash Nzeng-ayong
Station Pétro Gabon

Point cash Moanda
Centre ville à Moanda

Point cash Okala
En face de la station Pétro Gabon

Point cash Siège
En face de la Présidence

Point cash Akébé
Marché d'Akébé

Tél.: (+241) 01 79 63 88
E-mail : eqc@bgfi.com

www.bgfi.com



BGFI Bank
Votre partenaire pour l'avenir

désormais réabonne-toi à **CANAL+ CANALSAT** *instantanément*



Odette Ojibay

Découvre les points dépôts/retraits les plus proches
en composant *556# ou appelle le 150

CANAL+


airtel
money